AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

RAPPORT ANNUEL

2025

Validé au cours du Conseil Communautaire du 16 juin 2026
Par délibération n° 2026_3339

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

SOMMAIRE

INDEX DES SIGLES 3

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 5

1.1. Réunions du Conseil Communautaire 5
1.2. Composition du Conseil communautaire 5
1.3. Composition du Bureau 6
1.4. Composition des Commissions de la Communauté de Communes 7
1.5. Actes administratifs 17

2. BUDGET ET REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES 17

3. RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 20

4. BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES 25

5. L'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QRGA EN 2019 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DEVELOPPEMENT INTERNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES 29
5.1. La politique d'amélioration de l'habitat 29
5.2. Haut Débit et Schéma Directeur Numérique 29
5.3. Développement économique 30
5.4. Urbanisme et aménagement du territoire 32
5.5. FabLab – Tiers Lieu 35
5.6. Office du Tourisme Intercommunal 41
5.7. Le Pôle de Pleine Nature (PPN) 53
5.8. La Grotte du Bosc 67
5.9. La communication 68
5.10. L'architecture 71
5.11. Service Informatique 72
5.12. Petites Villes de Demain (PVD) 73

6. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES A LA PERSONNE 74
6.1. Le réseau de lecture publique 74
6.2. La politique « Enfance et Jeunesse » 76
6.3. La politique « Petite Enfance » 94
6.4. Les France Services 99
6.5. Le transport à la demande 103
6.6. Le Projet Social de Territoire (PST) 104

7. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES TECHNIQUES 104
***7.1.* La collecte et le traitement des ordures ménagères** 105
7.2. L'entretien des chemins 107
7.3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations 108
7.4. Le Service Public Eau et Assainissement 109
7.5. Hygiène et sécurité. 115

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

INDEX DES SIGLES

ACMO : Agent Chargé de la Mise en Œuvre de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail
ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADMR : Aide à domicile en milieu rural
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AM (ou AssMAT) : Assistantes Maternelles
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt
AOM : Autorité organisatrice de la mobilité
APEMAC : Accueil Petite Enfance Massif Central
BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs
BR : Bibliothèque Relais
BTR : Bibliothèque Tête de Réseau
CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CATEC : Certificat d'aptitude à Travailler en Espace Confiné
CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
CDST : Contrat de Développement Social Territorialisé
CEE : Contrat d'engagement éducatif
CEL : Contrat Educatif Local
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIDFF : Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs
CRE : Centre de Ressources Economiques.
CLAE : Centre de Loisirs Après Ecole
CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
CLIC : Centres Locaux d'Information et de Coordination
CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement
CNAF : Caisse nationale d'Allocations Familiales
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPIE : Centre permanent d'initiatives à l'environnement
CRAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
CTCP : Comité Territorial de Concertation et de Pilotage
CTG : Convention Territoriale Globale
DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
DIG : Déclaration d'Intérêt Général
DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques
DDJS : Direction Départementale de la jeunesse et des Sports
DDR : Dotation de Développement Rural
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
DTQD : Déchets Toxiques en Quantité Dispersée
DDT : Direction Départementale du territoire
EJE : Educateur Jeunes Enfants
EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement et Gestion des Eaux
EPI : Equipement de Protection Individuelle
EREF : Espace Régional Emploi Formation
FAB LAB : Fabrication Laboratory
FACEJ : Fond d'Accompagnement au Contrat Enfance et Jeunesse
FCO : Formation Continue Obligatoire
FPU : Fiscalité Professionnelle Unique
GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations.
GEN : Grande Ecole Numérique

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

GPTEC : Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences
ITA : Interruption Temporaire d'Activité
JGA : Jardins des Gorges de l'Aveyron
LEADER : Liaisons Entre Acteurs de Développement de l'Economie Rurale
MD : Médiathèque Départementale
MRAE : Mission Régionale d'Autorité Environnementale
MSA : Mutualité Sociale Agricole
MSAP : Maison des Services Au Public
NAP : Nouvelle Activité Périscolaire
OM : Ordures Ménagères
ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
OPAH : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat
OTI : Office du Tourisme Intercommunal
PCAET : Plan climat air énergie territorial
PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée
PEDT : Projet Educatif du Territoire
PEM : Pôle d'Echange Multimodaux
PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PFAC : Participation Financière à l'Assainissement Collectif
PFB : Participation pour les Frais de Branchement
PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation
PIG : Programme d'Intérêt Général
PIJ : Point Information Jeunesse
PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PR : *chemin de* Petite Randonnée
PSC1 : Prévention et secours civique de niveau 1
PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
PVAP : Plan de Valorisation du Patrimoine
QRGA : Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron
RAM : Relais Assistantes Maternelles
RLPI : Règlement Local de la Publicité Intercommunale
RNP : Règlement National de publicité
RPQS : Rapport sur le prix et la qualité de service.
RSI : Régime Social des Indépendants
RSP : Relais Services Publics
SCOT : Schéma de Cohérence Territorial
SDAASP 82 : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
SDE : Syndicat Départemental d'Energie
SDENR : Stratégie Départementale des Energies Renouvelables
SDTAN : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique
SDUSN : Schéma de Développement des Usagers et Services Numériques
SDD 82 : Syndicat Départemental des Déchets de Tarn et Garonne
SIAEP : Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable
SIG : Système d'Information Graphique
SIP : Service des Impôts des Particuliers
SMAD 82 : Service de maintien à domicile
SOM : Service Ordures Ménagères
SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPR : Site Patrimonial Remarquable
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
TAD : Transport à la Demande
UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
ZPPAUD : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Le rapport annuel 2025, ici présenté, a été approuvé au cours du Conseil Communautaire du 16/06/2026 par délibération n° 2025_XXXX.

1.FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

1.1. Réunions du Conseil Communautaire

Le Conseil de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA) s'est réuni 9 fois en 2025 :

- 28 JANVIER
- 11 MARS
- 25 MARS
- 8 AVRIL
- 20 MAI
- 1er JUILLET
- 23 SEPTEMBRE
- 4 NOVEMBRE
- 2 DECEMBRE

Les conseils communautaires sont précédés d'une réunion du bureau.
Le Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu le 11 février 2025.

1.2. Composition du conseil communautaire : Le conseil communautaire se compose de 34 conseillers communautaires.

- **Réf. 2020_ 2090 16 juillet 2020**
Objet : ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON.

M. BONSANG Gilles

- **Réf. 2023_ 2754 12 septembre 2023**
Objet : DEFINITION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON.

- DECIDE de fixer à 6 le nombre de Vice-présidents

- **Réf. 2023_ 2755 12 septembre 2023**
Objet : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON.

- Election de Josian PALACH en tant que 6ème vice-président

Ainsi :

Election du 1er Vice-président en charge en charge des services à la personne

Madame LAFON Cécile est élue 1ere Vice-présidente

Election du 2ème Vice-président en charge de l'aménagement et du cadre de vie

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Monsieur BESSEDE Daniel est élu 2ème Vice-président

Election du 3ème Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

Monsieur FERAL Daniel est élu 3ème Vice-président

Election du 4ème Vice-président en charge de la GEMAPI et de la communication.

Monsieur CROS Emmanuel est élu 4ème Vice-président

Election du 5ème Vice-président en charge de l'économie (hors agriculture)

Monsieur COUSI Vincent est élu 5ème Vice-président

Election du 6ème Vice-président de l'aménagement du territoire et de la démarche participative

Monsieur PALACH est élu 6ème Vice-président

1.3. Composition du Bureau de la Communauté de Communes.

Le Bureau de la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron compte le Président de la Communauté de Communes, les 6 Vice-Présidents et tous les maires des communes. Le bureau se compose désormais ainsi qu'il suit :

Bureau élargi de la Communauté de Communes

Dénomination	Composition
Bureau	Mmes BAGES, BIRS, LAFON, Ms TABARLY, COUSI, FERAL, GALLAND, MARTY, CROS, BOULPICANTE, GAUTIER, ROMANO, ICHES, VIROLLE, FRAUCIEL, HEBRARD, CHARDENET, PALACH, BESSEDE, BONSANG

Le Président et les 6 Vice-Présidents constituent le Bureau Restreint. Celui-ci se réunit tous les lundis après-midi, au siège de la Communauté de Communes. Il est composé de :

Bureau restreint élu au cours du Conseil Communautaire

Président et chargé des finances	M. BONSANG, Adjoint au Maire de Loze
1er Vice-Présidentechargée des services à la personne	Mme LAFON Cécile, Maire de GINALS.
2ème Vice-Président chargé de l'aménagement et du cadre de vie	M. BESSEDE Daniel, Adjoint au Maire de Parisot
3ème Vice-Président chargé de l'eau et de l'assainissement	M. FERAL Daniel, Maire d'Espinas.
4ème Vice-Président chargé de la GEMAPI et de la Communication	M. CROS Emmanuel, Maire de Laguépie
5ème Vice-Président chargé du développement économique (dont tourisme)	M. COUSI Vincent, Maire de Caylus
6ème Vice-Président chargé de l'aménagement du territoire et de la démarche participative	M. PALACH Josian, Adjoint au Maire de St Antonin Noble Val.

1.4. Composition des Commissions de la Communauté de Communes

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Suite aux élections communautaires du 16 juillet 2020, la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron a établi la constitution de certaines commissions
Suite aux différentes demandes transmises au cours de l'année 2024, les différentes commissions ont vu leurs compositions évoluer telles que ci-après :

Ref. 2024_2913
Objet : CdC - Modification de la délibération n°2024_2872 valant désignation de représentants aux diverses commissions et instances externes (Désignation de représentants auprès de l'EREF QR-GA)

Monsieur le Président explique aux membres du conseil qu'il convient de désigner deux représentants (titulaire et suppléant) parmi les élus de la CCQRGA pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'EREF QRGA. En effet deux des membres représentant actuellement la CCQRGA sont également représentants d'un autre collège.
Il précise que les compositions proposées tiennent compte des candidatures déposées :

I/ PETR du Pays Midi Quercy
Comité Syndical du Pays Midi Quercy (10 titulaires et 10 suppléants) : présence soutenue demandée, des sujets très importants pour l'avenir de la Communauté de Communes QRGA y sont débattus.

Titulaires	Suppléants
Gilles BONSANG	Catherine BAGES
Vincent COUSI	François SERVIERES
Elisabeth BIRS	François RENAULT
Cécile LAFON	Jean COUTANCIER
Josian PALACH	Eric SCHATZ-BOITEL
Daniel FERAL	Daniel BESSEDE
Alain VIROLLE	
Emmanuel CROS	Sophie DELRIEU
Didier CHARDENET	Christian GALLAND
Pierre HEBRARD	Pierre DONNADIEU

Membres du bureau
2 titulaires : Gilles BONSANG – Vincent COUSI

COMMISSIONS PAYS MIDI QUERCY
Commission 1 : SCOT : Commission très importante dans l'objectif de défendre notre PLUI, le seul du Pays

2 titulaires	2 suppléants
Didier CHARDENET	Pierre DONNADIEU
Josian PALACH	Jean COUTANCIER

Commission 2 : LEADER : Commission très importante car les financements LEADER permettent de compléter les plans de financement à hauteur de 80 %.

2 titulaires	2 suppléants
Pierre DONNADIEU	François RENAULT
Eric SCHATZ-BOITEL	Jean Claude ROMANO

Élection des délégués au PETR :

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

- Energie – Climat/PCAET : M. HEBRARD titulaire et M. COUTANCIER suppléant ;
- Habitat – Cadre de vie/Foncier (OPAH…) : M. CHARDENET titulaire et M. Josian PALACH suppléant ;
- Projets culturels du territoire (Pays d'art et d'histoire, inventaire du patrimoine, conventions diverses…) : M. FLORENS titulaire ; Elisabeth BIRS suppléante ;
- PLIE : Mme LAFON titulaire et M. BONSANG suppléant ;
- Communication institutionnelle : M. VIROLLE titulaire et M. CROS suppléant ;
- Alimentation, agriculture, santé : Josian PALACH titulaire et M. TABARLY suppléant ;
- Tourisme : François RENAULT titulaire et M. CROS suppléant.
- AVELO2 : Cécile LAFON titulaire et Gilles BONSANG suppléant
- COT : Gilles BONSANG

II/ COMMISSIONS EXTÉRIEURES ET SYNDICATS

Tarn-et-Garonne Aménagement (TGA)

TITULAIRE	**SUPPLÉANT**
Monsieur Josian PALACH	Monsieur Vincent COUSI

Syndicat Départemental des Déchets.

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Daniel BESSEDE	Michel FLORENS

Conseil Départemental d'Insertion et Commission Locale d'Insertion.

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Cécile LAFON	Bernadette RAMES

Nature, paysages et sites Natura 2000

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Emmanuel CROS	Alexandra PAPADOPOULO

Conseil d'Administration du Collège Pierre BAYROU.

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Cécile LAFON	Michel FLORENS

Conseil d'Administration de l'EREF QRGA.

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Cécile LAFON	Pierre DONNADIEU
Bernadette RAMES	Christian GALLAND
Gilles BONSANG	Michel TABARLY

Commission suivi de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV). (5 personnes)

Pierre DONNADIEU	Alain ICHES	Christian FRAUCIEL

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Eric SCHATZ-BOITEL	François RENAULT	

Syndicat Départemental d'Energies 82 (SDE 82) – Transition énergétique pour la croissance verte :

1 titulaire et 1 suppléant

Pierre HEBRARD (titulaire)	Vincent COUSI (suppléant)

Syndicat Départemental d'Energies du Tarn :

1 titulaire et 1 suppléant

Thierry GAUTIER (titulaire)	Philippe CROS (suppléant)

Représentants au Syndicat Cérou, Levezou et Ségala

2 titulaires et 2 suppléants par commune concernée: Verfeil,Laguépie,Castanet et Ginals

TITULAIRES	SUPPLEANTS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LAGUEPIE		**CASTANET**	
Emmanuel CROS	Daniel MERCADIER	Michel TABARLY	Laurent LOMBARD
Bernard MAGES	Pierre CROS	Michel FLORENS	Patricia FRANQUES
GINALS		**VERFEIL SUR SEYE**	
Cécile LAFON	André VIVENS	Roger RAITIERE	Fernand BAYLAC
Jean COUTANCIER	Evelyne ARDOUREL	Didier CHARDENET	Mme FERNANDES

Représentants à l'EPAGE VIAUR

1 titulaire et 1 suppléant

Bernard MAGES	Anne PHILIPPE

Représentants de la communauté de communes au sein du syndicat mixte du bassin versant Aveyron amont SMBV2A :

- 1 Délégué titulaire : Emmanuel CROS
- 1 Délégué suppléant : Daniel BESSEDE
- Élus référents :
  - 1 au titre de la commune de Castanet — Michel FLORENS
  - 1 au titre de la commune de Ginals — Jean COUTANCIER
  - 1 au titre de la commune de Laguépie — Bernard MAGES
  - 1 au titre de la commune de Parisot — Alain ICHES

Représentants de la communauté de communes au sein de l'EPAGE Aveyron Aval :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Emmanuel CROS	Alexandra PAPADOPOULO
Gilles BONSANG	Christian GALLAND

Représentants de la communauté de communes au sein de la commission géographique (secteur est) de l'EPAGE Aveyron Aval (3 personnes)

Gilles BONSANG	Alexandra PAPADOPOULO
Christian GALLAND	

Représentants à l'Association des Maires de France (AMF) (3 personnes)

Emmanuel CROS	Elisabeth BIRS

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Christian FRAUCIEL	

Représentants au conseil d'administration des Jardins des Gorges de l'Aveyron :

Monsieur Josian PALACH	
Monsieur Vincent COUSI	

REPRESENTANT AU CPIE QUERCY GARONNE

TITULAIRE	**SUPPLÉANT**
Madame Alexandra PAPADOPOULO	Monsieur Pierre DONNADIEU

Représentation a la CDCI : Gilles BONSANG

Ref. 2023_2758
Objet : CdC – Désignation de représentants aux diverses commissions internes obligatoires (annule et remplace les délibérations n°2020_2111 ; n°2020_2112b ; n°2020_2113b ; 2020_2130b en date du 11/08/2020 ; n°2020_2138 en date du 22/09/2020 ; n°2022_2550 en date du 19/07/2022 et n°2022_2612 en date du 08/11/2022)

Monsieur le Président explique aux membres du conseil que suite aux élections municipales de la commune de Saint Antonin Noble Val, en date du 9 juillet 2023, les fonctions occupées par les précédents délégués communautaires de St Antonin sont vacantes.

Il convient par conséquent de procéder à l'élection de leurs remplaçant(e) au sein des différentes commissions et instances.

Il ajoute que les commissions obligatoires dans lesquelles il convient d'élire des remplaçant(e)s sont les suivantes :

REPRESENTANTS TITULAIRES ET DES SUPPLEANTS A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID).

Le conseil doit proposer une liste de 40 noms parmi lesquels le DGFIP nommera 10 titulaires et 10 suppléants. Il est demandé aux maires des 17 communes de fournir à la Communauté de Communes une liste de noms selon la répartition suivante (en fonction de la population communale).

Saint Antonin (10 noms)

Bernard VIGNES	Daniel BENAC	Philippe PAGES
Gérard CASSAN	Damien CHAUMONT	Nicolas RAMOND
Pierre MERCADIER	Josian PALACH	
Henri DUMARQUEZ	Francis RECH	

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Caylus (7 noms)

Vincent COUSI	Yves DELRIEU	Daniel TABARLY
Martine MIRAMOND	Gisèle POUSSOU	
Serge CHEVAL	Michel BRAUN	

Varen, Laguépie et Parisot (3 noms pour chacune des communes)

VAREN	LAGUEPIE	PARISOT
Serge DUCOURNAU	Emmanuel CROS	Jean Pierre GELAC
Claude CABARES	Marie-Pierre PALOBART	Dimitri CHEVALERIAS
Bruno ANDREU-JAUME	Jean-Pierre DETRE	Patricia LAFON

Verfeil et Puylagarde (2 noms pour chacune des communes)

VERFEIL SUR SEYE	RAITIERE Roger	CHARDENET Didier
PUYLAGARDE	VIROLLE Alain	DESMEDT Didier

Castanet, Saint Projet, Cazals, Ginals, Lacapelle, Espinas, Feneyrols, Loze, Mouillac et Montrosier (1 nom pour chacune des communes),

CASTANET	Michel TABARLY	LACAPELLE-LIVRON	Magaly BRASSAC
CAZALS	Alain EMERIAU	LOZE	Raymond BOULPICANTE
ESPINAS	Gilles PINEL	MONTROSIER	Thierry GAUTIER
FENEYROLS	René ROUX	MOUILLAC	Christian DELRIEU
GINALS	André VIVEN	SAINT PROJET	Dominique BURG

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Monsieur Gilles BONSANG, président

TITULAIRES	**SUPPLÉANTS**
Monsieur Daniel BESSEDE	Madame Cécile LAFON
Monsieur Vincent COUSI	Monsieur Didier CHARDENET
Monsieur Christian GALLAND	Monsieur Josian PALACH
Monsieur Michel TABARLY	Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL
Monsieur Emmanuel CROS	Monsieur Daniel FERAL

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Commission « délégation de service public » (DSP)

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Monsieur Michel FLORENS	Madame Cécile LAFON
Monsieur Jean Claude ROMANO	Monsieur Daniel BESSEDE
Monsieur Vincent COUSI	Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL
Monsieur Serge REGOURD	Madame Elisabeth BIRS
Monsieur Daniel FERAL	Monsieur François RENAULT

Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Monsieur Gilles BONSANG (président)	
Cécile LAFON	Monsieur Daniel BESSEDE
Monsieur Daniel FERAL	Monsieur François RENAULT

Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Monsieur Gilles BONSANG (QRGA)	
Monsieur Daniel BESSEDE (QRGA)	
Monsieur Michel TABARLY (Castanet)	Monsieur Michel FLORENS (Castanet)
Monsieur Catherine BAGES (Cazals)	Monsieur Thierry EVRARD (Cazals)
Monsieur Vincent COUSI (Caylus)	Monsieur François SERVIERES (Caylus)
Madame Martine MIRAMOND (Caylus)	
Monsieur Daniel FERAL (Espinas)	Monsieur Gilles PINEL (Espinas)
Monsieur Christian GALLAND (Feneyrols)	Madame Claire MOLLIMARD (Feneyrols)
Madame Cécile LAFON (Ginals)	Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
Monsieur Didier MARTY (Lacapelle)	Monsieur Jean Philippe VIGUIER (Lacapelle)
Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)	Monsieur Daniel MERCADIER (Laguépie)
Monsieur Raymond BOULPICANTE (Loze)	Madame Aurore COURDESSES (Loze)
Monsieur Thierry GAUTIER (Montrosier)	Monsieur Philippe CROS (Montrosier)
Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)	Madame Emeline LAMERA (Mouillac)
Monsieur Alain ICHES (Parisot)	Monsieur Bernard ROSSIGNOL (Parisot)
Monsieur Alain VIROLLE (Puylagarde)	Monsieur Didier DESMEDT (Puylagarde)
Madame Elisabeth BIRS	Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL
Monsieur Josian PALACH	Monsieur François RENAULT
Monsieur Christian FRAUCIEL (Saint Pro-	Monsieur Jean Pierre BURG (Saint Projet)

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

jet)	
Monsieur Pierre HEBRARD (Varen)	Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
Monsieur Didier CHARDENET (Verfeil)	Madame Sophie DELRIEU (Verfeil)

Ref. 2024_2972
Objet : Modification de la délibération n°2024_2839 du 9 juillet 2024 relative aux différentes commissions internes thématiques

Monsieur le Président informe le conseil quant à la demande qu'il a reçue de délégués communautaires pour intégrer les commissions Ordures Ménagères et Eau et Assainissement. Il indique qu'il convient par conséquent de mettre à jour la composition des différentes commissions internes consultatives.

Il rappelle la composition actuelle, et fait appel aux éventuelles candidatures supplémentaires :

COMMISSION « PETITE ENFANCE ET ENFANCE-JEUNESSE »

- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen), président
- Madame Cécile LAFON (Ginals)
- Madame Elisabeth FABRE (Varen)
- Monsieur Thomas FABRE (Cazals)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Madame Chloé TEULIERES (St Antonin)
- Madame Nathalie CAMUS (St Antonin)
- Madame Manon VIDAILLAC (St Antonin)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)

COMMISSION « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »

- Monsieur Michel TABARLY (Castanet), président
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Monsieur Didier CHARDENET (Verfeil)
- Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)
- Monsieur Eric SCHATZ- BOITEL (St Antonin)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)
- Madame Catherine BAGES (Cazals)

COMMISSION « FAÇADES - OPAH »

- Madame Chantal LASSEIGNE (Cazals), présidente
- Madame Arne d'AVIGNON (Laguépie)
- Madame Patricia EVRARD (Cazals)
- Madame Anne PHILIPPE (Laguépie)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

COMMISSION « COMMUNICATION »

- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie), Président
- Madame Catherine BAGES (Cazals)
- Madame Brigitte COUTANCIER (Ginals)
- Madame Camille BALADI (St Antonin)

COMMISSION AGRICULTURE

- Madame Bernadette RAMES (Saint Antonin), présidente
- Monsieur Julien CASTELNAU (Laguépie)
- Monsieur Jean Luc DELPECH (Cazals)
- Monsieur Gérard CHALON (Cazals)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Daniel MERCADIER (Laguépie)
- Monsieur Christian FRAUCIEL (Saint Projet)
- Monsieur Alain ICHES (Parisot)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)

COMMISSION OM ET DECHETTERIES »

- Monsieur Michel FLORENS (Castanet), président
- Monsieur Didier MARTY (Lacapelle Livron)
- Monsieur André VIVENS (Ginals)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Thierry GAUTIER (Montrosier)
- Madame Bernadette RAMES (Saint Antonin)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Madame Patricia EVRARD (Cazals)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Monsieur Jean-Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Christina GALLAND (Féneyrols)
- Madame Alexandra PAPADOPOULO (Saint Antonin)
- Madame Anaïs RONDEAU (Verfeil)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)

COMMISSION « CULTURE »

- Monsieur Vincent COUSI (Caylus), président
- Madame Brigitte COUTANCIER (Ginals)
- Madame Laure GROS (Varen)
- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
- Monsieur Serge REGOURD (Laguépie)
- Monsieur Christian GALLAND (Feneyrols)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Madame Camille BALADI (St Antonin)
- Madame Nicole SALVAN (Cazals)

COMMISSION « GEMAPI »

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie), président
- Monsieur Michel TABARLY (Castanet)
- Monsieur Thierry EVRARD (Cazals)
- Monsieur Christian GALLAND (Feneyrols)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Julien RIGOLE (Laguépie)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)
- Madame Alexandra PAPADOPOULO (St Antonin)

COMMISSION « URBANISME – PLUI – SCOT)

- Monsieur Didier CHARDENET (Verfeil), président
- Madame Chantal LASSEIGNE (Cazals)
- Monsieur Serge DUCOURNAU (Varen)
- Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Madame Alexandra PAPADOPOULO (St Antonin)
- Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL (St Antonin)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Madame Catherine BAGES (Cazals)
- Monsieur Christian GALLAND (Féneyrols)

COMMISSION « RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS »

- Madame Chloé TEULIERES (St Antonin), présidente
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinas)
- Madame Camille BALADI (St Antonin)

COMMISSION « MOBILITES »

- Madame Cécile LAFON (Ginals), présidente
- Monsieur Pierre HEBRARD (Varen)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinas)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Didier MARTY (Lacapelle Livron)
- Madame Manon VIDAILLAC (St Antonin)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)

COMMISSION « EAU ET ASSAINISSEMENT »

- Monsieur Daniel FERAL (Espinas), président
- Monsieur Jean marie DESKEUVRE (Cazals)
- Monsieur Thierry EVRARD (Cazals)
- Monsieur René ROUX (Feneyrols)
- Monsieur Michel FLORENS (Castanet)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

- Monsieur Didier CHARDENET (Verfeil)

COMMISSION « BOURGS-CENTRES / PVD »

- Monsieur Vincent COUSI (Caylus), co-président
- Madame Amélie DAVID (Caylus)
- Madame Martine MIRAMOND (Caylus)
- Monsieur François SERVIERES (Caylus)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin), co-présidente
- Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL (St Antonin)
- Madame Aurélie de SAN MATEO (St Antonin)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)

CONSEIL D'EXPLOITATION « TOURISME »

- Collège des élus
  - Monsieur Vincent COUSI (Caylus), président
  - Madame Anne PHILIPPE (Laguépie)
  - Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
  - Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
  - Monsieur Jean Pierre GELAC (Parisot)
  - Monsieur Daniel VIDAL (Castanet)
  - Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
  - Monsieur René ROUX (Feneyrols)
  - Madame Chloé TEULIERES (St Antonin)
  - Monsieur François RENAULT (St Antonin)
  - Madame Camille BALADI (St Antonin)
- Collège des socio-professionnels
  - Madame Pascale CONSTANS (Saint Antonin)
  - Monsieur Martin CLOUZOT (Saint Antonin)
  - Monsieur Bernard MAGES (Laguépie)
  - Madame Roseline SERRA (Caylus)
  - Madame Martine VORELLE (Caylus)
  - Madame Camille FLAMME (Parisot)
  - Madame Véronique BAISSET (Varen)
  - Madame Nicole BRONDAILLE (Ginals)

COMMISSION « FINANCES »

- Monsieur Gilles BONSANG (QRGA), Président
- Madame Cécile LAFON (Ginals)
- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinas)
- Madame Patricia EVRARD (Cazals)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)
- Monsieur Bernard VISINET (St Antonin)

COMMISSION « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

- Madame Catherine BAGES (Cazals)

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

- Monsieur Didier DESMEDT (Puylagarde)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinas)
- Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)

1.5. Actes administratifs

Actes administratifs

En 2025, les actes administratifs signés par le Président et approuvés par le Conseil Communautaire sont les suivants :

- 187 délibérations

Les arrêtés actés par le Président concernent essentiellement le domaine de la gestion des ressources humaines et la modification des tarifs pratiqués à l'OTI, au Fablab ou à la Grotte du Bosc.

2. BUDGET ET REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2025

Pour l'année 2025, le budget primitif principal et les cinq budgets annexes (Location Développement Economique, Pech Rondols, Assainissement, Office du Tourisme Intercommunal et Eau potable) de la Communauté de Communes ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 8 avril 2025. A compter du 1er janvier 2025, le budget annexe GEMAPI a été repris dans le budget général. Les comptes Financiers Uniques (CFU) 2025 ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 10 Mars 2026.

Taux d'imposition votés par le Conseil Communautaire pour l'année 2025 (8 avril)

Taxe Foncière Bâtie (TFB)	5,97 %
Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)	26,47 %
Taxe Habitation Additionnelle	4.48 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	32,15 %
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	15,53 %

Budget Général 2025

BP 2025	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	8 009 000,00 €	1 249 000,00 €
Recettes	8 009 000,00 €	1 249 000,00 €
CA 2025	**Section de Fonctionnement**	**Section d'investissement**
Dépenses	6 628 324,39 €	1 281 195,05 €
Recettes	7 971 587,51 €	1 494 393,90 €
Résultat 2025	**1 343 263,12 €**	**213 198,85 €**

Budget Annexe Locations développement économique 2025

Le Budget Annexe **Locations développement économique** traduit les opérations liées au développement économique (bâtiment MTS basé à Laguépie, hôtel d'entreprises à Lexos et le centre de ressources économiques à Caylus). Depuis 2024, l'activité du Tiers lieu, dans son intégralité, a été transférée sur ce

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

budget annexe

BP 2025	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	391 000,00 €	1 749 332,54 €
Recettes	391 000,00 €	1 749 332,54 €

CA 2025	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	301 440,21 €	204 432,82 €
Recettes	333 578,62 €	981 973,23 €
Résultat 2025	**32 138,41 €**	**777 540,41 €**

Budget Annexe ZA Pech Rondols 2025

BP 2025	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	193 997,08 €	121 750,00 €
Recettes	193 997,08 €	121 750,00 €
CA 2025	**Section de Fonctionnement**	**Section d'investissement**
Dépenses	113 200,67 €	114 948,00 €
Recettes	193 997,08 €	121 750,00 €
Résultat 2025	**80 796,41 €**	**6 802,00 €**

Budget Annexe ASSAINISSEMENT 2025

BP 2025	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	1 464 000,00 €	1 025 000,00 €
Recettes	1 464 000,00 €	1 025 000,00 €

CA 2025	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	871 712,25 €	140 274,76 €
Recettes	1 401 447,58 €	1 004 027,30 €
Résultat 2025	**529 735,33 €**	**863 752,54 €**

Budget Annexe Office du Tourisme Intercommunal 2025

BP 2025	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	506 000,00 €	36 500,00 €
Recettes	506 000,00 €	36 500,00 €

CA 2025	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	312 610,25 €	26 336,59 €
Recettes	495 207,13 €	34 161,12 €
Résultat 2025	**182 596,88 €**	**7 824,53 €**

Budget Annexe EAU POTABLE 2025

BP 2025	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	2 839 100,00 €	1 388 000,00 €
Recettes	2 839 100,00 €	1 388 000,00 €

CA 2025	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	2 180 859,22 €	983 400,52 €
Recettes	2 785 501,29 €	1 065 380,48 €

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Résultat 2025	**604 642,07 €**	**81 979,96 €**

Contributions aux organismes extérieurs 2025

Organisme	Objet	Contribution 2025 en €
Pays Midi Quercy	Fonctionnement	55 909,00
SDD 82	Traitement – Transport Déchets / Déchetteries	731 300,00
EPAGE Aveyron Aval	Fonctionnement	12 882,84
Synd. Tarn et Garonne Numérique	Haut Débit Fonctionnement	5 864,00
Synd. Tarn et Garonne Numérique	Haut Débit Investissement	7 094,22

Subventions versées aux associations en 2025

Associations	Subventions 2025
Rock d'Anglars	4500
Varen en Scène	1 000
Trail des 3 rocs	500
Mosaïque en Val	600
Festilitt	500
BAZART	1500
Aveyron Viaur VTT	500
Billy Billy	700
La Symphorine	300
O'Babeltut	600
Festival des Arts en Ballade	600
AMARE	600
La Super Asso	600
Au coin du jeu	500
TOTAL	**13 000**

Hors enveloppe :

- Fonds d'aide aux jeunes (versé au Conseil Départemental) : 500 €
- Mission locale : 1 000 €
- L'ALMA : 7 500 €
- Jardins des Gorges de l'Aveyron : 2 500 €
- Al Païs de Boneta : 1 100.00 €
- Micro Crêche A Petits Pas (subvention 21 384.84 + Fluides 1 522.56) Total 23 357.40 €
  - Chorale de Territoire : 216.00 €
- Micro Crêche histoire de bulles (subvention 18 195.70 + Fluides 0.00) Total 18 195.70 €
- Crêche Capucine (subvention 25 473.98 + Fluides 3 177.39) Total 28 651.37 €
  - Crêche Les Bambins : 3 140.94 € (Subvention 2 mois)
- Ecole St Antonin: Transport Enfants DRIMM : 468.00
- UDAF : 11 000.00 €

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

- AGIR ABCD : 2 000.00 €
- Midi Quercy Energie : 2 721.50 €

3. RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les effectifs au 31 décembre 2025 :

L'équipe de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron se compose de 89 agents répartis comme suit :

- 45 agents fonctionnaires ou en CDI de droit public (40 titulaires, 2 stagiaires et 3 CDI de droit public),
- 21 agents en CDD de droit public occupant un emploi permanent,
- 13 agents de droit privé (11 agents en CDI de droit privé et 2 CDD de droit privé),
- 8 agents non permanents en CDD de droit public (8 contrats de projet, 0 accroissement temporaire d'activité et 0 contrat de remplacement).

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des fonctionnaires ou des CDI de droit public au 31-12-2025

Nombre d'agents par service	TOTAL	Hommes	Femmes
DIRECTION GENERALE	1	1	0
ADMINISTRATION	5	1	4
URBANISME/SIN	2	1	1
COMMUNICATION	1	1	0
MAISONS France Services	4	0	4
SERVICE ENTRETIEN DES CHEMINS	2	2	0
ORDURES MEN. / COLLECTE S.	11	9	2
CELLULE TRAVAUX EN RÉGIE	2	2	0
SERVICE GEMAPI	4	4	0
PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE	5	2	3
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT	5	5	0
HYGIENE ET SECURITE	1	0	1
LECTURE PUBLIQUE	0	0	0
TIERS-LIEU / FAB LAB	0	0	0
OFFICE DE TOURISME	2	0	2
Total Titulaires et CDI sur emploi permanent	**45**	**28**	**17**

Nombre **d'emplois permanents pourvus par des CDD de droit public** au 31-12-2025

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Nombre d'agents par service	TOTAL	Hommes	Femmes
PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE	8	3	5
ADMINISTRATIF CTG	0	0	0
SERVICE GEMAPI	1	1	0
TIERS-LIEU/FABLAB	2	1	1
OFFICE DE TOURISME	3	2	1
GROTTE DU BOSC	1	0	1
ENTRETIEN DES LOCAUX	2	0	2
CELLULE TRAVAUX EN REGIE	1	1	0
ORDURES MENAGERES	1	0	1
INFORMATIQUE	1	1	0
OFFRE D'ACCUEIL/DEV ECO	1	0	1
Total CDD de droit public sur emploi permanent	**21**	**9**	**12**

Nombre **d'emplois non permanents** pourvus par des CDD de droit public au 31-12-2025

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
CHARGE DE MISSION PETITE VILLE DE DEMAIN (CONTRAT DE PROJET)	1	1	0
ARCHITECTE	1	0	1
TIERS LIEU/FABLAB	2	0	1
OFFICE DE TOURISME	1	2	0
CHARGÉ.E DE MISSION DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE/INGÉNIERIE DE PROJET CULTUREL (CONTRAT DE PROJET)	1	0	1
CHARGE DE MISSION POLE PLEINE NATURE	1	1	0
SERVICE ORDURES MENAGERES (remplacement)	1	0	1
Total CDD de droit public sur emploi non permanent	**8**	**4**	**4**

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des CDI de droit privé au 31-12-2025

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
SERVICE EAU - ASSAINISSEMENT	8	5	3
CELLULE TRAVAUX EN REGIE	2	2	0
SERVICE HYGIENE ET SECURITE	1	1	0
Total CDI de droit privé sur emploi permanent	**11**	**8**	**3**

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des CDD de droit privé au 31-12-2025

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
CELLULE TRAVAUX EN REGIE	1	1	0
SEVICE ADMINISTRATIF ASSAINISSE-MENT- EAU POTABLE	1	0	1
Total CDD de droit privé sur emploi non permanent	**2**	**1**	**1**

TOTAL EFFECTIFS AU 31-12-2025

		Hommes	Femmes
Total	**87**	**50**	**37**

Mouvements du personnel sur l'année 2025

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Ont rejoint le service :
- **Monsieur MORARD** le 15 juillet 2025 ;

Ont quitté le service :
- **Madame ANDURAND** le 25 décembre 2025 ;

SERVICE GEMAPI

- **Monsieur GALLO** a renouvelé sa période de disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 31 décembre 2028.

SERVICE OTI

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Ont rejoint le service :
- **Madame SIMONE** le 04-11-2025 ;

Ont quitté le service :
- **Madame NIETO** le 30-11-2025
- **Madame CHASSERIAUD** le 31-12-2025

Madame TERSET a renouvelé sa période de disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 30 avril 2029.

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Ont rejoint le service :
- **Monsieur RAMBAUD** le 30-06-2025 ;

Ont quitté le service :
- **Madame PAUPY** le 31-12-2025
- **Madame ALET** le 31-12-2025

SERVICE INFORMATIQUE

Ont rejoint le service :
- **Monsieur GAUTIER** le 01-09-2025 ;

Ont quitté le service :
- **Monsieur RENARD** le 31-08-2025.

LA FABRIQUE / FABLAB

Ont quitté le service :
- **Madame JOFFRE** le 31-12-2025

FRANCE SERVICES

- **Madame ARTOUS** a été renouvelée en disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 15 novembre 2026.

ENTRETIEN DES LOCAUX

Ont rejoint le service :
- **Madame COMBETTES** le 29-01-2025
- **Madame CURUTCHET** le 01-10-2025.

Ont quitté le service :
- **Madame COMBETTES** le 30-09-2025
- **Madame BARRAU** le 26-06-2025

SERVICE LECTURE PUBLIQUE

- **Madame COSSON** a été renouvelée en disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 31 octobre 2028.

LES SAISONNIERS :

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Bilan du nombre d'emplois saisonniers pour l'année 2025

Statuts	Nombre contrats	Hommes	Femmes
SAISONNIERS ALSH	71	12	59
SAISONNIERS OM	6	6	0
SAISONNIERS ENTRETIEN	8	0	8
SAISONNIERS EAU ASSAINISSEMENT	1	0	1
SAISONNIER CHEMINS	1	1	0
SAISONNIERS GROTTE DU BOSC	6	0	6
SAISONNIERS OTI	5	0	5
TOTAL	98	19	79

L'ALSH intercommunal recrute en période de vacances scolaires des saisonniers en contrat d'engagement éducatif (CEE), 71 contrats ont été établis répartis sur 796.5 jours pour l'année 2025.
Les stagiaires BAFA : les ALSH ont conclu 20 conventions de stage BAFA, représentant 134 jours de présence sur site.

Le service des ordures ménagères a recruté 4 saisonniers pour la période estivale et 2 en période hivernale.
Le service entretien a recruté des saisonniers à chaque période de vacances scolaires : 2 agents en février, 2 agents en avril, 2 agents en été, 2 agents à l'automne, pas en vacances de noël.

Le service eau assainissement a recruté un agent à mi-temps sur la période estivale pour une période 4 mois.

Le service chemins a recruté un agent à temps complet sur la période estivale pour une période 6 mois.

L'exploitation de la grotte du Bosc a donné lieu au recrutement de 6 saisonniers.

Les offices de tourisme ont recruté 5 saisonniers pour la saison 2025.

4. BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Cette partie récapitule les biens immobiliers et le parc automobile de la Communauté de Communes au 31 décembre 2025.

Bâtiments appartenant à la Communauté de Communes

Bâtiment N°	**Désignation**	**Adresse**
Bâtiment N°1	Services techniques	Lieu dit « PETAMPES » - CAYLUS
Bâtiment N°2	Jardin des gorges de l'Aveyron	FENEYROLS
Bâtiment N°3	Maison familiale et rurale	VERFEIL SUR SEYE
Bâtiment N°4	Bâtiment de stockage (2005)	LAGUEPIE
Bâtiment N°5	Bâtiment polyvalent (2005)	PARISOT
Bâtiment N°6	Hôtel d'entreprises	LEXOS – VAREN
Bâtiment N°7	Centre de Ressources Econo-	CAYLUS

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

	miques	
Bâtiment N° 8	Grotte du Bosc	SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N° 9	TIERS LIEU (CARSAC)	CAYLUS
Bâtiment N° 10	TIERS LIEU (CENTRE BOURG)	CAYLUS

Bâtiments loués par la Communauté de Communes ou mis à disposition

Bâtiment N°	Désignation	Adresse
Bâtiment N°11	Siège social *(Délibération n°131/2002)*	Mairie – SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N°12	ALSH Caylus	La Barthe –CAYLUS
Bâtiment N°13	ALSH St Antonin	Ecole – SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N°14	Local Jeunes	Ancienne école primaire - SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N°15	ALSH Laguépie	Av de la gare – LAGUEPIE
Bâtiment N° 16	Office du tourisme St Antonin	
Bâtiment N° 17	Office du tourisme Caylus	
Bâtiment N° 18	Office du tourisme Laguépie	
Bâtiment N° 19	Usine production eau potable	SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N° 20	Usine production eau potable	CAZALS
Bâtiment N° 21	Usine production eau potable	CAYLUS
Bâtiment N° 22	Usine production eau potable	LOZE
Bâtiment N° 23	Usine production eau potable	PARISOT
Bâtiment N° 24	Usine production eau potable	VAREN

Terrains appartenant à la Communauté de Communes

Terrain N°	Désignation	Commune	Propriété
TERRAIN N°1	Déchetterie *(Délibération n° 477/06)*	VAREN (LEXOS)	Propriété CC QRGA (2006)
TERRAIN N°2	Déchetterie *(Délibération n°381/2005)*	PARISOT	Bail emphytéotique avec la Mairie de Parisot
TERRAIN N°3	Association Jardins des Gorges Aveyron (JGA) *(Délibération n°478/2006)*	FENEYROLS	Propriété CC QRGA met à disposition à l'association JGA (2006)
TERRAIN N° 4	Zone artisanale de Pech Rondols	CAYLUS	Propriété CC QRGA (2013)
TERRAIN N° 5	Grotte du Bosc	ST ANTONIN NV	Propriété à M. MERCADIER parcelle 1846
TERRAIN N° 6	Parcelle n°0C 1379	CAYLUS	Propriété CC QRGA (2018)
TERRAIN N° 7	Parcelle n°0C1380	CAYLUS	Propriété CC QRGA (2018)
TERRAIN N° 8	Parcelle n°0C 1381	CAYLUS	Propriété CC QRGA (2018)
TERRAIN N°9	Grotte du Bosc	ST ANTONIN NV	Propriété de M. BELLAVAL parcelle

Etat du parc automobile de la Communauté de Communes

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

										session
1	eau	VL_Soc	Renault	Clio	FB-456-NP	02/11/2018	21/06/2023		7	2
2	Assainissement	VL_Soc	Renault	Clio	EM-491-TB	24/05/2017	03/06/2021		8	4
3	Assainissement	Fourgon	Nissan	NV200	BS-025-SQ	12/08/2011	12/08/2011		14	14
4	Assainissement	Fourgon	Peugeot	Expert	FJ-780-ET	30/07/2019	30/07/2019		6	6
~~5~~	~~Chemins~~	~~Fourgon~~	~~Peugeot~~	~~Partner~~	~~FN-497-QG~~	~~17/01/2006~~	~~17/01/2006~~	~~02/10/2024~~	20	20
6	Chemins	4x4	Peugeot	Partner Dangel	HA-841-KS	10/04/2015	13/09/2024		11	1
7	Chemins	4x4	Ford	Transit	CN-401-JE	29/11/2012	29/11/2012		13	13
8	Loisir	VL_9p	Citroën	Jumpy	FH-219-JF	27/06/2019	27/06/2019		6	6
9	Loisir	VL_9p	Citroën	Jumpy	EX-309-TS	31/05/2018	31/05/2018		7	7
10	Loisir	VL_9p	Citroën	Jumper	2458 KZ 82	23/10/2002	01/01/1922		23	
11	Loisir	VL_9p	Citroën	Jumper	4707 KZ 82	01/04/2001	01/01/1922		25	
12	Loisir	VL_9p	Peugeot	Expert	EM-854-LV	16/05/2017	16/05/2017		8	8
13	Loisir	VL_5p	Renault	Kangoo	EN-395-VW	30/06/2017	30/06/2017		8	8
14	Loisir	Fourgon	Renault	Master	EK-705-RR	10/03/2017	21/11/2022		9	3
15	Administration	VL_5p	Renault	Clio	DH-047-BN	26/06/2014	26/06/2014		11	11
16	Administration	VL_5p	Renault	Kangoo	CG-513-YP	26/06/2012	26/06/2012		13	13
17	Administration	VL_5p	Renault	Kangoo noir	FX-881-BD	09/02/2021	04/11/2021		5	4
~~18~~	~~OM~~	~~VL_5p~~	~~Renault~~	~~Clio~~	~~EC-788-AG~~	~~09/05/2016~~	~~03/10/2022~~	~~19/05/2025~~	9	3
~~19~~	~~Administration~~	~~VL_5p~~	~~Peugeot~~	~~Rifter~~	~~FR-886-EE~~	~~06/07/2020~~	~~31/07/2020~~	~~01/09/2024~~	5	5
20	REGIE EAU	PL	Iveco	6x4Bibenne	FT-774-YK	24/04/2007	04/11/2020		18	5
21	REGIE EAU	Fourgon	Renault	Trafic	EV-729-AP	14/02/2018	14/02/2018		8	8
22	REGIE EAU	Fourgon	Peugeot	Partner	ED-554-YY	15/07/2016	04/05/2022		9	3
23	Eau	VL_Soc	Peugeot	208	EQ-077-GT	06/09/2017	12/05/2022		8	3
24	Eau	Fourgon	Ford	Transit	CF-107-TC	23/02/2012	30/05/2012		14	13
25	Eau	Fourgon	Nissan	NV200	FH-105-BY	19/06/2019	19/06/2019		6	6
~~26~~	~~Eau~~	~~Fourgon~~	~~Renault~~	~~Kangoo~~	~~FQ-212-RQ~~	~~19/06/2020~~	~~19/06/2020~~	~~23/07/2025~~	5	5
~~27~~	~~Eau~~	~~Fourgon~~	~~Renault~~	~~Kangoo~~	~~FR-943-NS~~	~~22/07/2020~~	~~22/07/2020~~	~~23/07/2025~~	5	5
28	Eau	Fourgon	Nissan	NV200	FH-066-BY	19/06/2019	19/06/2019		6	6
29	Eau	Fourgon	Renault	Kangoo	GM-712-BL	23/02/2016	09/01/2020		10	6
30	Eau	Fourgon	Renault	Trafic	EP-927-NT	28/07/2017	28/07/2017		8	8
31	OM	PL	Iveco	Eurocargo	DK-294-HE	19/01/1999	12/07/2019		27	6
32	Eau	PL	Iveco	Eurocargo	FM-518-KG	02/02/2005	02/02/2005		21	21
33	Eau	PL	Renault	Premium	CJ-884-JQ	01/08/2012	01/12/2023		13	2
34	Assainissement	Fourgon	Renault	Kangoo	FJ-731-XX	04/09/2019	24/11/2023		6	2
35	OM	BOM	Volvo	FMD4233A4	AF-976-MG	18/11/2009	18/11/2009		16	16
~~36~~	~~OM~~	~~BOM~~	~~Mercedes~~	~~ICONIC~~	~~CG-694-YJ~~	~~26/06/2012~~	~~26/06/2012~~	~~30/06/2025~~	13	13

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

N°	Service	Type	Marque	Modèle	IMMAT	Date MEC	Date Achat	Vente/destruction	Age Véhicule	Tps Poss
37	OM	BOM	Mercedes	ICONIC	DT-111-VL	03/08/2015	03/08/2015		10	10
38	OM	BOM	Scania	L320	GH-930-TR	28/07/2022	28/07/2022		3	3
39	OM	BOM GRUE	Scania	P410	GE-899-XC	25/02/2022	07/01/2025		4	1
40	OM	Fourgon	Citroën	Nemo	1666 KZ 82	03/12/2008	03/12/2008		17	17
41	OM	Benne	Renault	Maxity	440 KV 82	24/08/2007	24/08/2007		18	18
42	Garage	Fourgon	Peugeot	Partner	AE-364-JT	01/01/2009	11/02/2020		17	6
43	Garage	Fourgon	Renault	Berlingo	8457 KE 82	25/06/2003	25/06/2003		22	22
44	Travaux	Fourgon	Peugeot	Boxer	FL-918-ET	29/10/2019	29/10/2019		6	6
45	Travaux	Fourgon	Renault	Kangoo	ER-205-MB	30/11/2010	11/11/2023		15	2
46	GEMAPI	4x4	Ford	Ranger	ET-741-SR	31/01/2018	31/01/2018		8	8
47	GEMAPI	Benne	Nissan	Cabstar	DX-288-BJ	02/11/2015	02/11/2015		10	10
48	GEMAPI	4x4	Dacia	Duster	EZ-547-VK	19/08/2018	29/04/2024		7	1
49	Culture	Fourgon Electrique	Peugeot	E-Expert	GZ-058-MR	02/10/2024	02/10/2024		1	1
50	Administration	VL_5p	Renault	Symbioz	HD-195-GX	30/04/2025	30/04/2025		0	0
51	HST	Fourgon Electrique	Renault	Kangoo E-tech	HD-949-GW	30/04/2025	20/05/2025		0	0
52	Eau	Fourgon	Renault	Trafic	HE-722-DS	19/06/2025	19/06/2025		0	0
53	Eau	Fourgon	Renault	Trafic	HE-078-DT	19/06/2025	19/06/2025		0	0
54	OM	VL_5p	Renault	Clio V	GK-428-FX	27/10/2022	26/09/2025		3	0
55	OM	Benne	Iveco	35C16	GS-569-WB	05/12/2023	17/10/2025		2	0
56	Loisir	VL_9p	Peugeot	Expert	HJ-745-HP	24/02/2026	27/02/2026		0	
								Moyennes	9,7 ans	6,8 ans

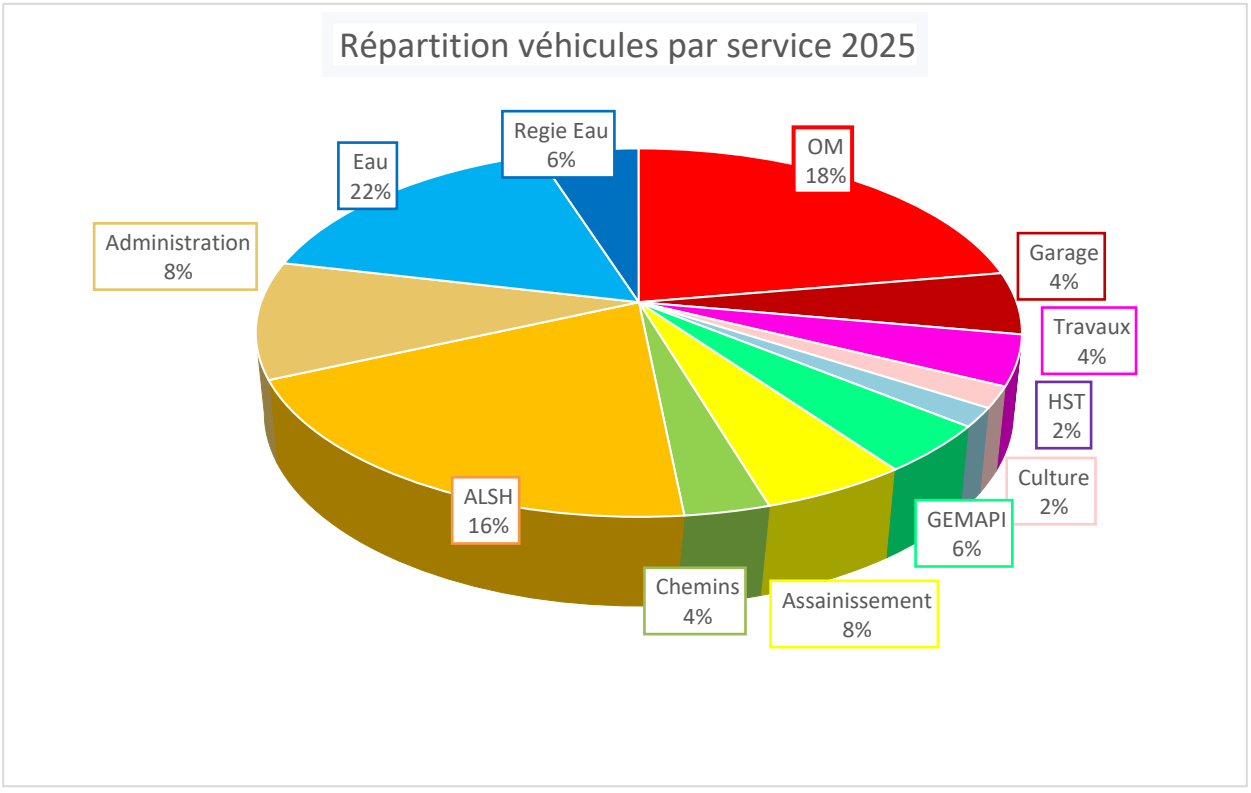

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Etat du parc d'engins de la Communauté de Communes

N	Service	Type	Marque	Modèle	IMMAT	ANNEE	Vente	Age
1	CHEMINS	Banqueteuse	Desvoys	DMF		01/01/2009		17,0
2	CHEMINS	Epareuse	SMA	PUMA 2250		01/01/2012		14,0
3	CHEMINS	Fourche	ALLO			18/08/2009		16,0
4	CHEMINS	Tracteur	Massey-Fergusson	6445	AC-633-LM	18/08/2009		16,0
5	CHEMINS	Micro-tracteur	Kubota	BX231	FV-853-AJ	12/11/2020		5,0
6	CHEMINS	Rem. plateau	Lider		FQ-997-QT	08/12/2020		5,0
7	eau	Pelle 3T5	Takeuchi	TB135		12/04/2007		19,0
~~8~~	~~eau~~	~~Pelle 3T5~~	~~Takeuchi~~	~~TB138M~~	-	~~01/01/2007~~	~~24/09/2025~~	~~19,0~~
9	eau	Compresseur REM			4233-JM-82	01/01/2002		24,0
~~10~~	~~REGIE EAU~~	~~Pelle 12T Roues~~	~~Mecalac~~	~~MTX~~	-	~~26/03/2014~~	~~24/09/2025~~	~~12,0~~
11	REGIE EAU	Rem Porte Engins			DL-933-ZD	09/11/2020		5,0
12	REGIE EAU	Pelle 8T	Yanmar	VIO80-01		01/01/2013		13,0
13	GEMAPI	Benne Agricole			FM-645-RN	01/09/2018		7,0
14	GEMAPI	Broyeur	Negrie	Chipper 19T		01/01/2012		14,0
15	GEMAPI	Fourche	Mailleux	MX40.85		14/09/2017		8,0
16	GEMAPI	Rem Tribenne VL	Lider	32600PE	CP-589-KR	01/01/2012		14,0
17	GEMAPI	Tracteur	FIAT	DT60.90	1503-KD-82	05/11/2002		23,0
18	GEMAPI	Tracteur	VALTRA	A104H4	FZ-704-AC	03/05/2021		4,0
19	GEMAPI	Treuil Forestier	Krapan	8T		01/01/2010		16,0
20	OM	Balayeuse	Karcher			13/03/2009		17,0
21	OM	Tractopelle	JCB	CX	655827	06/01/1991		35,0
22	OM	Nettoyeur HP	Kranzel			13/03/2010		16,0
~~23~~	~~OM~~	~~Pelle~~	~~Hihimer~~	~~40NX2~~	-	~~02/10/2020~~	~~22/01/2026~~	~~5,0~~
24	GEMAPI	Porte engins agri-cole	CMS	PEA650H		12/06/2024		1,0
25	OM	Pelle 5T	CAT	305 E2	CAT0305ETH5M15178	09/07/2021		4,0
26	EAU	Pelle 5T	Wacker Neuson		WNCE1902	01/01/2022		4,0
27	REGIE EAU	Pelle à roues	Wacker Neuson		X6841	01/01/2025		1,0
							Moyenne	12,4 ans

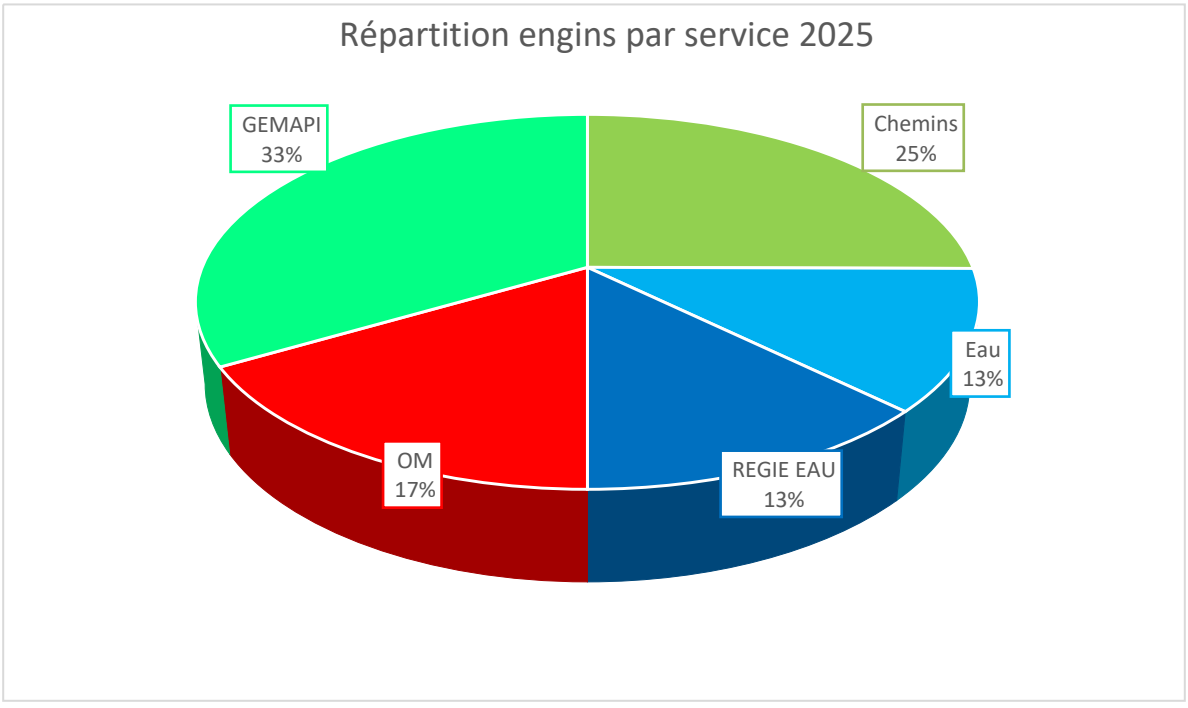

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

5. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QRGA EN 2024 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DEVELOPPEMENT INTERNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Ce paragraphe évoque les initiatives de la Communauté de Communes, en matière d'aménagement du territoire au cours de l'année 2024.

5.1. La politique d'amélioration de l'habitat

Intitulé de l'opération	**Opération « Façades » et « Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat »**
État de l'opération	En cours pour l'opération « façades » et « l'Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat »
État des lieux 2025 - Dossiers « FACADES »	
0 DOSSIER financé	
L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) 10 dossiers ont été financés en 2025. 10 Propriétaires occupants : MONTANT 500 € par foyer Soit 5 000 € 0 Propriétaire bailleur en 2025.	

5.2. Le Haut Débit

Schéma Directeur Numérique :

La CdC a adopté un projet de schéma d'ingénierie de notre territoire au sein du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique le 31 mai 2016. Celle-ci a adhéré au Syndicat Mixte « Tarn et Garonne Numérique » le 15 décembre 2015.
En 2023, ce syndicat a évolué pour devenir « Tarn et Garonne Aménagement » (TGA), évolution approuvée par le conseil communautaire en date du 23/05/2023 (délibération n° 2023_2726).
L'aménagement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire tarn-et-garonnais, dont celui de la CCQRGA, s'est poursuivi et finalisé en 2025.

5.3. Développement économique

L'année 2025 marque la mi-parcours de la programmation « Promouvoir et développer l'attractivité » du FEDER-FSE+ Auvergne-Rhône-Alpes, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026. Dans ce cadre, la chargée de mission en charge du service développement économique et attractivité de la CCQRGA est mobilisée à temps plein sur la mise en œuvre de cette opération.

Le présent document propose un état des lieux de l'avancement des actions conduites au cours de la deuxième année du programme, dont l'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire, attirer de nouveaux habitants et actifs, et maintenir la population, afin de lutter contre le déclin démographique et soutenir la vitalité locale.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Axe I : Promotion de l'attractivité du territoire

Livre de recettes

Un livre de recettes originales a été réalisé afin de valoriser les 17 communes de la CCQRGA et d'inviter à découvrir le territoire à travers une balade gourmande. Conçu comme un outil d'attractivité territoriale, l'ouvrage a été élaboré en collaboration avec l'association Ewé et l'illustratrice Marine Giacomi. Il mêle recettes, textes, témoignages et illustrations originales pour proposer un portrait sensible du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, en mettant en valeur le lien entre gastronomie, cadre de vie et identité locale.

Une soirée de lancement et de valorisation des producteurs locaux a été organisée le 22 octobre à Saint-Antonin-Noble-Val, en partenariat avec le Club d'entreprises ADRET, réunissant plus de 70 participants (partenaires, artisans, producteurs, restaurateurs et habitants impliqués dans le projet).

Le livre est aujourd'hui offert aux nouveaux habitants via les 17 mairies et également proposé à la vente dans les offices de tourisme de Saint-Antonin-Noble-Val, Laguépie et Caylus, ainsi que dans plusieurs points de dépôt-vente du territoire.

Stratégie d'attractivité territoriale

L'année 2025 a engagé le déploiement de sa stratégie de marketing territorial « La Vie Douce en Causses et Gorges de l'Aveyron », visant à renforcer l'attractivité du territoire et à soutenir l'installation de nouveaux habitants et actifs.

Une identité de marque territoriale a été créée, accompagnée de messages adaptés aux différentes cibles (actifs, entrepreneurs, télétravailleurs, professionnels de santé, etc.). Cette stratégie s'est traduite par la mise en ligne d'une plateforme web dédiée en octobre 2025, conçue comme une vitrine du territoire et de ses opportunités de vie et d'emploi. Le site www.lavie-douce.fr a enregistré plus de 1 000 visites 3 mois après son lancement, provenant de 25 pays, avec 33 % de visiteurs revenant plusieurs fois. Les contenus les plus consultés concernent notamment l'emploi, l'installation et la découverte du territoire, confirmant l'intérêt pour les opportunités de vie locale.

Afin d'incarner cette démarche, 11 portraits vidéo d'acteurs locaux (habitants, entrepreneurs, professionnels) ainsi qu'une vidéo d'attractivité territoriale ont été produits, mettant en avant l'équilibre entre vie professionnelle et qualité de vie sur le territoire. Une seconde vidéo, consacrée à la période hors saison, est prévue pour 2026 afin de compléter cette mise en récit.

Le compte Instagram associé a généré plus de 8 600 vues et touché plus de 3 500 comptes en quatre mois, contribuant à accroître la visibilité du territoire.

Enfin, la démarche a été structurée par 5 groupes de travail "Attractivité", associant élus, partenaires et acteurs locaux, afin de co-construire les outils et orientations de cette stratégie territoriale.

Programme GRENAT-CLPE

La CCQRGA participe au programme GRENAT (anciennement intitulé « RH Attractivité), financé par l'ANCT et animé par l'association Adefpat, aux côtés de 12 territoires et 3 agences d'attractivité d'Occitanie. Ce projet de coopération interterritoriale vise à améliorer l'attractivité des entreprises et des territoires ruraux pour les employés, notamment en explorant le rôle des entreprises dans les dynamiques territoriales : coopérations locales, engagements en matière de transition économique et écologique, et contribution au développement local.

La collectivité s'est également engagée dans le Comité Local pour l'Emploi du Grand Montauban, piloté par la Préfecture du Tarn-et-Garonne, dans lequel elle porte une action spécifique s'intitulant « Renforcer la visibilité et l'attractivité de l'emploi local », qui vise à agir sur l'attractivité des structures employeuses en CCQRGA. Des actions ont été élaborées en 2025, dont la mise en ligne

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

d'une cartographie de l'emploi local sur le site lavie-douce.fr, en partenariat avec France Travail. L'essentiel du programme d'actions reliés au CLPE seront néanmoins mise en œuvre opérationnelles en 2026.

Club ADRET

En 2025, la CCQRGA a accompagné la structuration et la dynamique du Club d'entreprises intercommunal ADRET. Le renouvellement de l'équipe bénévole a permis de relancer l'animation du réseau, avec la création d'un site internet et de nouveaux outils de communication dédiés.

Au cours de l'année, six rencontres d'entreprises ont été organisées afin de favoriser les échanges, les coopérations et la mise en réseau des acteurs économiques du territoire, permettant au Club de gagner en visibilité et de recruter de nouveaux membres.

Une vidéo de présentation du Club a également été réalisée afin de valoriser ses actions et de renforcer sa visibilité auprès des entreprises du territoire.

Axe II : Développement des conditions favorables à la création d'emploi et d'activité locale

Porteurs de projets

En 2025, le service développement économique de la CCQRGA a assuré 24 prises de contact avec des porteurs de projets, afin de les informer, les orienter et faciliter leur installation sur le territoire.

Un CODIR dédié à la transversalité interservices a également été mis en place afin d'améliorer la coordination dans le traitement des dossiers des porteurs de projets. Dans ce cadre, un formulaire en ligne de notice projet commune a été créée, afin de centraliser et d'accélérer l'instruction des demandes, et d'harmoniser les pratiques.

Afin de faciliter l'accès à l'information économique locale, le service a également lancé un dispositif de « Petites Annonces Professionnelles » en ligne sur le site de la CCQRGA, permettant d'assurer une veille et une mise en visibilité des ventes et locations d'activités ou de locaux sur le territoire. La page dédiée aux aides aux entreprises a également été refondue et comporte maintenant tous les dispositifs et les contacts utiles dédiés à l'accompagnement. Une page spécifique entrepreneuriat a également été créée sur le site « lavie-douce.fr », afin de valoriser les soutiens et les secteurs porteurs locaux.

Enfin, la convention tripartite LEADER a été construite, afin de permettre à la CCQRGA d'intervenir en co-financeur du LEADER sur des dépenses non-immobilières, renforçant les possibilités d'accompagnement et de financement des projets locaux.

Programme OCCRE

L'année 2025 marque la dernière année du programme OCCRE (OCcitanie Création Reprise Entreprises), animé et piloté par l'Adefpat en partenariat avec la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie, et financé par la BpiFrance. Il vise à faciliter la création d'entreprises par le développement de l'accompagnement ou l'accès à l'accompagnement dans les petites villes de demain, les villes « Action cœur de ville » des territoires partenaires ainsi que dans leur bassin de vie.

Dans ce cadre, le service a organisé le 05 juin 2025 un événement intitulé « La fabrique de l'entrepreneuriat territorial ». Destiné à soutenir l'entrepreneuriat à impact autant qu'à favoriser la coopération territoriale, l'événement, qui s'est déroulé à La Fabrique Caylus, s'est structuré en deux temps :

- une matinée destinée aux élus et techniciens, consacrée à la thématique *« Réinventer l'éco-*

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

nomie rurale par la coopération locale » ;

- un après-midi à destination des porteurs de projets, autour des *clés de réussite d'un projet engagé*.

L'événement a favorisé l'émulation collective en rassemblant près de 80 personnes sur la journée, et de nombreux partenaires, porteurs de projets et élus locaux et des territoires alentours. Une vidéo ainsi qu'une émission de radio retraçant la journée ont été créés et publiés sur le site lavie-douce.fr.

Le service développement économique, à travers sa chargée de mission, a également participé à 3 rencontres inter-territoires et de nombreuses réunions en visioconférences de partage d'expériences dans le cadre du programme OCCRE. Il est également rendu au Forum mondial de l'ESS à Bordeaux du 29-31 octobre 2025.

Sociétariat VirgoCoop

La CCQRGA a adhéré au sociétariat, afin de :

- Affirmer un soutien politique : En devenant sociétaire, la Communauté de communes QRGA affirme son appui à une initiative locale d'intérêt collectif, renforçant ainsi la légitimité du projet auprès des partenaires institutionnels et financiers.
- S'engager en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS) : Cette démarche envoie un signal fort aux acteurs actuels et futurs de l'ESS quant à l'engagement du territoire dans des dynamiques coopératives innovantes et durables.
- Valoriser le territoire : La participation de la CCQRGA permettra d'accroître la visibilité de la collectivité dans les actions et communications de VirgoCoop, dont l'audience dépasse l'échelle régionale.

Afin de devenir la première collectivité territoriale à soutenir activement l'initiative structurante en faveur d'une relocalisation textile éthique et écologique de la SCIC VirgoCoop, dont la chanvrière est basée à Caylus, la CCQRGA a adhéré au sociétariat de la société, via la souscription de 50 parts sociales d'un montant unitaire de 100 €, soit un investissement total de 5 000 €.

Axe III : Consolidation des critères d'habitabilité pour une installation pérenne

Nouveaux habitants

Les traditionnelles fiches d'offres de services papiers de la CCQRGA ont été transformée en le site « lavie-douce.fr », qui répertorie toutes les informations utiles et nécessaires pour s'installer.

Des interviews d'anciens nouveaux habitants ont également été réalisées et publiées sur le site pour apporter des témoignages utiles et un visage humain au territoire.

Une réunion d'accueil conviviale dédiée à l'intégration des nouveaux habitants a été organisée et devait avoir lieu le 27 septembre 2025, mais a été reportée à mai 2026 faute d'inscriptions.

Logements Passerelles

La campagne annuelle de promotion du dispositif de logements passerelles a permis de publier 10 offres sur le site de la vie douce. Un article du « Petit manuel de survie "logement" pour nouveaux arrivants enthousiastes » a également été publié afin de briser les idées reçues, informer sur la ten-

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

sion locative, donner quelques conseils pour se préparer, et des contacts utiles pour se faire accompagner dans son parcours logement.

Santé

Côté santé, une page internet ainsi qu'une vidéo dédiée à l'attractivité des professionnels de santé ont été créée et mise en ligne pour valoriser l'offre et le cadre de vie du territoire avec des discours adaptés et ciblés sur ces publics.

Service

Gouvernance

Sur l'année 2025, le service développement économique a organisé 5 commissions développement économique, un COPIL de fin d'année (programmation Massif Central), ainsi que 5 groupes de travail « attractivité » multi acteurs élus, techniciens, partenaires institutionnels (une vingtaine ont été mobilisés sur 4 programmes d'actions).

5.4. Urbanisme et aménagement du territoire

En 2025, les travaux communautaires liés à l'urbanisme ont porté essentiellement sur les thématiques suivantes : suivi de la modification n°3 du PLUi (enquête publique), critérisation des projets susceptibles de déclencher de nouvelles procédures d'évolution du document d'urbanisme, suivi du dossier de Schéma de COhérence Territoriale, débats sur la stratégie locale de maîtrise du développement des énergies renouvelables et échanges sur les problématiques partagées par les communes en matière d'application du droit des sols.

De manière synthétique, les principales actions portées par la CCQRGA en matière d'urbanisme durant cette année 2025 au bénéfice de ses communes membres, ont été les suivantes :

1) <u>EVOLUTIONS DU PLUi</u>

● Approbation de la modification n°3 du PLUi

La modification n°3 du PLUi, dite « de droit commun » (avec enquête publique), a été engagée le 27 juin 2024 pour les objectifs suivants :

1) Actualiser la liste des bâtiments pouvant changer de destination

2) Préciser l'implantation des hébergements et activités touristiques dans l'espace rural

3) Autoriser la création d'un éco-hameau sur la commune de Feneyrols

Suite à la décision de la MRAE de soumettre à évaluation environnementale l'ensemble du dossier, seul l'objet 1) a été conservé dans cette évolution du document d'urbanisme. En conséquence, le 30 décembre 2024, la MRAE a dispensé d'évaluation environnementale la modification n°3 du PLUi sur la base de ce nouveau dossier.

Le projet de modification a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée entre le lundi 3 mars 2025 et le jeudi 3 avril 2025. Cinq permanences du commissaire enquêteur ont été organisées sur les communes de Caylus, Parisot, Laguépie, Varen et Saint-Antonin-Noble-Val. Une forte participation a été observée, avec l'accueil de près de 70 personnes au cours de ces permanences ainsi que le dépôt de 131 observations venant en majorité confirmer les demandes formulées dans le cadre de la concertation préalable.

Sur les 483 possibilités initiales de changements de destination, 317 ont été maintenues et 166 ont été supprimées car ne répondant pas aux exigences réglementaires. 147 ont été ajoutées dans le document d'urbanisme. Au terme de la modification n°3 du PLUi, 464 possibilités finales de changement de des-

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

tination sont ainsi reportées sur le règlement graphique et dans la liste annexée au règlement écrit (-3,9%). Ces droits d'urbanisme autorisent la reprise du bâti rural vacant pour l'accueil de nouvelles populations ou d'activités économiques et contribuent ainsi à l'attractivité du territoire.

La modification n°3 du PLUi a été approuvée le 20 mai 2025.

● Engagement de la modification n°4 du PLUi

La CCQRGA a été saisie en 2022 par la commune de Féneyrols pour faire évoluer le PLUi afin d'autoriser l'aménagement d'un hameau léger (constitué de résidences démontables au sens de l'article R111-51 du code de l'urbanisme) sur son territoire.

Le projet est porté par l'association « Les Ateliers Ruraux de Caussebel » (LARC) et a pour objectif la construction de 10 logements bénéficiant en partie aux personnes exerçant déjà des activités artisanales et agricoles sur le site au sein d'un ancien bâtiment agricole mutualisé, et en partie pour de nouveaux adhérents à l'association. Il nécessite la création d'un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) Agricole Habitat Léger (Ahl), conformément à l'article L.151-12 du code de l'urbanisme, situé en site classé Natura 2000.

Cette demande a été initialement intégrée dans la modification n°3 du PLUi, puis retirée de ce dossier au début de l'année 2025 en conséquence de la décision de l'autorité environnementale de soumettre l'évolution du PLUi à évaluation environnementale, en raison notamment de la nécessité de préciser les impacts de ce projet sur la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et sur la préservation des équilibres écologiques, de la faune et de la flore locales, ainsi que de leurs habitats.

Suite à une nouvelle sollicitation de la commune de Féneyrols, une réunion a été organisée le 13 novembre 2025 en mairie de Féneyrols avec les collectivités concernées, les porteurs de projet et l'ensemble des acteurs institutionnels intervenant dans ce dossier. Ce travail a débouché le 12 décembre 2025 sur la signature d'une convention de partenariat entre la CCQRGA et l'association LARC pour l'engagement conjoint dans une procédure commune et coordonnée d'évaluation environnementale, conformément à la délibération du conseil communautaire du 9 juillet 2024 qui dispose que « toute demande d'évolution du PLUi qui entraîne a posteriori le déclenchement d'une évaluation environnementale (avec frais d'étude complémentaire), par décision de l'Autorité Environnementale, est rejetée sauf si celle-ci peut être mise à la charge financière du porteur de projet via une procédure commune entre étude d'impact du projet et évaluation environnementale de l'évolution du PLUi ».

En conséquence de la signature de cette convention, la modification n°4 du PLUi a été engagée le 12 décembre 2025.

● Engagement de la mise en compatibité n°2 du PLUi

La CCQRGA a été saisie le 9 novembre 2023 par la commune de Puylagarde pour faire évoluer le PLUi afin d'autoriser la création d'une carrière de pierres de taille au lieu-dit Laspeyrière sur la commune de Puylagarde. Le projet est porté par La SARL L'Âge de Pierre et a pour objectif de continuer à répondre aux besoins locaux en matériaux, consécutivement à l'épuisement du gisement que cette entreprise exploite actuellement sur un autre site proche. Il nécessite de reclasser ladite parcelle de la zone N (naturelle) vers la zone NC (naturelle carrières).

Conformément aux articles L. 300-6, L. 153-54 et R. 153-15 du Code de l'urbanisme, cette évolution du document d'urbanisme peut être conduite dans le cadre d'une procédure de mise en compatibilité du PLUi pour déclaration de projet, réalisée conjointement avec la procédure d'autorisation ICPE à laquelle le projet est soumis. Dans ce cadre procédural, l'évaluation environnementale et l'enquête publique sont financées par le porteur de projet.

Le 4 novembre 2025, le conseil communautaire de la CCQRGA a décidé à l'unanimité de soutenir le projet de création d'une carrière de pierres de taille par la SARL L'Âge de Pierre sur la parcelle D0175 à Puylagarde.

En application de cette décision, une convention de partenariat a été signée le 25 novembre 2025 entre la CCQRGA et la SARL L'Âge de Pierre pour l'engagement conjoint dans une procédure de mise en compatibilité du PLUi pour déclaration de projet, conformément à la délibération du conseil communautaire du 9 juillet 2024 qui dispose que « toute demande d'évolution du PLUi qui entraîne a priori le déclenchement d'une enquête publique (avec frais procéduraux), est rejetée, sauf (...) si les frais d'enquête publique

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

peuvent être mis à la charge financière du porteur de projet via une procédure conjointe entre enquête publique du projet et enquête publique de l'évolution du PLUi. ».

La mise en compatibilité n°2 du PLUi a été engagée le 25 novembre 2025.

4) SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le SCOT est un document d'urbanisme stratégique qui planifie l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire sur une période de 20 ans. Il constitue à la fois un outil de retranscription du projet de territoire et un document pivot de la planification territoriale stratégique et multi-thématiques, assurant l'articulation entre le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET, porté par la Région), et le PLUi. Enfin, le SCOT est un document intégrateur des politiques publiques.

La compétence SCOT a été transférée au PETR du Pays Midi-Quercy le 22 mars 2016 et les études pour l'élaboration du document ont débuté en décembre 2018. Celles-ci ont débouché sur un premier échec avec la résiliation du marché public en février 2023 puis sur la mise en veille du projet suite à des critiques émises sur la méthode de travail.

En l'absence de SCOT applicable, le territoire QRGA est soumis à la règle d'urbanisation limitée avec l'obligation d'obtention d'un accord préfectoral pour les projets d'urbanisme entraînant une réduction des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En conséquence de cette situation, la CCQRGA a engagé en 2025 des réflexions sur la pertinence de plusieurs scénarios pour l'élaboration de ce document, incluant le retour de la compétence SCOT et la remise en cause du périmètre actuel de SCOT.

La loi de simplification du droit de l'urbanisme et de l'environnement du 26 novembre 2025 a apporté un scénario supplémentaire en prévoyant la possibilité pour un EPCI d'élaborer un document d'urbanisme unique valant à la fois SCOT et PLUi.

Ces réflexions se poursuivront en 2026.

5) PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)

Suite à la délibération du conseil communautaire établissant la cohérence entre les zones d'accélération pour la production d'énergie renouvelable (ZAER) et le projet de territoire, les collectivités ont été a nouveau sollicitées au cours de l'année 2025 sur de nombreuses questions relatives à la planification du développement des ENR.

La cartographie des communes ayant défini des ZAER a été arrêtée par la Préfecture du Tarn-et-Garonne le 18 février 2025, puis transmise au Comité Régional de l'Energie (CRE). Celui-ci doit désormais attendre la publication de la Loi de Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) en 2026 pour se prononcer à nouveau sur le caractère suffisant ou non de ces ZAER. Compte-tenu de la première évaluation du CRÉ, la Préfecture du Tarn-et-Garonne a sollicité à nouveau les communes le 26 septembre 2025 pour la définition de nouvelles ZAER. Aucune commune de la CCQRGA n'a modifié en retour sa délibération initiale.

Parallèlement, la CCQRGA a été sollicitée pour formuler un avis sur le projet de document-cadre de la Chambre d'Agriculture identifiant les surfaces agricoles, naturelles et forestières ouvertes à l'implantation de projets photovoltaïques au sol. Une conférence territoriale a été organisée en Préfecture le 10 mars 2025 pour présenter le projet de document-cadre ainsi que sa méthodologie d'élaboration. Après consultation de ce document, la CCQRGA a pris acte le 24 avril 2025 de l'absence de parcelles agricoles, naturelles ou forestières pouvant accueillir des installations photovoltaïques au sol sur son périmètre.

Le 21 mars 2025, la CCQRGA a également été destinataire d'un courrier de la préfecture sollicitant l'avis de la collectivité sur le projet de mise en œuvre d'une procédure d'exception au règlement du PPRI du bassin du Tarn, pour autoriser l'implantation de projets photovoltaïques en zone inondable. En considérant que cette question relevait de l'Application du Droit des Sols (ADS) et donc de la compétence des communes, la CCQRGA n'a fait part d'aucune observation particulière sur ce projet de mesures d'exceptions, et l'a formulé par courrier le 24 avril 2025.

Enfin, l'année 2025 a vu l'émergence sur le territoire QRGA de nombreux projets ENR relevant de l'agrivoltaïsme au sens du décret du 8 avril 2024. Au total, une dizaine de projets sont en phase d'étude ou en instruction et couvrent une superficie de 158 hectares, en discordance majeure avec les ZAER identifiées par les communes et donc avec le projet de territoire. Les effets cumulés de ces projets semblent éga-

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

lement non évalués dans les études d'impact présentées. Enfin, les élus locaux ne sont consultés pour avis qu'en phase finale du dossier, lors de l'instruction du permis de construire (la concertation est laissée à la charge du porteur de projet).

Face à cette situation et sur proposition de la commission urbanisme QRGA, une résolution pour un développement concerté et maîtrisé de l'agrivoltaïsme a été adoptée à l'unanimité par le conseil communautaire le 1er juillet 2025. Celle-ci fait notamment état d'un sentiment de marginalisation des élus locaux et formule des propositions pour de meilleures pratiques de travail entre l'Etat et les collectivités. La résolution a été transmise par courrier au Préfet le 8 juillet 2025.

6) AUTRES ACTIONS

● Exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU)

109 déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été instruites par la CCQRGA en 2025. Pour rappel, 107 DIA avaient été traitées en 2024 (+1,9%) et 52 DIA en 2022, ce qui témoigne d'un retour à la normale des transactions immobilières après une année 2023 anormalement basse, (dans un contexte de renchérissement du prix des biens, du prix des matériaux et de forte hausse des taux d'intérêt).

Une délégation ciblée de DPU (article L5211-9 du CGCT) a été accordée le 8 avril 2025 à la commune de Laguépie pour l'acquisition des parcelles cadastrées section D numéro 420 et section D numéro 421 à Laguépie, en vue de l'aménagement d'un espace de stationnement fermé pour les véhicules des services techniques de la commune, ainsi que d'un espace d'hivernage et de stockage pour les plantes et le mobilier urbain dans le local situé sur cette parcelle.

● Système d'Information Géographique (SIG)

Dans le cadre de sa compétence « aménagement de l'espace », la CCQRGA développe un Système d'Information Géographique (SIG) pour :

1) Apporter une aide à la décision pour les projets communautaires2) Optimiser le fonctionnement des services internes (eau, déchets, chemins ...) 3) Appuyer les communes dans la connaissance et la gestion de leur territoire

Grâce à sa puissance de calcul et de traitement statistique, le SIG constitue un puissant outil d'appui aux politiques publiques des collectivités. Les règles de mise à disposition du service urbanisme pour la fourniture de travaux géomatiques précisent que celles-ci doivent concerner le domaine de l'aménagement du territoire et ne pas nécessiter la saisie de nouvelles données (exploitation de données publiques préexistantes uniquement).

En 2025, cet outil a été particulièrement mobilisé pour :

- connaître et suivre les projets ENR sur le territoire, en particulier pour le photovoltaïque et l'agrivoltaïque, et appuyer ainsi les choix des élus en matière de planification du développement de ces énergies ;

- informer, à la demande, les communes des caractéristiques de leur parc de logements (résidences principales, secondaires, logements vacants, locations ...) pour aider à la prise de décisions concernant la politique locale du logement (lutte contre la vacance, acquisition de biens sans maître ...) ;

- recenser de manière exhaustive les hébergements touristiques (campings, gîtes, chambres d'hôte...) , en travail étroit avec l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), afin de mieux connaître l'offre d'hébergement, d'évaluer les retombées de l'activité touristiques sur le territoire QRGA, de faciliter la collecte de la taxe de séjour et d'anticiper d'éventuels problèmes d'urbanisme pour la création d'hébergements neufs ;

- cartographier les points de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables, en vue de la rationalisation des tournées et de la modernisation des contenants.

Une version locale du SIG intercommunal est installée dans les mairies du territoire QRGA, sous une forme simplifiée, en complémentarité des services cartographiques apportés par le logiciel métier X'MAP (suite NEXTADS).

7) ANIMATION DE LA COMMISSION URBANISME QRGA

Au cours de l'année 2025, la commission urbanisme s'est réunie lors de 6 séances pour appuyer les choix de la collectivité, notamment dans les dossiers suivants : évolutions du PLUi (modifications n°3 et n°4,

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

mise en compatibilité n°2), suivi du SCOT, débats sur la stratégie locale de développement des énergies renouvelables et échanges réguliers sur des problématiques partagées d'application du droit des sols (ADS) sur les 16 communes adhérentes au service. Des propositions ont régulièrement été émises sur chacune de ces thématiques (à l'exception de l'ADS qui relève de la compétence des communes) et transmises au bureau de la CCQRGA.

La commission a également émis un avis sur chacune des 131 observations formulées lors de l'enquête publique de la modification n°3, en réponse au procès verbal du commissaire enquêteur.

Des intervenants techniques des services internes à la CCQRGA ont été régulièrement invités pour porter la connaissance des domaines ainsi que l'actualité des dossiers les concernant auprès des élus. Un représentant de l'association Campagnes Vivantes 82 a également été associé le 3 décembre 2025 à une séance de travail de la commission pour présenter les contributions possibles de cet organisme à la politique locale en faveur de la biodiversité, dans la perspective d'élaboration de la trame verte et bleue du PLUi.

5.5 Fab Lab – Tiers Lieu

L'année 2025 confirme le lancement et l'assise du projet, et vient consolider les orientations prises afin de permettre au projet global de se professionnaliser d'avantage. D'un point de vue quantitatif, la fréquentation globale du lieu poursuit sa progression (+18,7 %), avec une augmentation nette du nombre de personnes venant suivre des ateliers, et une progression plus modérée des utilisateurs de machines.

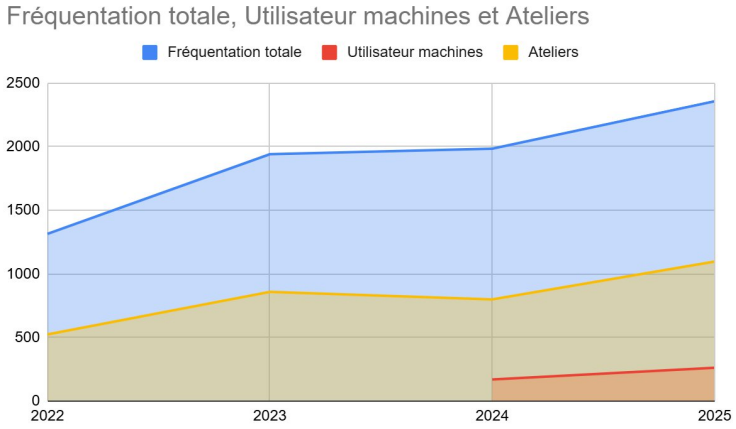

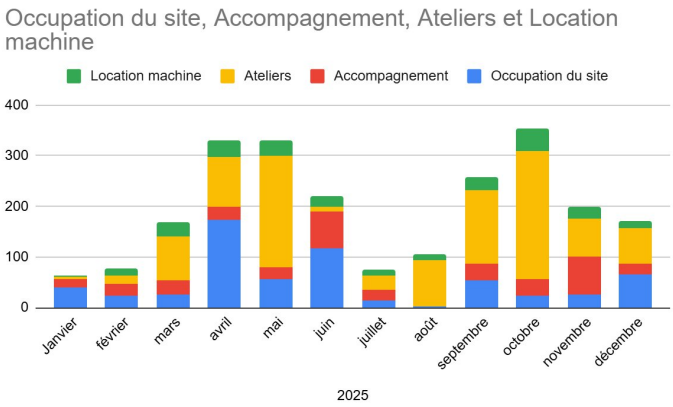

Le nombre d'adhésions a également augmenté, dépassant l'objectif initial de 100 personnes pour atteindre 121 adhésions actives au 30 avril, dont 13 en autonomie permettant un accès indépendant au site. De manière synthétique, le projet commence à atteindre ses limites territoriales : son bassin d'implantation n'est pas suffisamment vaste ni densément peuplé. Il est donc indispensable d'aller chercher de la croissance et d'envisager un développement au-delà des frontières administratives de l'EPCI. Le modèle économique interroge également l'équilibre à trouver entre le volet événementiel et d'animation du territoire, et le service rendu aux entreprises et aux particuliers. Si le premier relève pleinement d'une mission de service public et génère un coût financier, le second permet de dégager des recettes.

Le projet évolue à moyens constants mais avec une croissance réelle, caractérisée par un carnet de commandes fluctuant. Dans ce

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

contexte, il a été nécessaire d'améliorer les performances de l'équipe et d'adopter une organisation flexible, alternant des périodes très denses et des temps de fermeture plus importants durant la période estivale. Ces fluctuations se retrouvent clairement dans l'agenda et les niveaux de fréquentation.

Enfin, 2025 restera une année d'expérimentation réussie, permettant au lieu de poursuivre sa structuration et de poser les bases de ses évolutions futures.

Les programmes structurants du projet :

Programme Prométhée (formation, transmission des connaissances et savoir-faire)

Le programme Prométhée a été poursuivi avec un dépassement significatif des objectifs initiaux, qui prévoyaient 12 ateliers ou formations annuels dédiés aux machines à commande numérique. En 2025, 21 dates ont ainsi été programmées, avec un objectif de 40 dates en 2026, volume qui devrait ensuite se stabiliser.

La programmation s'est progressivement structurée en 2025, permettant la mise en place d'ateliers récurrents :

- le Café bricole, avec une date mensuelle ;
- les ateliers céramique, proposés sur deux créneaux hebdomadaires ;
- les ateliers menuiserie, à raison d'une date mensuelle en moyenne.

Ces ateliers sont organisés en coopération avec des intervenants professionnels et fonctionnent de manière quasi autonome. La Fabrique Caylus assure un soutien technique, participe à la coordination et à la communication du dispositif. Toutefois, bien que cette programmation ne génère pas de bénéfice financier, le coût des interventions constitue un frein important pour une partie du public, encore largement peu habitué à assumer le coût réel d'un atelier ou d'une formation.

La programmation est également articulée autour de deux temps forts structurants : la journée portes ouvertes (premier samedi d'octobre) et le salon de l'artisanat, organisé dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA). Ce sont sur ces deux événements qu'il conviendra de capitaliser dans les prochaines années.

Néanmoins, l'équipe atteint aujourd'hui ses limites structurelles et ne peut ni accueillir ni développer davantage le nombre d'ateliers et le volet événementiel tout en poursuivant simultanément les objectifs financiers du service. Parmi les perspectives d'évolution figure la constitution d'un bureau de programmation ouvert aux adhérents et aux résidents, afin d'impliquer davantage les usagers dans la construction de l'offre.

Enfin, le programme Prométhée a été marqué en 2025 par des échanges structurants avec l'Université Toulouse II – Jean Jaurès (site du Mirail), dans l'objectif de développer une offre de formation à destination d'étudiants titulaires d'un master en design. Celle-ci viserait à permettre le développement de projets

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

de recherche appliquée, en vue d'une commercialisation ou d'une coopération avec un industriel. Cette collaboration pourrait se formaliser par une convention en 2027, puis par la création d'un Diplôme Universitaire en 2028. Des pistes de financement, notamment auprès de la Région, sont actuellement à l'étude.

Programme Héphaïstos (accompagnement des porteurs de projet et dynamisme économique)

Poursuivant ses objectifs visant à bâtir un écosystème productif, La Fabrique Caylus a mis en œuvre son programme, notamment à travers le dispositif Le Grand Concours. Celui-ci a permis l'installation de la lauréate Lucy Authié au sein des anciens ateliers du fablab en centre-bourg. Son activité se maintient et connaît un développement économique positif.

À noter également qu'en 2025, la construction d'une box sur le site de La Fabrique Caylus, situé dans la Z.A. du Chirou, a permis l'accueil d'une couturière "teinturière".

Sur le site de La Fabrique Caylus – centre-bourg, deux travailleurs indépendants ont été accueillis et partagent désormais le dernier bureau disponible. La Maison de la Parentalité s'est installée dans les anciens ateliers de La Fabrique, tandis qu'une entreprise de conseil en rénovation a pris place dans le dernier bureau disponible de l'ancienne partie fablab.

Ces nouvelles arrivées renforcent le dynamisme et l'attractivité du projet et permettent aujourd'hui de remplir l'intégralité des espaces disponibles. La reconfiguration des espaces, engagée dans l'objectif de structurer cet écosystème, permet actuellement de fixer sur site 12 travailleurs indépendants (entrepreneurs ou salariés), qui s'ajoutent aux 12 agents de l'intercommunalité travaillant hebdomadairement dans ces lieux.

Afin de répondre au manque de place, une nouvelle box est actuellement en cours d'aménagement sur le site de la Z.A. du Chirou et permettra l'accueil du lauréat du Grand Concours 2026. Par ailleurs, l'aménagement des forges en centre-bourg offrira de nouvelles capacités d'accueil pour des activités économiques à partir de début 2028.

Dans cette perspective, l'année 2026 devra également permettre d'identifier et de mobiliser de nouveaux partenaires, notamment afin de consolider le financement du dispositif Le Grand Concours. Il sera par ailleurs stratégique de travailler à la mutualisation du dispositif de recherche et développement (R&D) de La Fabrique Caylus avec d'autres structures accompagnant des entreprises, afin de renforcer les synergies, d'optimiser les moyens mobilisés et d'amplifier l'impact économique du projet sur le territoire.

Il sera essentiel de poursuivre dans cette dynamique, en se donnant les moyens d'accueillir de nouveaux porteurs de projets tout en accompagnant le développement économique des structures déjà implantées.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Programme Muses (recherche et développement pour d'artiste/designer)

Ce nouveau programme, initié par La Fabrique Caylus en 2025, est né grâce au soutien du fonds de dotation Pascaline Mulliez. Ce soutien a permis la prise en charge de l'ingénierie du projet, de sa coordination, de l'implication de l'équipe technique de La Fabrique Caylus, ainsi que des consommables nécessaires à sa mise en œuvre.

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne a également contribué financièrement au projet, au titre de l'aide aux politiques culturelles intercommunales, permettant la prise en charge des matériaux et l'octroi d'une aide financière aux artistes.

En 2025, ce programme a pris la forme d'un partenariat entre La Fabrique Caylus et l'association Les Festivals des Arts en Balade, et a permis l'accueil de trois artistes professionnels en résidence. Ces résidences se sont distinguées par un travail mené sur deux sites complémentaires, offrant aux artistes un cadre de recherche particulièrement riche.

Les artistes ont développé leur pratique :

- à La Fabrique Caylus, en utilisant les machines numériques mises à disposition (outils de fabrication contemporaine, prototypage, expérimentation technique) ;
- au sein du local associatif de La Belle Albion, où le FAB Parisot met à disposition une presse d'imprimerie du XIX^{e} siècle, des outils de gravure et des encres, permettant un travail approfondi sur les techniques d'impression traditionnelles.

Cette circulation entre les deux lieux a favorisé une conjugaison féconde entre technologies numériques et machines anciennes, au cœur même des démarches artistiques. Les artistes ont ainsi pu explorer des processus hybrides, mêlant innovation, patrimoine technique et réflexion sur les modes de production des images et des formes.

Les résidences ont également contribué à renforcer l'ancrage territorial du projet, par une présence artistique visible sur les sites, des échanges réguliers avec les équipes, ainsi qu'une première ouverture vers les acteurs et les publics locaux. Elles ont confirmé la pertinence de ce partenariat comme dispositif de soutien à la création contemporaine.

Parallèlement, et dans le cadre de ce dispositif, La Fabrique Caylus a constitué un duo artiste/designer qui a co-développé un projet en lien étroit avec les outils et les processus du numérique.

Ce programme est aujourd'hui unique en Occitanie et pourrait préfigurer un modèle de coopération territoriale. L'enjeu pour 2026 sera de renforcer le dispositif, d'en améliorer la notoriété et de lui donner notamment une dimension régionale et nouant notamment des partenariats/coopérations avec d'autres structures. Il serait également très enrichissant d'accueillir des artistes invités par la fondation.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Financement

L'année 2025 marque la fin de l'accompagnement financier du Conseil départemental et de la Région Occitanie dans le cadre du programme Prométhée, le solde de ces subventions étant versé sur l'exercice 2026. Elle correspond également à la clôture du programme Manufacture de Proximité et du consortium avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie (CMA Occitanie). En parallèle, 2025 marque le début de l'accompagnement du fonds de dotation Pascaline Mulliez, engagé pour une durée de trois ans.

En matière d'autofinancement, le service s'était fixé pour objectif de dépasser le seuil de 50 % (hors amortissements) en 2025, objectif qui a été atteint. Le chiffre d'affaires du service est ainsi passé de 2 736 € en 2022 à 66 563 € en 2025. Le projet poursuit son développement avec une ambition de 80 % d'autofinancement à l'horizon 2029, dans le cadre du projet ARGO, afin de réduire son exposition aux variations des politiques de financement public.

De nouvelles demandes de financement ont été formulées ou seront développées au cours de l'année 2026, avec pour objectifs à la fois de maintenir l'équilibre économique du projet mais aussi d'accompagner son développement.

	Facebook	évolution	Instagram	évolution
2025	2 770	+ 6 %	1 486	+ 22 %
2024	2593	+ 10 %	1211	+ 27 %
2023	2357	+ 26 %	954	+ ?

5.6 Office du Tourisme Intercommunal (O.T.I.)

Fréquentation des touristique du territoire : Une légère baisse des nuitées et des excursionnistes sur le territoire en 2025

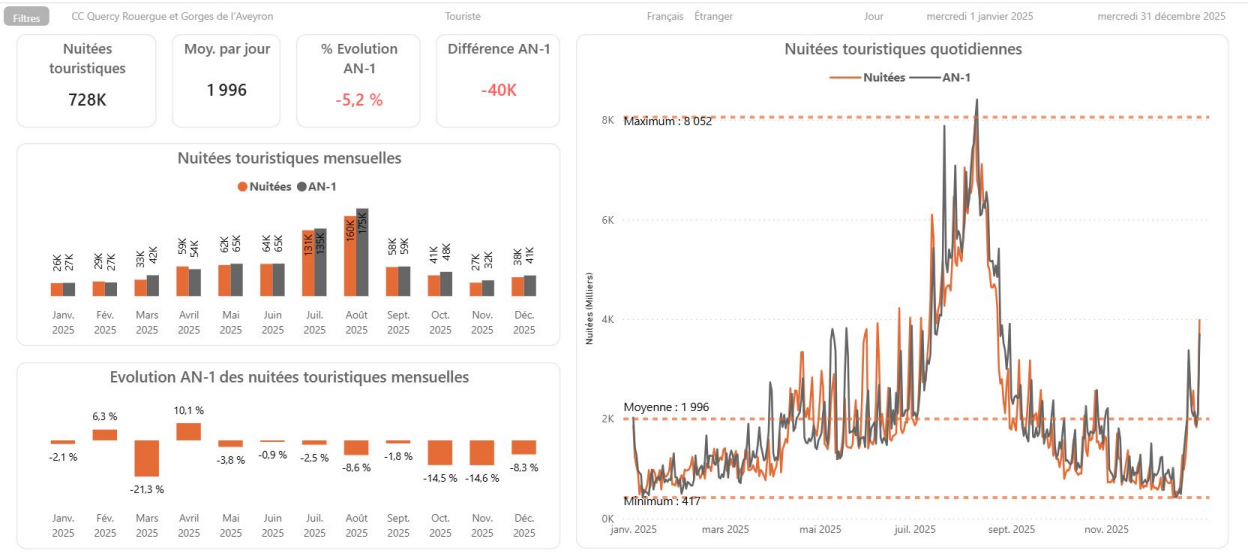

Pour la saison 2025, le territoire a enregistré une **baisse relative de la fréquentation de ses héberge-**

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

ments d'environ 5.2%, soit environ 40000 personnes en moins qui se sont logées sur le territoire. La présence des touristes français reste stable (+0.6%), quand la présence des étrangers dégringole (-15%). . Les ailes de saison sont en dent de scie : l'avant saison a été marquée par une baisse de la fréquentation des hébergements (-21% en mars),tout comme l'arrière saison (octobre et novembre -15%). **Les excursionnistes (visiteurs d'une journée sur le territoire) sont eux restés globalement stable, avec un baisse relative de 3,7%**, principalement sur la fin d'année, malgré un bon début de saison.

Le poids des plateformes de location sur l'offre d'hébergement

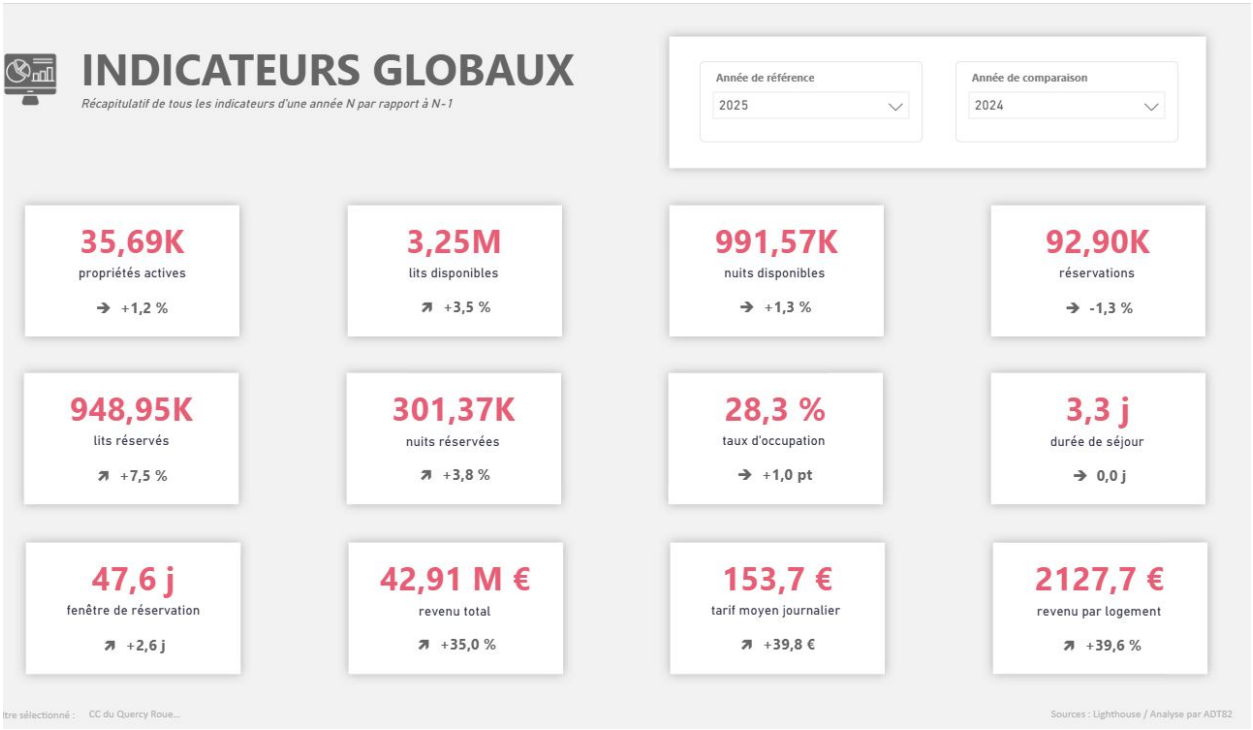

Les plateformes de location d'hébergement continuent leur percée dans la logistique des séjours des visiteurs, avec une claire augmentation du nombre de lits réservés. **A noter l'augmentation du nombre de lits disponibles, mais aussi le revenu global de ces locations en augmentation (+35%**), au détriment certainement des hébergements classiques (gîtes, campings ...) Avec 94 995,07 € récoltés au titre de la taxe de séjour, **les plateformes représentent à eux seuls 68,16 % du total de la taxe de séjour (139 362,77 €)** , **ce qui confirme leur rôle central dans la perception de cette taxe.**
Par ailleurs, cette augmentation du nombre de nuitées disponibles est sans doute à mettre en relation avec la sensation globale de la baisse de la fréquentation sur les hébergements traditionnels, avec la sensation de baisse du remplissage, créant une dilution de l'offre des hébergements traditionnels au profit des plateforme de réservations qui mettent en location des hébergements de particuliers pas toujours déclarés et hors statistiques.

Départements de provenance des visiteurs :

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Département émetteur	Nuitées	Part nuitées	% Evol. AN-1
Haute-Garonne	79 269	16,1%	-0,6 %
Tarn	32 893	6,7%	-4,4 %
Paris	21 836	4,4%	7,1 %
Gironde	20 568	4,2%	22,0 %
Aveyron	16 876	3,4%	-14,5 %

Régions de provenance des visiteurs :

Région émettrice	Nuitées	Part nuitées	% Evol. AN-1
Occitanie	186 058	37,8%	-0,8 %
Ile-de-France	84 999	17,3%	-0,7 %
Nouvelle-Aquitaine	56 893	11,6%	11,6 %
Auvergne-Rhône-Alpes	32 914	6,7%	-7,3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27 460	5,6%	-3,7 %
Hauts-de-France	22 609	4,6%	1,5 %

Pays de provenance des visiteurs :

Pays	Nuitées	Part nuitées	% Evol. AN-1
Royaume-Uni	84 646	36,2%	-8,8 %
Autres pays monde	60 785	26,0%	-12,7 %
Pays-Bas	34 560	14,8%	-29,8 %
Belgique	26 216	11,2%	-21,0 %
Allemagne	12 833	5,5%	2,3 %
Espagne	8 171	3,5%	-16,2 %
Suisse	4 505	1,9%	21,7 %

Autres pays du monde : Pays hors UE. Ici : en majorité États-Unis, Australie, Amérique du sud

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Une fréquentation des Bureaux d'Information Touristique en baisse

L'OTI a ouvert ses portes au public du 17 février au 31 octobre 2025 avec une ouverture des bureaux répartie de la manière suivante :

¢ Saint- Antonin : du 17 février au 31 octobre

¢ Caylus : du 27 mai au 30 septembre

¢ Laguépie : du 2 mai à fin octobre.

Nous enregistrons une fréquentation de 24244 visiteurs, soit une baisse de 11% avec 3191 visiteurs de moins qu'en 2024 qui avait vu 27435 visiteurs passer la porte des 3 bureaux d'information touristique (BIT)

Bureau de Saint-Antonin Noble Val : 17829 -17% (21474 en 2024)
Bureau de Caylus : 2932 -14% (3396 en 2024)
Bureau de Laguépie : 2969 +16% (2565 en 2024)

Contrairement à 2024, la fréquentation était en progression sur le début d'année. Davantage de visiteurs ont été reçus au mois de février qu'au mois de juin. On note ensuite une baisse tous les mois à compter du mois de juillet. Les mois d'août et septembre sont les mois sur lesquels nous avons enregistré la plus forte baisse avec 2076 visiteurs de moins en août et 936 visiteurs de moins en septembre. **Il est à noter que cette forte baisse concerne uniquement Saint-Antonin avec une baisse de 23% de la fréquentation car sur la même période, Laguépie connaît une augmentation de 20% de sa fréquentation et la baisse enregistrée à Caylus n'est que de 5%.**

On peut noter que les week-ends de pont du mois de mai ont connu une bonne fréquentation, notamment le week-end de l'Ascension où nous avons accueillis 560 personnes contre 509 en 2024 et 326 en 2023, à mettre sans doute en corrélation avec la météo chaude et ensoleillée.

En août, la baisse de fréquentation dans les BIT se creuse avec 8580 visiteurs accueillis, soit 2076 visiteurs de moins qu'en août 2024. Cette diminution est surtout significative au bureau de Saint Antonin où nous sommes passés de 8007 à 5799 visiteurs accueillis comparé à 2024, soit une baisse de 27,58% alors que les bureaux de Caylus et Laguépie restent sur une fréquentation constante.

Pour Laguépie c'est une hausse avec 1225 visiteurs accueillis contre 1007 l'an dernier, soit 218 visiteurs en plus. A noter que cette année le bureau était ouvert les mardis (ce qui n'était plus le cas l'an dernier).

En septembre 2025, nous avons pâti d'une météo peu favorable et de stands bouchant une partie de la devanture de l'office de Saint-Antonin en raison des travaux dans la rue Droite ce qui explique une fréquentation réduite sur les dimanches matin qui est habituellement un jour de la semaine où nous réalisons une bonne fréquentation.

Pour finir, la fréquentation automnale est également en baisse malgré une météo plutôt favorable tout le mois d'octobre.

Taxe de Séjour :

La taxe de séjour collectée sur le territoire QRGA s'élève à 139 362 € en 2025, contre 89 825,53 € en 2024, soit une hausse d'environ +55 %. Cette hausse provient notamment du changement d'agent à la tête de la mission taxe de séjour qui a permis une remise à plat des processus de suivi des hébergements.

En 2025, le nombre de nuitées touristiques enregistrées atteint 121 506 contre 95 332 en 2024, soit une augmentation d'environ +27%, suite au travail de suivi de l'agent en charge.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

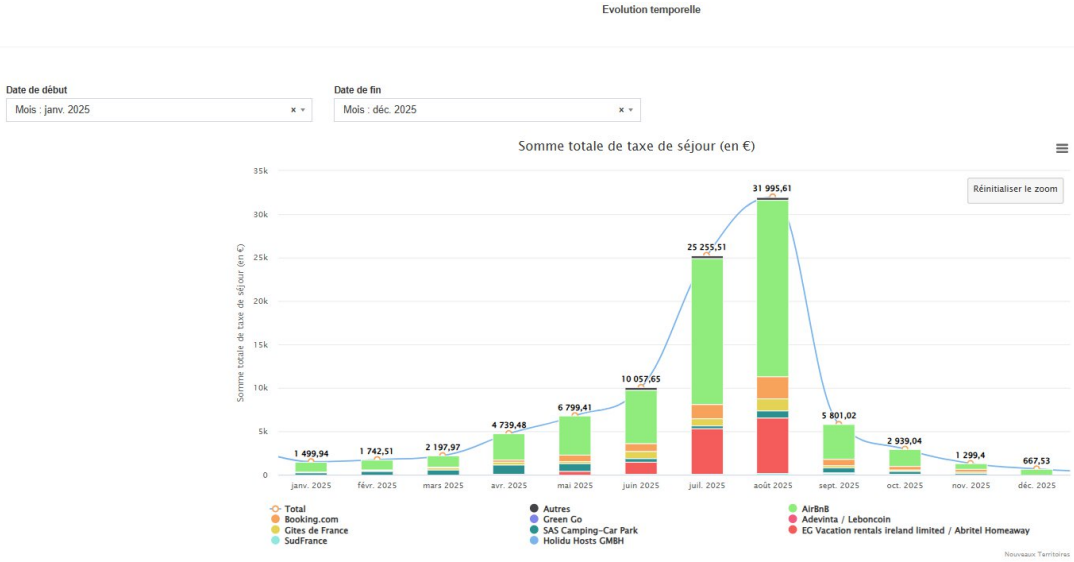

Ce graphique met en évidence **une forte prédominance des opérateurs numériques dans la collecte de la taxe de séjour en 2025**. Avec 94 995,07 €, ils représentent à eux seuls 68,16 % du total (139 362,77 €), ce qui confirme leur rôle central dans la perception de cette taxe.

Parmi les hébergements déclarant en direct, les terrains de camping et de caravanage constituent la principale source avec 18 522,83 € (13,29 %), suivis des meublés de tourisme (14 169,05 €, soit 10,17 %). Les chambres d'hôtes contribuent de manière plus modérée (4 533,89 € ; 3,25 %), tandis que les hébergements 10e nature (gîte de groupe…) atteignent 3 729,93 € (2,68 %). Les autres catégories restent marginales : les villages de vacances (2 147,00 € ; 1,54 %) et les hôtels de tourisme (1 265,00 € ; 0,91 %) pèsent très peu dans le total : il n'existe qu'un seul hôtel sur le territoire.
Globalement, la collecte est largement dominée par les plateformes numériques, tandis que, côté déclaratif direct, l'offre de plein air (campings…) et les meublés structurent l'essentiel des recettes.

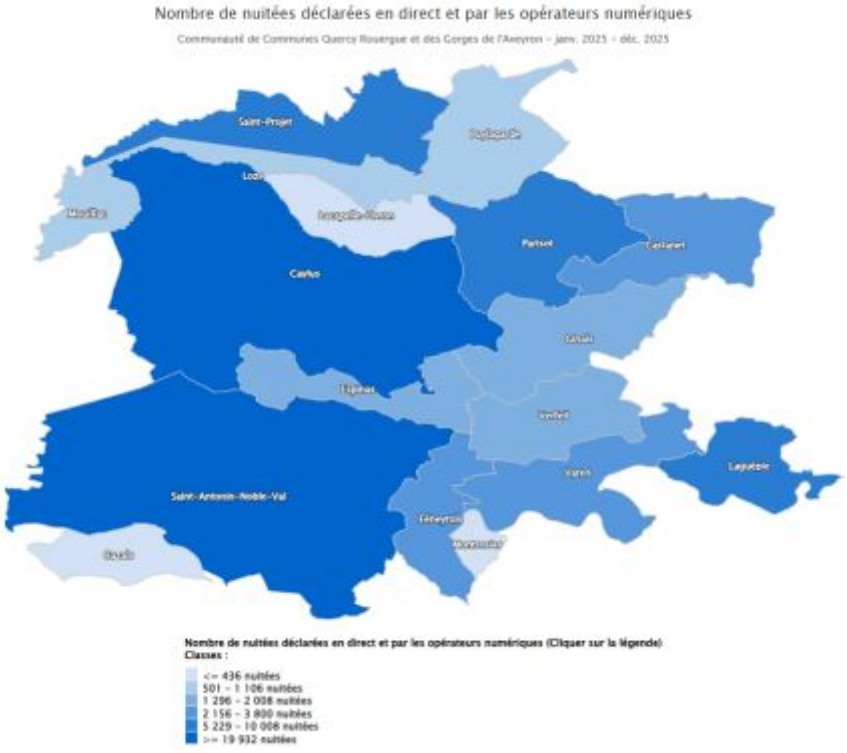

Cette carte met en évidence une répartition contrastée des nuitées touristiques sur le territoire. Deux pôles se démarquent nettement :

- Saint-Antonin-Noble-Val

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

● Caylus

Ces communes apparaissent dans la classe la plus élevée, concentrant à elles seules une part importante des nuitées. Elles jouent clairement un rôle de locomotives touristiques à l'échelle intercommunale.

Détail par mois des déclarations émisent par les opérateurs numériques :

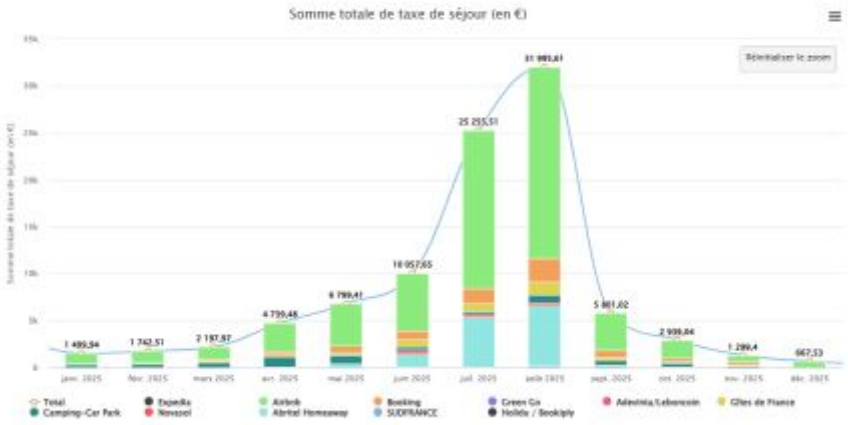

La collecte reste modérée en début d'année, avec des montants compris entre 1 500 € et 2 200 € de janvier à mars, puis augmente progressivement au printemps (4 739 € en avril, 6 799 € en mai, 10 0568 € en juin). **La saison estivale concentre l'essentiel des recettes** : un premier pic en juillet (25 256 €) suivi d'un maximum en août (31 996 €), à eux seuls près de la moitié du total annuel. Dès septembre, la baisse est nette (5 801 €), et la fin d'année retrouve des niveaux faibles (moins de 3 000 €, puis 67 € en décembre). **Par ailleurs, la structure des barres empilées montre que Airbnb, dominent largement la collecte, surtout en haute saison. Les autres acteurs (Booking, Abritel, etc.) contribuent de manière complémentaire mais plus limitée.**

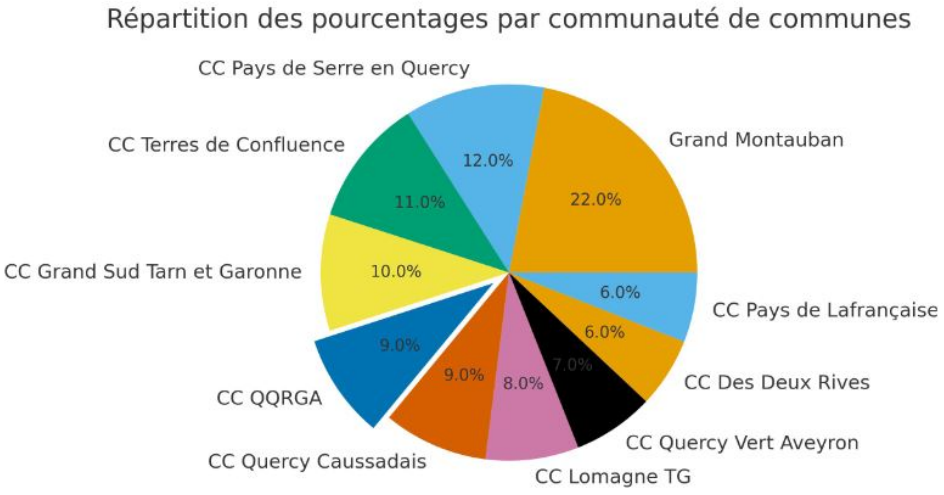

Source : ADT82

Une boutique qui fonctionne, mais à repenser dans sa globalité

Année	CA	Coût total	Recette
2025	24197,80€	14163,38€	9211,57€
2024	24405,10€	13010,98€	11438,42€
2023	20958,76€	14651,83€	6306,93€

On note cette année une baisse des ventes d'environ 1% . Il est à noter que la boutique se porte

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

bien au regard de la baisse de 11% de la fréquentation. Les visiteurs qui sont venus ont donc acheté plus que l'an dernier.

Un espace et des produits à redéfinir

Il apparaît nécessaire d'ajuster le parcours client dans la boutique, ainsi que de mieux valoriser les activités de pleine nature au sein de celle-ci, afin de promouvoir les prestataires, mais aussi en proposant des produits actuels et tendance. De même, il faut travailler l'esthétique du lieu afin de proposer de l'expérienciel (autour des activité de pleine nature notamment) et non plus un empilement d'information touristiques comme par le passé.

Top des produits vendus

Cartes postales 593 / Magnets 411 / Médaille touristique 292 / Fiche rando QRGA 278 / Jeux de pistes (tous confondus) 274 / Topo escalade Gorges de l'Aveyron 264 / Fiche rando SAVSA 244 / Topo rando SAVSA 194 / Topo rando QRGA 171 / Carte VTT QRGA 15

Des ventes de produits en achat fermes en baisse relative

Année	CA	Coût total	Recette
2025	17225,20€	9505,19€	7580,31€
2024	18333€	8350,79€	9982,21€
2023	16153,36€	10945,72€	5207,64€

Les ventes concernant les achats fermes sont en baisse de 6%.

Une reprise des relations avec les partenaires privés et territoriaux :

L'année 2025 a été marquée par la prise de nombre de collaboration avec institutions et organisations touristiques départementales et régionales.

Les entreprises et organisations touristiques sont en lien avec l'Office de tourisme via la formule du partenariat, ce qui leur permet de bénéficier d'espaces de communication pour leur activité, de participer à des rencontres afin de créer du lien entre structures, et de monter en compétence avec des ateliers. **En 2025, 40 entreprises sont devenues partenaires de l'Office du tourisme** de forme gratuite .La progression sera à poursuivre en 2026 en proposant toujours des nouveautés dans les services rendus afin que l'Office du tourisme puisse jouer son rôle d'impulseur territorial et d'appui aux structures.

De même, de nombreux liens rompus ont été rétablis avec institutions et pairs. Relations qui s'étaient arrêtées avec l'absence de direction dans la structure.

Avec l'Agence de Développement Touristique, l'Office du tourisme participe activement à la création du nouveau site internet du département et à la définition des projets à l'échelle du Tarn et Garonne, entre autres. **De même, la structure s'est impliquée dans deux accompagnements ADEFPAT** : le projet muséographique de Caylus, et la **redéfinition du projet (gouvernance, programmation, financements ...) du Pays d'Art et D'Histoire, porté par le PETR Midi Quercy**. Avec cette dernière organisation, nombre de rencontres ont eu lieu dans l'objectif de concrètement trouver des points de jonctions dans nos politiques respectives, et dans l'objectif de développer une stratégie territoriale de tourisme durable sur le territoire d'action du PETR.

De même, le contact a été repris avec la communauté de communes voisine : Ouest Aveyron Communauté, et de son office de tourisme dans le cadre du Grand Site Occitanie. En effet, depuis 2018, les 2 structure touristiques sont liées sous l'appellation Bastides et Gorges de l'Aveyron au programme régional de promotion Grands Site d'Occitanie, porté par la Région Occitanie. Suite à quelques problématiques, les contacts avaient été coupés. Le chargé de développement touristique a repris contact avec la structure voisine pour relancer les relations. **Durant cette année 2025, les collectivités ont travaillé main dans la main afin de proposer aux élus des 2 collectivités et à la Région des actions** portants sur la dynamisation des activités de pleine nature, la communication autour des territoires et la concertation avec les acteurs de la rivière Aveyron. Le convention de continuité entre les 2 offices et la Région Occitanie sera quant à elle signée début 2026.

Une communication externe à parfaire

Un nouveau site internet a été lancé fin septembre 2025 avec un travail important de l'équipe sur ce support incontournable et vital. L'ancienne version n'était plus du tout adaptée aux besoins actuels des

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

visiteurs. **Globalement, la digitalisation des informations est en cours, afin de combler l'important retard engrangé depuis quelques années**, notamment sur les réseaux sociaux. **L'arrivée progressive de l'intelligence artificielle dans le quotidien des visiteurs et des français est un virage à prendre sérieusement en compte**. C'est donc pour cela que l'Office du tourisme participe aussi activement à la création du site internet de l'ADT, qui prendra en compte cette dimension intelligence artificielle, qu'il n'est pas aujourd'hui possible d'intégrer budgétairement en interne au sein de l'Office.
Les partenaires de l'Office de tourisme bénéficient depuis 2025 de la possibilité d'acheter des espaces publicitaires sur les supports de communication distribués au visiteurs. Ainsi, une dizaine d'entreprises se sont positionnées afin de communiquer sur leur structure dans la brochure du territoire tirée à 6000 exemplaires. **De même, des écrans ont été installés dans les 3 bureaux d'informations**, ce qui permet de commercialiser des espaces de publicité pour les entreprises, mais aussi de relayer des informations culturelles ou institutionnelles. Ces dernières peuvent communiquer gratuitement sur ces écrans.
Malgré l'arrivée d'un nouvel agent en tant que chargé de communication, **le poste reste pour 2025 un point de faiblesse pour la structure.** En effet, avec un contrat à 50% communication, et 50% accueil touristique, il est difficile de pouvoir attirer des profils compétitifs de communicants dans l'organisation. Il est important de pouvoir faire évoluer ce poste afin de structurer, professionnaliser et sécuriser la communication et son impact à l'Office du tourisme. De même, le poste de comunity manager (professionnel en charge des réseaux sociaux) est à redéfinir afin d'amorcer **le virage du digital et de l'intelligence artificielle qui sera prépondérant dans les années à venir, pour l'Office du tourisme, mais pour tout le territoire et la collectivité.**

Succès des visites individuelles, baisse relative des visites de groupes
13 visites pour des groupes ont été réalisées en 2025, 3 visites groupes scolaires (dont 2 gratuites dans le cadre des enfants du patrimoine) et 10 visites groupes adultes pour un CA de 1722€. Ces visites ont été conduites par une guide vacataire recrutée au printemps 2024. Nous comptons une baisse de 25% du CA comparé à 2024. **Afin d'envisager une reprise à la hausse en 2025, une phase de redéfinition des objectifs et de prospection sera mise en place afin de diagnostiquer les forces et faiblesses des produits de visite de groupes.**
Cette année des visites théâtralisées ont été réalisées 5 mardis dans l'été à 21h. Nous avons accueilli 273 visiteurs en tout sur les 5 dates pour un chiffre d'affaires de 2782€, **avec un taux de remplissage de 100%.** Nous réalisons un bénéfice de 1102€ soit une augmentation de 85% par rapport à 2024 (597€). Il est important de noter que le public à répondu présent sur ces rendez-vous, et que pour 2025, l'office devra proposer une offre plus garnie d'activités, en commençant par ces visites théâtralisées.
Par ailleurs, il a été décidé de proposer de nouveaux types de visites pour valoriser les patrimoines de Caylus et de Laguépie. La création de ces visites a été confiée à la guide vacataire pour l'office de tourisme. Leur préparation et leur conduite ont donc été rémunérées sous la forme d'heures de vacation. A Caylus, il s'agissait d'une visite avec un roadbook pour chaque famille sous forme de frise chronologique puis d'un format jeu de piste à Laguépie.
Le bilan n'est pas satisfaisant. Sur l'ensemble des 4 dates, on ne compte que 19 participants à Caylus et 20 à Laguépie. On arrive donc à un CA de 228€. Ce chiffre est à mettre en regard avec les 28 heures de préparation des visites effectuées par la guide ainsi que les 8 heures de visite effectives. Il faut également compter plusieurs heures de préparation des supports effectuées par la chargée de communication.
En perte de vitesse, ce format de visite « à l'ancienne » et orienté patrimoine bâti, avec le récit d'une guide ne correspond sans doute plus aux attentes des visiteurs, désormais bien autonomes grâce aux moyens informatiques et à la recherche de « sensations », comme on peut en vivre pendant les visites théâtralisées.

5.7 **Le Pôle de Pleine Nature QRGA**

Un Pôle Pleine Nature qui impulse
Lancé par l'Etat (ANCT) et la Région Massif Central, l'appel à projets Pôle de Pleine Nature (PPN) s'inscrit dans les objectifs de tourisme durable du Massif central. L'Etat a sélectionné des territoires proposant une offre touristique de nature et valorisant leurs richesses naturelles et patrimoniales. 19 territoires

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

sont lauréats.
Identifiés comme marqueurs touristiques forts du Massif central, les pôles de pleine nature cherchent à poursuivre leur transition vers un tourisme répondant aux nouvelles attentes des touristes, mais aussi des résidents. Ils constituent des facteurs majeurs d'attractivité touristique et pour l'accueil de nouvelles populations.
2025 a été une année de prise de contact avec les acteurs du réseau de pleine nature, d'état des lieux et de mise en place de premières actions immédiates. Le chargé de mission Henri Pradeau sera remplacé par Stéphanie Viale au début 2026.

1. Accompagner et soutenir une montée en qualité de l'activité nautique sur l'Aveyron

La location de canoës constitue un pan important de l'économie touristique locale, avec une dizaine de prestataires de location enregistrés sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes QRGA, ce qui engendre une fréquentation des milieux soutenue en pleine saison mais aussi une forte concurrence.
Objectifs : étudier les impacts des activités sur la rivière, sensibiliser les acteurs de la rivière

2. Revalorisation de la randonnée pédestre

Le territoire de la QRGA est riche de nombreux itinéraires de randonnées pédestre : 34 circuits gérés par la communauté de communes et plus d'une trentaine d'itinéraires supplémentaires gérés par des associations locales. Ces randonnées étaient, jusqu'à récemment, valorisées uniquement via des topo-guides papiers en vente à l'office de tourisme, sans version numérique disponible en ligne.
Les objectifs sont : Digitaliser l'offre de randonnée, communiquer sur l'offre, concertation avec les acteurs locaux

3. Co-construction d'un espace Trail

Depuis 20 ans, l'association des 3 Rocs organise à Saint-Antonin-Noble-Val le Trail des 3 Rocs le jeudi de l'Ascension. Cet événement a acquis au fil du temps une notoriété forte sur le territoire et aux alentours, en faisant une date marquante dans l'année et bien identifiée.
Fort de cette réussite, l'association a proposée à la mairie de Saint-Antonin puis à la communauté de communes QRGA de créer des parcours de trail balisés permanents, sur le modèle de l'Espace Trail de Millau en Aveyron. L'association Aveyron Viaur VTT basée à Laguépie a par la suite rejoint le projet. La première phase en 2025 a permi de créer 6 parcours sur 2 communes : Saint-Antonin-Noble-Val, Caylus. Ces parcours balisés en fin d'année,
seront pleinement opérationnels pour la saison 2026, avec panneaux de départs et communication adaptée via l'office de tourisme. Cette base, sera ensuite complétée au fil des ans sur les autres communes du territoire afin d'étoffer l'offre de trail.

4. Le projet d'itinéraire cyclable Saint-Antonin - Caylus

La QRGA est de plus labellisée Pôle de Pleine Nature, favorisant l'implantation de projets de pleine nature durables et innovants, parmi les quels sont intégrés les mobilités touristiques actives. Un ensemble de 12 boucles cyclables sur route, en lien avec la Véloroute de la vallée et des Gorges de l'Aveyron, ainsi qu'un vaste réseau d'itinéraires de VTT ont vu le jour dans le cadre de ce pôle. Les deux villages de Saint-Antonin et Caylus ne sont aujourd'hui reliées que par une route départementale, la RD19, suivant la vallée de la Bonnette. Cette dernière est fréquente par plus de 1000 véhicules par jours, allant jusqu'à 1600 véhicules/jours enregistrés dans sa partie sud pour l'année 20241.
Un chemin de grande randonnée, le GR46, passant par les coteaux et le causse, connecte également les deux villes. Il n'existe par ailleurs aucune solution de transport en commun entre ces deux sites.
En terme de mobilité cyclable, il n'existe aujourd'hui aucun itinéraire dédié
De ces constats, la création d'un itinéraire cyclable St-Antonin – Caylus apparaît comme un projet pertinent pour le territoire. Ainsi, cet axe cyclable a été inscrit en temps qu'itinéraire de loisir touristique au sein du Schéma Directeur Cyclable du Pays Midi Quercy (PMQ) élaboré au début de l'année 2024.Le CEREMA a par ailleurs réalisé une étude sur la faisabilité et les coûts de cet itinéraire cyclable, étude dont le rendu a été présenté en cette fin d'année et dont le contenu détaillé devrait être livré prochaine-

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

ment.

5. Le Festival Sport Nature des Gorges de l'Aveyron

Le Festival, précédemment mis en place sur l'ancienne programmation du précédent pôle de pleine nature durant le week-end de l'Ascension, a été repris par la CCQRGA en 2023. L'organisation en a été pilotée par l'Office de Tourisme Communautaire, en partenariat avec l'association organisatrice du Trail des Trois Rocs et a connu un résultat encourageant, avec un peu moins de 980 participants enregistrés sur trois jours.
La programmation avait inclus également des visites gratuites à dominante culturelle, avec notamment une visite guidée par un guide conférencier à Saint Antonin Noble Val, ainsi qu'une visite de la Grotte du Bosc. Cet événement a été pérennisé en diversifiant la programmation en 2023 et 2024.
Le festival fait suite au Trail des 3 Rocs, le jeudi de l'Ascension (29 mai 2025), qui est intégralement géré indépendamment par l'association des 3 Rocs.
Le festival organisé par la CCQRGA s'est déroulé les vendredi 30 et samedi 31 mai 2025. La communication autour de l'événement a été surtout locale, via les réseaux sociaux et affichage, ainsi qu'un article dans La Dépêche Tarn-et-Garonne et un passage sur CFM Caylus.
Il ressort cette année que les visiteurs ont surtout eu connaissance de l'événement via l'affichage et le bouche à oreille.
La première journée de l'événement, le vendredi 30 mai, proposait de l'initiation à une dizaine d'activités différentes autour de Saint-Antonin. Tous les créneaux ont affichés complet, à l'exception de l'activité VTT et Vél'Olympiade, sans doute car il fallait venir avec son vélo, qui a du être annulée faute d'inscrits suffisants.
L'initiation au canoë sans inscriptions a fonctionné le matin et très peu l'après-midi, de même pour les stands du CPIE, de la SAVSA et de l'EPAGE Aveyron-Aval présents place du Pradel, ainsi que les jeux en bois, du fait de la chaleur très importante de l'après-midi qui a limité les visiteurs.
Parmi toutes les activités, la plus attendue était la visite des canaux souterrains qui a rencontré un beau succès et a été très appréciée. Le concert place de la Halle le soir a été également bien apprécié, beaucoup de monde dans les bars et restaurants, bon retour de leur part.
Au total, c'est plus de 200 participants qui ont pu être accueillis gratuitement pour découvrir 9 activités différentes.
Il est à noter que la majorité des inscriptions ont eu lieu dans la semaine précédent le festival ainsi que la semaine même de l'événement. De plus, plusieurs désistements sans prévenir ont été constatés, mais ont pu pour la plupart être compensés par des personnes en liste d'attente.
Le Samedi 31 Mai était consacré à une randonnée gratuite visant à animer et promouvoir l'espace VTT FFC.
Le festival existe à cette date depuis plusieurs années en complément du Trail des 3 Rocs, événement majeur dont la dernière édition à eu lieu en 2025.
Pour 2026, il est envisagé de changer la formule de l'événement, afin de recevoir une activité plus compétitive et qui attire potentiellement plus de visiteurs en termes de communication.

6. Étude des fréquentations touristiques sur les sites naturels

L'étude et la connaissance en direct des flux de visiteurs sur les sites naturels les plus fréquentés du territoire fait partie des actions prioritaires de la stratégie touristique locale.
Quatre sites naturels ont fait l'objet d'un comptage cette saison 2025 : la Via ferrata du Roc d'Anglars, la rivière Aveyron, le point de vue du Cirque de Bône ainsi que la Cascade Pétrifiante de Caylus.
Ces sites ont été choisit car ils sont connus comme étant parmi les plus fréquentés de notre territoire et sont concernés par des enjeux environnementaux, de sécurité et d'aménagements importants.
La communauté de communes QRGA a fait appel à la société Affluences, spécialisée dans le comptage de visiteurs et analyse de gestion de stationnements. Ils ont fournis deux types de compteurs :

- **Compteur thermique** : muni d'un capteur thermique, il permet un comptage de tous les individus passant devant lui sans distinction aucune
- **Compteur solaire** : fonctionne en prenant une photo du site à comptabiliser tous les x temps (1min, 3min, 15min.... en fonction du type de site) puis analyse les images via une intelligence artificielle pour conserver uniquement le nombre de véhicules/embarcations à compter et ne gar-

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

der aucune autre donnée

7. Accompagnement de la labellisation de sites et participation au réseau 82 pour la marque Accueil Vélo

Actuellement, 3 campings, 3 gites, 3 chambres d'hôtes, 1 office de tourisme, 1 site touristique et 1 gite de groupe sont référencés Accueil Vélo sur le territoire du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron.
En 2025, la Ferme du Paradis et Lou Papagaï ont renouvelés la marque, et un nouvel hébergeur a adhéré à Laguépie : les chambres d'hôtes A&J.

8. Projet interprétation Mouillac

La municipalité de Mouillac, commune de 90 habitants située au nord de la communauté de communes, souhaite aménager des supports de contenu interprétatif sur les PR existants de la commune (1 PR intercommunal et 1 PR communal créé en 2023), ainsi que sur le patus du cimetière, incluant un aménagement complet de site multiusage (stationnement cimetière, point de départ rando, point de vue, pique-nique...). La municipalité est accompagnée par Tarn et Garonne Conseil Collectivités, organisme départemental d'aide au portage de projets, et travaille avec une paysagiste-conceptrice et une scénographe pour la réalisation des aménagements d'interprétation. Des comités de pilotages incluant diverses structures concernées par le projet sont organisés de manière régulière. Le projet est au stade de la définition du contenu à intégrer sur le mobilier d'interprétation.

9. Projet sentier interprétation karstique autour de la vallée de la Gourgue à Saint-Antonin-Noble-Val

Le club de spéléologie "La Mangrove" basé à Saint-Antonin-Noble-Val porte le projet de réalisé en 2025 un sentier d'interprétation du domaine karstique sur le site de la vallée de la Gourgue, ruisseau riche en patrimoine géologique. Ce projet s'inscrit dans le cadre des financements de la Fédération Régionale de Spéléologie d'Occitanie qui soutien la création d'au moins un sentier d'interprétation par département, ici pour le Tarn-et-Garonne. L'année 2024 a été consacrée à la mise en marche du projet, par le rapprochement
de l'association « La Mangrove » avec la « Société des Amis du Vieux Saint-Antonin », qui gère et entretien de nombreux sentiers de randonnées sur la commune de Saint-Antonin, ainsi qu'au repérage du site de la Gourgue, en présence de membres des deux associations et du chargé de projet PPN.

10.L'itinéraire Conques-Toulouse

Participation au Comité de pilotage de l'Itinéraire de Grande Randonnée Conques-Toulouse. La commune de Laguépie, seule de la communauté de communes QRGA à être traversée par cet itinéraire, a été labellisée commune Halte Compostelle en 2024.

11.Réorganisation des sites naturels d'escalades sur les falaises des Gorges de l'Aveyron à Saint- Antonin-Noble-Val

L'année 2024 a été marquée par l'interdiction d'accès à la falaise des Capucins, l'un des sites majeurs d'escalade des Gorges de l'Aveyron, par plusieurs propriétaire. Cette fermeture a remis sur le devant de la scène les problématiques de droit d'accès et de responsabilités des sites, aménagés au fil du temps sans conventionnement avec les propriétaires des falaises. Ces derniers, inquiets par des précédents juridiques sur d'autres sites en France, où les propriétaires ont été tenus responsables d'accidents de grimpeurs sur des falaises non conventionnées, mais également devant l'attractivité grandissante de la pratique de l'escalade en falaise, sont de plus en plus réticents à laisser l'accès libre à ces espaces. D'autre part, la falaise du Roc d'Anglars et sa via ferrata, propriétés de la commune de Saint-Antonin-Noble-Val, ont également été fermées en début d'année pour cause de purge de morceaux de falaises menaçant de chuter sur les voies de grimpe, puis dans un second temps afin de protéger un couple de faucons pèlerins installés à proximité de la via ferrata. La falaise a pu heureusement rouvrir pour la saison touristique à partir de juin 2024. En 2025, la via ferrata a de nouveau dû fermer ses accès temporairement du fait de la nidification. Face a ces diverses problématiques, le comité territorial 82 de la FFME (Fédération Française Montagne Escalade) a rencontré le Département, la communauté de communes, la commune de Saint Antonin Noble Val, association de grimpeurs et ligue de protection des oiseaux (LPO) afin de proposer un modèle de convention permettant l'utilisation des falaises. Cette convention

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

est en court d'étude par les services départementaux. La concertation a suivi son cours sans réellement trouver de solutions concrètes, le Département du Tarn et Garonne manquant régulièrement à l'appel des organisations locales.

5.8 Grotte du Bosc

La grotte du Bosc a reçu 14804 visiteurs :
12 555 visiteurs individuels dont 719 participants à nos animations
2 249 visiteurs en groupe dont 904 enfants en ateliers pédagogiques

Le chiffre d'affaires est de 151 115,77 euros avec :
115 869 euros en billetterie
35 246,77 euros en boutique

I. Des recrutements nécessaires pour répondre à la demande

Depuis fin 2024 avec l'achèvement des travaux, le site est doté de toutes les infrastructures nécessaires pour recevoir les groupes. Avec ces infrastructures, le travail de l'équipe depuis 6 ans sur la qualité des visites, la communication, le « bouche-à-oreille » ; la demande des groupes devient conséquente. Entre la stratégie globale du site, les tâches administratives, la gestion RH et budgétaire, la communication, etc, la responsable ne peut plus assumer les groupes ou encore les heures d'accueil et de visites guidées du public individuel. Le recrutement d'une médiatrice scientifique et culturelle et d'une agent d'accueil-guide s'est avéré indispensable.

Médiatrice scientifique et culturelle – contrat de 9 mois à 31h30
Missions : gestion des groupes -de la présentation de l'offre, réservation, organisation du planning, à l'accueil de ceux-ci avec visites guidées et ateliers pédagogiques-, suivi des paiements groupes (devis et factures), conception d'une offre pour les groupes sous la forme de catalogues pédagogiques, gestion de la salle d'ateliers pédagogiques avec achats des supports et matériels, aide à l'accueil et aux visites pour les individuels.

Chargée de mission accueil et visites guidées– contrat de 7 mois à 24h
Missions : missions principales d'accueil, de guide touristique pour les individuels et d'entretien des lieux pendant l'ouverture de la grotte (ménage, réassort boutique, …).

II. La mise en place d'une offre pédagogique

Avec l'achèvement des travaux de la salle d'ateliers pédagogiques, nous pensions que 2025 serait une année de transition avant de réellement recevoir du public dans les ateliers. Avec de la communication sur notre site internet et de l'information donnée par téléphone lors de la prise de réservations, nous avons été pris de court par la demande : nous avons reçu 904 enfants en ateliers pédagogiques. Nous avons donc rédigé des lignes directrices pour deux types d'ateliers : les ateliers artistiques sur les couleurs, formes et textures de la grotte, et les ateliers scientifiques sur l'eau et le calcaire ou encore les fossiles.
La fin de l'année 2025 a donc été dédiée à la prise de contact avec l'Education nationale et la rédaction d'un catalogue pédagogique pour notre offre.

III. Une stratégie toujours en évolution

La grotte est sous la propriété et la gestion de la Communauté de Communes depuis 6 ans. Forte de son expérience et de son recul, l'équipe affine sa stratégie et la fait évoluer au grès des saisons.

- **La stratégie des publics**

Comment reçoit-on les visiteurs ? Comment organise-t-on le planning des agents en conséquence ? Quelle est notre offre ?

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Ces questions se posent autant pour le public individuel que pour les groupes. Elles sont au cœur de notre métier et du bon fonctionnement d'un site touristique. Avec l'explosion de la fréquentation, il est nécessaire de répondre à toutes les questions et de proposer des réponses logistiques de qualité pour continuer à bien recevoir nos visiteurs.

Les visites guidées et les animations pour les individuels

Au vu de la fréquentation, il convient de garder des horaires de visites compris entre 14h et 16h pour les ailes de saison et de revoir les horaires d'été car la visite de 17h30 n'est fréquentée qu'en très haute saison les 3 semaines d'août.

Après plusieurs tests pour la programmation événementielle, il semblerait que la période des vacances avec les mercredis, ainsi que les ponts de mai, soient les meilleures périodes pour proposer des animations. Le public recherche du divertissement ; nous travaillons notre communication et le contenu de nos animations en conséquence mais toujours dans une volonté de sérieux scientifique.

Les groupes

En ailes de saison, la fermeture de la grotte le matin permet de recevoir au mieux les groupes. Lorsque le groupe est conséquent et qu'il choisit une offre visite guidée + ateliers pédagogiques, les visites guidées sont réalisées le matin et les ateliers pédagogiques l'après-midi.

En haute saison, il convient de dégager des horaires pour les groupes, en dehors des horaires pour les visiteurs individuels, avec des visites à 10h ou 13h.

Habituellement, notre seule offre était celle de la visite guidée classique. Cette année est la première année d'une offre étoffée : nous analyserons la demande pour faire évoluer cette offre dans le cadre d'un catalogue pédagogique.

La logistique RH

- La fréquentation pendant les ailes de saison continue d'évoluer : il n'est plus possible d'avoir un seul agent responsable simultanément de la billetterie, la boutique et des visites guidées.
- La fréquentation des groupes est difficilement gérable l'été avec des plannings déjà très serrés : il conviendra d'organiser différemment les journées pour que la médiatrice puisse avoir des journées dédiées aux groupes.
- La très haute fréquentation des 3 semaines d'août demande une nouvelle organisation : c'est une période critique pendant laquelle tout doit fonctionner. L'absence d'un seul agent peut mettre à mal toute l'organisation. En 2026, il conviendra d'enlever les heures d'accueil d'Elodie pendant ces trois semaines pour qu'elle puisse gérer les régies, les impondérables, et les visites supplémentaires lors des journées de canicule.

- **La stratégie de communication**

Les études réalisées à l'accueil de la grotte montrent la prédominance nette du numérique. Notre présence sur internet est notre point fort. Avec un bon site internet, des sites partenaires où nous sommes référencés, d'excellents avis sur google, le retour des visiteurs est édifiant. Nous pouvons réfléchir à mettre davantage de moyens financiers et à développer notre stratégie numérique. Le bouche-à-oreille constitue une part beaucoup plus importante de fréquentation que ce que nous aurions pensé. Les offices de tourisme n'arrivent qu'en dernière position, et il ne s'agit pas de Saint-Antonin à chaque fois.

La communication est une mission essentielle pour un site touristique : en 2026, nous devrons recruter une personne ayant des compétences sur le numérique.

- **La stratégie boutique**

La boutique et les produits proposés à l'achat évoluent depuis 6 ans. Les minéraux et les bijoux restent les produits les plus achetés en boutique ; il convient donc de développer ces achats, mais aussi de diversifier les autres catégories. Nous avons notamment constaté dans les autres boutiques de grotte l'importance des achats textiles : en partenariat avec La Fabrique, nous proposons des tee-shirts à messages. Nous avons également remarqué la demande des visiteurs pour se poser en terrasse : nous développerons pour 2026 un véritable snacking mais sucré, pour le goûter, car c'est la tranche horaire de haute fréquentation de notre site.

5.9 Communication

Introduction

L'année 2025 a confirmé la place centrale du service communication dans la mise en œuvre et la valo-

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

risation des politiques publiques intercommunales.
Assuré par un agent unique, le service est intervenu auprès de l'ensemble des pôles de la collectivité et de plusieurs structures associées afin d'informer les habitants, accompagner les services, promouvoir le territoire et soutenir les projets communautaires.
Au-delà de la production des supports de communication institutionnelle, le service a poursuivi le développement d'outils numériques, participé à plusieurs démarches d'attractivité territoriale, assuré une présence régulière sur les réseaux sociaux et accompagné de nombreux événements locaux.
Ce bilan met en lumière les principales réalisations de l'année, illustrant la diversité des missions exercées, la transversalité des interventions et la capacité d'adaptation du service face à des sollicitations croissantes.

Les chiffres clés 2025

Indicateur	Résultat
Numéros de la Gazette réalisés	2
Gazettes distribuées	5 000 exemplaires
Visiteurs du site cc-qrga.fr	4 500
Pages consultées sur cc-qrga.fr	16 000
Visiteurs du site touristique	259 000
Pages vues du site touristique	956 922
Visiteurs du site Grotte du Bosc	82 773
Pages vues du site Grotte du Bosc	227 222
Publications réseaux sociaux	Plus de 100
Magazine touristique réalisé	36 pages
Exemplaires du magazine touristique	6 000
Livre « Les recettes gourmandes »	48 pages – 1 000 exemplaires

1. Communication institutionnelle et outils numériques

Gazette intercommunale
Le service a assuré la conception, la mise en page et la diffusion de deux numéros de la Gazette intercommunale :
- N°43 (décembre/janvier)
- N°44 (juillet)

5 000 exemplaires ont été distribués sur le territoire via Médiapost et les versions numériques ont été mises à disposition sur le site internet.

Site internet communautaire
Les principales actions réalisées :
- Mise à jour quotidienne des contenus ;
- Publication des actualités, offres d'emploi et documents administratifs ;
- Mise à jour de l'organigramme ;
- Création d'un système de réservation interne pour les véhicules, salles et matériels ;
- Finalisation et mise en ligne du livret d'accueil des nouveaux agents.

Fréquentation du site

Donnée	Valeur
Visiteurs	4 500

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Pages consultées	16 000

Newsletters

L'année a permis de structurer la communication électronique :

- Audit des besoins des services ;
- Sélection d'un outil adapté ;
- Création de modèles personnalisés ;
- Mise en place d'une newsletter interne destinée aux agents.

2. Attractivité économique et développement territorial

Le service communication a accompagné plusieurs actions de promotion économique et d'attractivité du territoire :

Principales réalisations

- Journée des nouveaux arrivants ;
- Programme OCCRE / Club d'entreprises ADRET ;
- Communication du dispositif « Logements passerelles » ;
- Conception et mise en ligne du site « La Vie Douce » ;
- Intégration d'une API France Travail permettant la diffusion automatisée des offres d'emploi ;
- Conception et illustration du livre « Les recettes gourmandes » ;
- Journée de l'Économie Sociale et Solidaire ;
- Coordination des tournages de vidéos de promotion du territoire.

3. Communication touristique

Malgré un contexte organisationnel complexe au sein de l'Office de tourisme intercommunal, le service a maintenu l'ensemble des productions prévues.

Supports touristiques

- Magazine de destination de 36 pages ;
- Tirage de 6 000 exemplaires ;
- Réédition des cartes touristiques et plans de ville ;
- Mise à jour de la carte vélo-route ;
- Réalisations d'annonces presse.

Grotte du Bosc

Le service a assuré :

- La communication des animations ;
- Les reportages photographiques ;
- La réflexion sur la signalétique ;
- La création de visuels textiles ;
- La conception de deux brochures destinées aux groupes scolaires et centres de loisirs.

4. Enfance, jeunesse et petite enfance

Le service a poursuivi l'accompagnement des structures enfance et jeunesse :

- Calendrier annuel des séjours ;
- Programmes vacances ;
- Supports des mercredis et stages ;
- Mise en ligne des plannings ;
- Communication du LAEP ;
- Communication des Journées de l'Extra'Ordinaire.

5. Transition écologique et cadre de vie

GEMAPI et environnement

- Réédition de la brochure du sentier d'interprétation du Martinet noir ;
- Conception de deux panneaux pédagogiques sur les zones humides à Saint-Antonin-Noble-Val.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Service déchets ménagers

- Création d'un sac de collecte adapté aux nouvelles colonnes de tri ;
- Réalisation d'une campagne de sensibilisation à la réduction des déchets.

6. Lecture publique, culture et tiers-lieu

Lecture publique

- Communication des événements « Hors les murs » ;
- Création du visuel du véhicule de lecture publique ;
- Communication de la journée « Nettoyage des canaux ».

La Fabrique

Le service a participé à la montée en puissance du tiers-lieu :

- Communication des ateliers du FabLab ;
- Création d'un programme trimestriel ;
- Évolution du site internet avec intégration :
- d'une boutique en ligne ;
- d'un système de réservation ;
- d'un agenda des activités.

7. Communication numérique et réseaux sociaux

Une animation régulière des réseaux sociaux a été maintenue tout au long de l'année avec un rythme moyen de deux publications hebdomadaires sur :

- Facebook ;
- Instagram ;
- Grotte du Bosc.

Audience des sites partenaires

Site	Visiteurs	Pages vues
causses-gorgesavey-ron.com	259 000	956 922
grottedubosc.com	82 773	227 222

8. Convention Territoriale Globale

Le service a accompagné plusieurs actions structurantes :

Habitat

- Communication des Rencontres Habitat ;
- Création des supports de sensibilisation.

Mobilité

- Supports de communication réalisés avec Agir ABCD.

Inclusion numérique

Développement d'une plateforme simplifiée regroupant les informations essentielles liées à :

- la santé ;
- la mobilité ;
- le logement ;

en partenariat avec l'association Bazart.

9. Communication événementielle

Festival Sport Nature

Conception de l'ensemble de la campagne de communication :

- affichage ;
- flyers ;
- presse ;
- radio ;
- reportages photographiques ;
- capsule vidéo promotionnelle.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Conclusion
L'année 2025 témoigne de l'étendue des missions assurées par le service communication, intervenant à la fois comme support opérationnel, conseil, concepteur graphique, webmaster, photographe, vidéaste et accompagnateur de projets.
Avec un seul agent, le service a contribué à la visibilité de l'action communautaire dans des domaines aussi variés que l'économie, le tourisme, l'environnement, la culture, l'enfance-jeunesse ou encore l'inclusion numérique. Les projets menés ont permis de renforcer l'information des habitants, d'améliorer les outils internes et de soutenir l'attractivité du territoire.
Les enjeux pour 2026 porteront notamment sur la consolidation des outils numériques, le développement des démarches participatives, l'amélioration continue des sites internet et la poursuite de la professionnalisation des supports de communication afin de garantir une information toujours plus accessible, cohérente et efficace.

5.10 Architecture

1. **<u>Maîtrise d'œuvre</u>**

- Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments dans le centre-bourg de Caylus (Tiers-lieu – partie 2)
    - Bâtiment 1 (passage public et locaux techniques)
        - Lancement de l'appel d'offre aux marchés de travaux avec le service Marchés publics
        - ACT : Analyse des offres et synthèse de l'ACT des BE
        - Rédaction du marché public pour le marché des fouilles archéologiques demandées par le Service Régional d'Archéologie
        - Lancement de l'appel d'offre au marché de fouilles avec le service Marchés publics
        - ACT : Analyse des offres
        - Modifications du projet suite à la modification de l'emprise du bâtiment propriété de la CCQRGA (erreur dans l'acte de vente) et avenants liés à ces modifications
        - Suivi des fouilles
        - Suivi du chantier (en cours)
        - Gestion de la signature des autorisations de travaux sur les mitoyens auprès des voisins
    - Bâtiments 2 et 3 (auditorium-espace scénique + locaux annexes + logement d'accueil de résidence)
        - Approfondissement du projet avec échanges avec les autres intervenants du projet :
            - BE Structure
            - BE Fluides
            - BE Thermique
            - BE Acoustique
            - Contrôleur technique
            - CSPS
            - ABF (plusieurs rdvs sur site)

- Aménagement du hall de gare de Lexos
    - Relevés de l'existant
    - Dessin du projet
    - Estimatifs (plusieurs options)
    - Consultation de deux entreprises de menuiserie
    - Echanges avec la SNCF

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

2. **Etudes diverses pour la CCQRGA**

- Aménagement de l'atelier de la régie travaux à Pétampes
  - Dépôt du Permis de construire :
    - Dessin informatique du projet dessiné par la régie eux-même
    - Ajout des autres pièces du PC

3. **Autres**

- Formation à la mise à jour des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics

5.11 Informatique

Principaux points et dossiers traités en 2025 :

Accès internet et téléphonie

- Maintenance accès internet / standard téléphonique sur IP (siège CC + service enfance + bureaux OT + La Fabrique + FS Caylus)
- Lancement du projet de migration téléphonique vers la solution 3CX : état des lieux du parc, rédaction du cahier des charges, consultation de plusieurs prestataires (Koesio, SFR Business, Orange, Alleo), décision de rester chez Koesio avec passage sur 3CX
- Gestion des abonnements mobiles et renouvellement du parc
- Collaboration service compta, tableaux de bord de gestion du parc téléphonique
  - Parc licences Office
  - Parc abonnements internet / téléphones
- Gestion des chantiers raccordement fibre (~6 raccordements)

Solutions bureautiques, cloud, partage de document

- Administration comptes Microsoft 365
- Prise en main de la plateforme de gestion des licences bureautiques (CloudCockpit / Air Cloud)
- Poursuite de la mise en place de la solution NetExplorer, migrations licences Microsoft en conséquence
- Participation à la formation Administrateur NetExplorer (session inter-collectivités organisée par 82 Aménagement)

Equipement personnel et infrastructure

- Inventaire complet du parc Windows 10 : identification de 30 postes à remplacer ou mettre à niveau avant la fin du support Microsoft, priorisation des remplacements
- Achat / mise en service postes informatiques et téléphones mobiles (neuf et reconditionné)
- Gestion des contrats / renouvellement copieurs et imprimantes (Xerox Versalink C7120 – CRE Caylus)
- Dépannage / recyclage / restauration postes informatiques
- Gestion du système de réservation (salles, véhicules)
- Mise à jour logiciel d'inventaire (GLPIInventory)
- Accompagnement renouvellement matériel infrastructure service des eaux (onduleurs)

Web et infrastructure serveur

- Gestion des services web et administration du VPS (serveurs d'hébergement web) en collaboration avec le service communication

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

- Diagnostic et actions correctives sur l'infrastructure VPS (saturation disque, problème de réputation IP)

5.10 Petites Villes de Demain (PVD)

Rapport d'activité du 01/01/25 au 32/12/25:

- **L'organisation mise en place, le type et les dates des réunions que le chef de projet a organisé et animé :**

  La mise en œuvre du projet de revitalisation, coordonnée à l'échelle communautaire, s'est appuyée sur un suivi rapproché, à minima hebdomadaire, avec les Maires et adjoints « PVD » des deux Communes.

  Les travaux ont été conduits en groupe de travail associant divers élus en fonction de leurs délégations (commerce, tourisme, affaires scolaires, social, déplacement, sports…) et synthétisés en bureau municipal à plusieurs reprises. L'organisation a alterné séances globales sur les orientations et stratégies et plus thématiques : habitat, reconquête de quartier et îlots dégradés, commerce, mobilité, services à la population.

  L'avancement de la démarche a été suivi et conforté par chacun des deux conseils municipaux.

  2025/26 a été la troisième année de programmation après la signature de la convention ORT le 27 janvier 2023, marquant clairement un « rythme de croisière » d'engagement, préparation, mise en œuvre, mais aussi clôtures des projets.

  L'action a été organisée par le programme validé en comité de projet, avec l'ensemble des partenaires, le 23 janvier 2025 . Elle a été évaluée lors du comité de projet réuni le 06 janvier 2026. Ce comité a également examiné la programmation 2026 et procédé au suivi de l'OPAH RU du centre bourg de Caylus, dont le comité technique a été réuni le 16/10/2025.

- **Les études lancées sous « pilotage PVD » :**

  Les études stratégiques sont désormais terminées. Elles sont désormais suivies de nombreuses études pré-opérationnelles et opérationnelles, bénéficiant notamment des soutiens financiers du Fonds Vert – mesure ingénierie et du dispositif Région Occitanie-Banque des Territoires.

- **L'organisation du partenariat**

  31 rencontres et visites de terrain ont été organisées avec les partenaires institutionnels, financiers et techniques du projet de revitalisation et les acteurs du territoire. Elles ont permis de faciliter pour chacun l'appropriation des éléments de contexte, d'organiser l'engagement des partenaires, de suivre les projets engagés et contribué aux travaux des comités de suivi.

  Outre le suivi nécessaire avec les différents partenaires institutionnels, ces rencontres visent aussi désormais la mobilisation de partenaires techniques sollicités pour contribution aux différents projets.

- **L'appui à l'organisation des projets des communes**

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

74 séances et réunions collectives ont été consacrées à l'accompagnement et l'organisation des projets des communes et d'initiatives privées dans les domaines des services à la population, soins et services à l'enfance, de l'habitat, du commerce et des mobilités.

Cette activité, encore en augmentation par rapport aux années précédentes, illustre le plein passage en phase opérationnelle du projet de revitalisation. Les projets sont nombreux et avancent à un rythme satisfaisant.

- **Les résultats de son action**

Le projet de revitalisation est aujourd'hui en cours. Son pilotage et son partage sont toujours en cours d'ajustements au fil de l'évolution des collectivités, ils devront être cultivés en permanence sur la durée. L'appui à l'organisation des projets est en régime opérationnel.

Le comité de projet réuni le 06/01/26 a pu constater que la programmation 2025 a été quasi intégralement engagée.

Le volet opérationnel de la programmation 2026 est aujourd'hui bien engagé, malgré les difficultés de montage liées au contexte des finances publiques et la nécessaire respiration liée au prochain renouvellement électoral.

Le volet « étude » de cette programmation sera engagé plus progressivement, nombreux sujets nécessitant d'attendre le renouvellement électoral.

6. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES A LA PERSONNE

Cette partie présente le bilan annuel des services à la personne, mis en place par la Communauté de Communes et gérés en régie. Il s'agit du réseau de lecture publique, de la politique liée à l'enfance, la petite enfance et la jeunesse, des France Services (FS) du Transport à la Demande (TAD) et du Projet Social de Territoire (PST).

6.1. Le réseau de lecture publique

- **Présentation du réseau intercommunal**

Le réseau de lecture publique du QRGA est composé de 9 lieux de lecture municipaux, divisés en 3 catégories :

- 2 bibliothèques têtes de réseau (Caylus et Saint Antonin Noble Val),
- 4 bibliothèques relais (Laguépie, Parisot, Varen et Verfeil),
- 3 points-lecture (Cazals, Puylagarde et Saint Projet).

L'inscription au réseau des médiathèques est gratuite, elle permet d'emprunter 5 livres + 5 CD + 2 DVD + 5 revues pour 3 semaines, renouvelable 1 fois.
Les usagers peuvent emprunter, rendre et réserver des documents dans n'importe quelle médiathèque.
Le réseau se dote de :

- Un catalogue commun : https://www.mediatheques-qrga.org/
- Une navette intercommunale qui dessert le réseau 2 fois par mois.

- **Le service Lecture Publique en 2024**

Le réseau des médiathèques a suivi en 2025 les objectifs de son Schéma de Développement de la Lecture Publique en Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron, qui couvre la période 2024-2026 : favoriser l'accès à toutes et à tous à une offre culturelle audacieuse et de qualité, réaffirmer la place des média-

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

thèques comme un service public de proximité, promouvoir et rendre lisible les services offerts par les médiathèques.

Dans le cadre de son Contrat Territoire-Lecture 2024-2026 et grâce au soutien financier de l'État, de nouvelles actions ont été mis en place : un livret d'accueil a été réalisé pour les nouveaux agents et bénévoles, la participation aux évènements nationaux a été encouragée, 2 ateliers pour les enfants à la médiathèque de Verfeil-sur-Seye dans le cadre d'une expositon à St Antonin. Du matériel d'animation a été acheté et mis en commun pour les différentes médiathèques, notamment le début d'un fonds de jeu de société.

Nous avons également échangé des documents avec la Médiathèque Départementale de Montauban à 8 reprises en 2025 : 5 échanges dans les locaux départementaux, et 3 directement dans les villages de Parisot, Laguépie et Varen avec la venue Mediabus. Ces échanges nous permettent de renouveler notre offre documentaire aux usagers et sont réalisés avec les véhicules intercommunaux.
Un important travail a été mené sur la politique documentaire sur le réseau, afin de permettre à toutes les bibliothécaires de participer au choix des documents et de favoriser l'entraide et la montée en compétences. Une journée de formation aux bibliothécaires du réseau a été organisée à La Fabrique, Caylus et un accompagnement des bibliothécaires a été réalisé tout au long de l'année.
Les réunions de réseau régulières ont été maintenues, les groupes de travail thématiques ont continué, et le travail en commun autour des évènement nationaux a été encouragé.

- **Animation du territoire**

Pour la deuxième année, le réseau a participé au mois de janvier aux Nuits de la Lecture. Le thème national « Les Patrimoines » a permis un partenariat avec l'Abbaye de Beaulieu qui a animé 2 ateliers à Varen et Parisot.

En partenariat avec les associations Quercynema, le réseau des médiathèques a permis d'offrir aux habitants 4 séances de cinéma documentaire dans les 3 villages (Parisot, Varen et Caylus) dans le cadre du mois du film documentaire en novembre.
La braderie de livres du réseau à cette année eu lieu à Verfeil-sur-Seye le samedi 10 mai. Elle s'est étoffée en 2025 d'une lecture participative par la Cie Les rêveurs sonores et a permis la valorisation de près de 500 livres sortis des collections.

La programmation d'évènements hors les murs des médiathèques a rencontré un franc succès : près de 670 personnes se sont appropriés le coin lecture lors des 18 évènements auquel le service a participé. Les différents partenaires associatifs comme le public ont beaucoup apprécié l'initiative, qui a permis une image positive du service. Le programme varié a comporté notamment une sieste musicale, une présence sur les marchés du territoire, ou une participation à des évènements comme la Fête du végétal de St Projet ou les Journées du Patrimoine dans le doyenné de Varen.
Si l'on regarde à l'échelle du réseau, la fréquentation des médiathèques est en légère baisse par rapport à 2024, mais se maintient autour des 28 000 entrées annuelles dans les médiathèques. On peut noter des différences par rapport à 2024 : les médiathèques de Laguépie, Varen et Verfeil voient leur fréquentation en hausse, quand celles St Antonin et Caylus sont en recul. Cette tendance se retrouve sur la fréquentation des animations organisées. On remarque aussi une légère baisse des nouvelles inscriptions, tandis que le nombre de prêts augmente pour dépasser les 57 500 prêts annuels.

Statistiques d'activité par site - 2025				
Site	Fréquentation	Inscrits actifs	Nouveaux inscrits	Nombre de prêts
Caylus	4202	237	51	9094
Cazals	361	26	4	502
Laguépie	2011	73	28	3021
Parisot	3275	101	37	4869
Puylagarde	?	3	0	16

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Saint-Projet	127	17	2	348
St-Antonin-Noble-Val	11961	771	204	30222
Varen	3169	124	40	5002
Verfeil-sur-Seye	3098	101	23	4523
Statistiques d'activité du réseau - 2025				
Total QRGA 2025	28204	1453	389	57597
Comparatif 2024	28243	1426	426	51090
Comparatif 2019	27272	1639	458	53496

6.3 **La politique « Enfance et Jeunesse »**

Sur l'année 2025, tous les projets ont été réintroduits (rencontre inter-centre, fête de Noël, sorties en grand groupe, partenariats locaux…).

En 2025, une mobilisation collective au service de la continuité et de la qualité d'accueil

Cette année encore, le service a dû faire face à plusieurs mouvements au sein des équipes, liés à des formations professionnelles et à des arrêts maladie, nécessitant un forte capacité d'adaptation et un important investissement collectif.

L'arrêt maladie de M. Guinet Hugo, du 6 mai au 14 octobre (162 jours), a représenté un défi majeur pour l'organisation du service. Son remplacement a été assuré principalement en interne, malgré ses fonctions stratégiques de direction des séjours d'été et du centre de loisirs de Saint-Antonin. Cette situation a demandé aux équipes une grande réactivité, une réorganisation permanente ainsi qu'un engagement renforcé afin d'assurer la continuité et la qualité de l'accueil.

Parallèlement, M. Ben Sadia Félix a poursuivi sa formation BPJEPS LTP. La professionnalisation de nos agents constitue un axe essentiel de développement du service et un investissement pour l'avenir. Toutefois, ses absences sur le temps scolaire, une semaine sur deux, ont nécessité des ajustements réguliers dans l'organisation des équipes, notamment sur les temps des mercredis et lors de la préparation des vacances. Les contraintes réglementaires liées aux contrats CEE ne permettant pas leur mobilisation hors périodes de vacances, les agents ont dû faire preuve d'une grande souplesse et d'une implication supplémentaire pour maintenir un encadrement de qualité. À cela s'est ajouté un arrêt de 14 jours pendant les vacances d'octobre, partiellement compensé par le recrutement d'un animateur en contrat CEE.

Nous avons également assuré le remplacement de notre AVL durant son congé paternité, du 16 février au 12 mars, avec le renfort ponctuel d'un AVL vacataire en contrat CEE pendant les vacances d'hiver.

Malgré ces nombreuses contraintes, l'équipe a su rester mobilisée, solidaire et pleinement investie. La complémentarité des compétences, le professionnalisme et l'engagement des 12 agents qui interviennent au sein du service ont permis de maintenir un accueil de qualité auprès des familles et des enfants. Grâce à une forte cohésion d'équipe, à une rigueur constante dans l'organisation et à l'implication de chacun, les difficultés rencontrées n'ont eu que peu d'impact sur le fonctionnement du service et sur la qualité des actions proposées.

Cette année a été particulièrement exigeante, mais elle a également démontré la capacité de l'équipe à s'adapter en permanence, à faire preuve de solidarité et à répondre collectivement aux défis rencontrés.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

En 2025 nous avons ouvert les 3 centres de loisirs et le local jeunes sur 4 périodes de vacances (hiver, printemps, été et automne), nous avons également réalisé 4 séjours dans l'été, et 5 stages sur 5 dans l'année qui ont eu un vif succès avec des listes d'attente. Avec une forte demande d'inscriptions sur les structures d'accueil pendant les vacances d'été, nous retrouvons cette année des effectifs en augmentation de ceux de l'année 2024.

En 2025 c'est aussi un nouveau centre de loisirs au service des familles

L'année a été marquée par l'ouverture cet été, du nouveau centre de loisirs de Caylus, un projet ambitieux porté par la mairie afin de répondre aux besoins des familles tout en valorisant le patrimoine communal. Pour accueillir ce nouvel équipement, la municipalité a fait le choix de réhabiliter l'ancienne école Notre-Dame, fermée depuis 2014, dans une démarche alliant préservation architecturale, développement durable et amélioration des services à la population.

Les travaux ont été réalisés avec le souci de conserver l'identité et le caractère du bâtiment, élément important du patrimoine du centre-bourg. Cette rénovation a permis de redonner vie à un édifice existant tout en limitant l'artificialisation des sols et l'impact environnemental du projet. Les espaces ont été repensés pour offrir des conditions d'accueil modernes, confortables et adaptées aux besoins des enfants.

Aujourd'hui, le nouveau centre de loisirs dispose de près de 400 m² entièrement dédiés aux activités des enfants de 3 à 11 ans. Il comprend une grande salle d'activités, un espace réservé aux plus petits, un dortoir, une cuisine équipée, un vaste préau ainsi que des espaces extérieurs végétalisés favorisant les activités de plein air.

Sa situation privilégiée, au cœur du village et à proximité de la médiathèque, de la crèche et du lac de Labarthe, facilite la mise en place de partenariats et d'animations en lien avec la culture, la nature et la vie locale.

Ouvert les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires (hors vacances de Noël), le centre propose une offre diversifiée d'activités éducatives, sportives, culturelles et environnementales. Il constitue désormais un lieu de vie, de découverte et d'épanouissement apprécié des enfants et de leurs familles.

À travers la création de ce nouveau centre de loisirs, la mairie de Caylus affirme son engagement en faveur de la jeunesse, de la qualité des services publics de proximité et de la valorisation durable de son patrimoine communal.

En 2025 création d'un nouvel événement du service « La journée de l'extraordinaire »

Un nouvel événement gratuit à destination des familles, des enfants et des jeunes du territoire, sur le modèle fédérateur du spectacle de Noël fait chaque année. Cette journée avait pour objectif de sensibiliser au handicap, à la différence et à l'inclusion tout en favorisant les rencontres entre différents publics.

L'événement a mobilisé **8 partenaires et intervenants**, proposé **2 spectacles**, **6 ateliers de sensibilisation** (LSF, braille, dessin, sophrologie, exposition photo, jeux inclusifs) et réuni des structures spécialisées du territoire. Les participants ont pu échanger avec des personnes en situation de handicap à travers des activités partagées et des temps de discussion.

En amont, les accueils de loisirs ont mené des actions de sensibilisation permettant de préparer les enfants à cette thématique. La journée a également laissé des ressources durables sur les structures grâce à l'acquisition et à la mise à disposition de matériels inclusifs et sensoriels.

Le coût total de l'opération s'élève à **2 797,02 €**, dont **2 261,53 €** pour l'organisation de l'événement, complétés par des financements issus de l'ALSH de Caylus et du budget Inclusion.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Cette première édition a permis d'installer un nouveau rendez-vous inclusif sur le territoire, favorisant le vivre-ensemble, la découverte de la différence et l'ouverture aux autres.

Nouvelles aides financières du service et renouvellement attendu :

Pour l'ensemble du service EJ en 2025 avec la CAF du Tarn et Garonne :
Nous avons validé une deuxième année avec l'appel à projet PS jeunes ainsi que l'appel à projet PDN (Promeneur Du Net) qui permet au responsable du local jeunes d'avoir une veille éducative sur le net avec nos ados.
L'Axe 1 « handicap » du fond public de territoire a été reconduit avec une nouveauté dit « bonus inclusion » qui pourrait valoriser et financer davantage nos actions mises en place par la CCQRGA sur l'accueil des enfants en situation de handicap. Un complément inclusif s'est donc rajouté aux subventions 2025 pour le service inclusion.
Une demande d'investissement importante a été validé pour l'aménagement du nouveau centre de Caylus ainsi que l'achat d'un nouveau mini bus à la hauteur de 80% (Caf et Msa)

-La CTG et le projet social du territoire :

Cette réflexion participative et collaborative s'est inscrite dans une démarche d'élaboration collective et débouche aujourd'hui sur un diagnostic et un projet social de territoire, lequel étaye la CTG et nous permet de garder une ligne de conduite directement en lien avec les besoins du territoire.

Les enjeux sont importants pour le territoire et impacteront les 5 années à venir.
Pour rappel, la Convention Territoriale Global a été signé en décembre 2021. Enfin, cette convention, signée pour 4 ans, a permis l'embauche d'un poste à ¼ temps de chargé de coopération, subventionné par la CAF, embauché en 2022 afin de prendre le relais sur le suivi et les évaluations des actions et objectifs de ce projet. Nous travaillons toujours étroitement avec cette personne, des groupes de travail ont été instaurés et permettent un travail de fond avec un développement de partenariat très enrichissant pour l'avancement des projets engagés dans notre projet social de territoire en lien direct avec nos structures et nos objectifs éducatifs.

Afin de mettre en œuvre les politiques « petite-enfance, enfance-jeunesse et éducation, parentalité » nous avons pour fonctions :

1/ le conseil et l'animation auprès des élus de la commission « petite enfance et enfance-jeunesse »
2/ L'évaluation, la conception, le pilotage des projets et programmes pédagogiques ou éducatifs dans une logique de transversalité
3/ Animer la mise en réseau des acteurs : L'identification et la mobilisation des partenaires : 2 GT enfance jeunesse, **1 COPIL A.M.I** et plusieurs sous réunions ont été créés. (17 partenaires identifiés)
4/ Organiser et animer la relation avec la population avec Création, mise en place et recueille d'enquêtes aux habitants pour PEEJ -Jeunesse, petite enfance (besoin de garde et famille) et familles
Conception d'un site internet, communication...

Cette année, nous avons spécifiquement travaillé sur les services civiques, la session BAFA, le SNU, la mobilité des jeunes et la Formation acteurs jeunesses.
Pour cela, nous avons candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt (ami) « projets de territoires » 2024-2025 - Région Occitanie
La Ligue de l'Enseignement est porteuse du projet dans une logique de partenariat étroit avec le SDJES de Tarn-et-Garonne. Le dossier a été déposé auprès de la DRAJES Occitanie par le SDJES qui intervient en copilotage du projet.

« Le diagnostic met en évidence un territoire rural dynamique, mais confronté à des contraintes d'isolement et de ressources limitées, nécessitant une mobilisation collective pour développer les services de

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

manière cohérente et inclusive. Le projet social vise à créer un territoire attractif, résilient et solidaire en optimisant les ressources et en renforçant les collaborations locales. Ce diagnostic souligne l'importance d'une approche agile et participative pour s'adapter aux besoins des habitants et garantir une évolution positive du territoire d'ici 2030 »

Les partenaires impliqués dans le projet et faisant parti du COPIL AMI sont :
- La SDJES 82 : -CAZES Emma, FAUVEL Emmanuel,
- CCQRGA -CHAPMAN Emma, directrice service EJ, PAUPY Yohanna LAFON Cécile, vice-présidente .
- COUPY Sylvie**, Ligue de l'enseignement**
- COUREAU Maryline, **Mission Locale**
- LAPEYRE Florence, **MSA MPN**
- TEULLIERES Chloé, **mairie St Antonin** adjointe enfance et jeunesse et vie associative
- COUSI Vincent, **maire de Caylus**
- CROS Emmanuel, **maire de Laguépie**
- PETIT Sandrine, **CAF de Tarn-et Garonne**

Élaboration d'un plan d'actions pour l'année, incluant les ressources disponibles pour chaque partie prenante 2024/2025 :

La proposition s'appuie sur les dispositifs et actions existants sur le territoire (CTG, PEDT, Journée départementale de l'Engagement, Programme des Ambassadeurs de l'engagement, dispositifs d'État…).

La particularité de cet AMI est la grande liberté qui est laissée au territoire pour créer un projet propre à ses besoins.

En partant des objectifs de l'AMI, les objectifs généraux du projet de territoire au sein de la Communauté de Communes QRGA sont :

- **Favoriser l'engagement des jeunes de la Communauté de Communes Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron située en Zone de Revitalisation Rurale.**
- **À travers l'engagement des jeunes, répondre à certains enjeux identifiés du territoire.**

Afin de favoriser l'engagement des jeunes sur le territoire de la Communauté de Communes Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron, plusieurs actions ont été mises en œuvre avec la SDJES du 82 et la ligue de l'enseignement 82 :

- Un diagnostic territorial a été réalisé afin d'identifier les besoins, attentes et enjeux prioritaires de la jeunesse du territoire.
- Des actions de formation et d'accompagnement ont été proposées aux professionnels, élus et acteurs locaux afin de renforcer leurs compétences sur les questions d'engagement des jeunes.
- Les structures du territoire ont été sensibilisées et accompagnées dans la création de missions et l'accueil de volontaires en Service Civique.
- Les jeunes ont bénéficié d'actions d'information et d'accompagnement sur les différentes formes d'engagement et dans la construction de leurs projets.
- Des temps de rencontre et de coopération ont été organisés afin de renforcer les liens entre les jeunes et les acteurs du territoire.
- Les jeunes ont été encouragés à porter et à développer leurs propres initiatives, contribuant ainsi à la dynamique locale.
- Des actions de valorisation ont permis de mettre en lumière les parcours et réalisations des jeunes engagés.
- Un kit pédagogique et ludique a été conçu en partenariat avec le FabLab pour faire découvrir les différentes formes d'engagement et favoriser l'émergence de projets de Service Civique d'initiative locale.
- Une formation BAFA gratuite a été mise en place, permettant à 5 jeunes du territoire de s'inscrire en 2025 et d'acquérir une qualification favorisant leur engagement et leur insertion professionnelle.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Sur les 18 000 € de financement, 16 400 € ont été dépensés pour ce projet.

Arrêt temporaire du Van itinérant et arrêt du PIJ et de son LABEL

Pour pallier la problématique de mobilité du territoire CCQRGA, nous avons acheté et mis en place un « Van bureau » itinérant pour circuler sur le territoire. Cette action apparaît dans le projet social de territoire.

Malheureusement le manque de moyen humain et le changement de direction du local jeunes ne nous a pas permis de le faire fonctionner comme prévu. Nous avons donc créé des appels a projet avec la MSA pour le faire fonctionner avec les partenaires qui pourront aussi individuellement l'emprunter gratuitement pour leurs actions autour de la jeunesse. La maison de la parentalité, les corps fauves, citrus et la lecture publique adhèrent à cette solution. Sans succès sur cette année 2025.

Arrêt du dispositif Information Jeunesse

Le service Enfance-Jeunesse de la Communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (CCQRGA) a fait le choix de ne pas renouveler le label Information Jeunesse.

Cette décision s'inscrit dans une démarche d'adaptation des moyens humains et financiers aux missions prioritaires du service. Le maintien du label nécessite en effet des formations régulières pour les professionnels ainsi que des investissements spécifiques, notamment l'acquisition et la mise à jour de l'IJ Box, représentant un coût annuel trop important

Par ailleurs, le temps de travail actuellement consacré au local jeunes, soit 30 heures hebdomadaires, ne permet pas de répondre pleinement aux exigences liées à l'animation, à la gestion et au développement d'un service Information Jeunesse labellisé.

Néanmoins, l'arrêt du label ne signifie pas l'arrêt de l'accompagnement des jeunes. Le service Enfance-Jeunesse poursuit pleinement ses missions d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation. Les jeunes du territoire continueront d'être accompagnés dans leurs démarches liées à la scolarité, la formation, l'emploi, la mobilité, la santé, l'engagement citoyen ou encore la réalisation de leurs projets personnels.

Cette évolution permet de recentrer les moyens disponibles sur un accompagnement de proximité, souple et adapté aux besoins des jeunes du territoire, tout en maintenant une qualité de service et une présence éducative au sein du local jeune

En 2025, les délibérations et changements importants sur le service EJ :

1/ Convention de mise à disposition de mini bus du service EJ

La CCQRGA met à disposition des associations à but non lucratif ayant leur siège sur son territoire, un véhicule capable de transporter neuf personnes dont le chauffeur. Le véhicule sera affecté en priorité, aux activités du service enfance et jeunesse et aux services de la CCQRGA, puis aux associations, et aura pour unique vocation d'effectuer le transport d'adhérents ou d'enfants dans le cadre de ses activités.

Un forfait kilométrique sera facturé, par la CCQRGA, à la fin de chaque trimestre aux associations utilisatrices du mini-bus, au vu du carnet de bord. Puissance administrative (en CV)

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

2/ Bilan et comparatif sur 2 ans des nouveaux tarifs au QF

QF 2024

	Nombre d'enfants accueillis	Nombre d'heures enfants réalisées Mercredis	Nombre d'heures enfants facturées Mercredis	Nombre d'heures enfants facturées Vacances	Participation familiale
QF 1	51	1 149,75	1 193,75	5796,00	5856,00
QF 2	120	3 169,00	3 315,00	12780,00	17679,50
QF 3	39	1 496,50	1 535,50	4771,00	7565,50
QF 4	37	2 003,25	2 078,50	4762,00	10097,00
QF 5	240	5586,75	6038,25	21628,00	49608,00
	487	**13 405,25**	**14 161,00**	**49737,00**	**90806,00**

QF 2025

Tranche de QF	Plancher	Plafond	Nombre d'enfants et d'adolescents accueillis	Pourcentage d'enfants et d'adolescents accueillis	Nombre d'heures réalisées mercredis	Nombre d'heures facturées vacances	Participations familiales
QF 1	0	437	74	16%	1717,25	7910	7 461,00 €
QF 2	438	820	138	29%	3286,25	15642	18 438,00 €
QF 3	821	950	31	7%	404,25	2332	4 035,50 €
QF 4	951	1099	36	8%	2672,5	5536	12 791,50 €
QF 5	1100	9999	193	41%	6313,25	21164	49 175,50 €
			472	**100%**	**14393,5**	**52584**	**91 901,50 €**

En 2025, la structure a accueilli **472 enfants et adolescents**, contre **487 en 2024** (-3,1 %). Malgré cette légère baisse des effectifs, l'activité est en hausse avec **14 393,5 heures réalisées les mercredis** (+7,4 %) et **52 584 heures facturées pendant les vacances** (+5,7 %).

Les **participations familiales** progressent légèrement, passant de **90 806 € à 91 901,50 €** (+1,2 %).

La répartition des publics évolue également : les familles des tranches **QF 1 et QF 2** sont plus nombreuses en 2025, tandis que la part des familles de **QF 5** diminue. Cette évolution traduit une fréquentation davantage marquée par les ménages aux revenus modestes.

En résumé, l'année 2025 se caractérise par une activité plus soutenue malgré un nombre d'enfants légèrement inférieur, ainsi qu'une meilleure représentation des familles à faibles revenus

Le service inclusion :

Le dispositif Inclusion est déployé dans les trois ALSH et ALAE de la QRGA (Saint-Antonin-Noble-Val, Caylus et Laguépie), ainsi qu'au local jeunes, lors de stages à la demande et de certains séjours organisés en hiver et en été. Il vise à garantir l'accueil de tous les enfants en adaptant, lorsque nécessaire, les moyens humains, matériels ou l'environnement.

Le dispositif repose sur trois axes principaux :

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

- **L'accueil des enfants ayant des troubles de santé** (24 %), bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), qui précise les précautions et les conduites à tenir en cas de besoin (allergies, asthme, etc.).
- **L'accompagnement des enfants à besoins éducatifs particuliers** (68 %), disposant d'une notification MDPH ou d'un diagnostic professionnel. Ces enfants présentent principalement des troubles du neurodéveloppement (TSA, TDA/H, troubles DYS, troubles moteurs, troubles du développement intellectuel, troubles de la communication) ainsi que des troubles psychiques.
- **L'identification et l'accompagnement des enfants présentant des troubles du comportement sans notification MDPH** (10 %). Ces situations nécessitent souvent un renfort humain, notamment par l'intervention d'AVL, afin de soutenir les équipes d'animation et de favoriser un accueil adapté.

Ainsi, le dispositif Inclusion permet de répondre aux besoins spécifiques des enfants en garantissant leur participation aux activités dans les meilleures conditions possibles.

Pour résumé en quelques chiffres, le dispositif inclusion en 2025 c'est :

- **Une augmentation de 31 %** des heures inclusives sur les temps ALAE.
- **Une baisse de 15 %** des heures inclusives sur les temps ALSH.
- **21 enfants différents** accueillis sur l'ALAE.
- **38 enfants différents** accueillis sur les ALSH, local jeunes et séjours**.**
- 25 notifications MDPH (dont 12 TDA-H, 5 TSA)
- 9 PAI
- 5 troubles du comportement

En 2025, le budget inclusion a été maintenu à 1500 €. Le budget a été utilisé dans sa totalité.

42 enfants accueillis au total, répartis de façon équilibrée entre les trois sites :

ALSH	Effectif	%
Caylus	15	36 %
Laguépie	14	33 %
Saint-Antonin-Noble-Val	13	31 %

Principales communes d'origine :

- Caylus : 8 enfants
- Saint-Antonin-Noble-Val : 8 enfants
- Laguépie : 5 enfants
- Parisot : 4 enfants
- Najac : 3 enfants
- Saint-Martin-Laguépie : 3 enfants

À retenir : Les enfants proviennent de nombreuses communes du territoire, avec une répartition très équilibrée entre les trois accueils inclusifs.

Pour résumé en quelques chiffres, le dispositif inclusion en 2025 c'est :

- **Une augmentation de 31 %** des heures inclusives sur les temps ALAE.
- **Une baisse de 15 %** des heures inclusives sur les temps ALSH.
- **21 enfants différents** accueillis sur l'ALAE.
- **38 enfants différents** accueillis sur les ALSH, local jeunes et séjours**.**
- 25 notifications MDPH (dont 12 TDA-H, 5 TSA)

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

- 9 PAI
- 5 troubles du comportement

Malgré une baisse du volume d'heures inclusives sur l'année 2025, les demandes se maintiennent et la présence de deux AVL restent nécessaire. Nous pouvons d'ailleurs constater que suivant le nombre de demandes et leur corrélation, le fonctionnement du dispositif inclusion montre parfois **la fragilité de deux agents en tant qu'AVL**. Que ce soit sur les périodes de vacances scolaires ou bien les temps ALAE du mercredi.

L'accueil de loisirs intercommunal multisites :

La CC-QRGA est gestionnaire des accueils de loisirs sur 2 temps distincts :

- Les vacances scolaires : l'ALSH Intercommunal sur 3 sites + local jeunes (Laguépie, Caylus et St Antonin NV)
- Les mercredis : L'ALAE sur 3 sites (Laguépie, Caylus et St Antonin)

Les enfants sont accueillis dès 3 ans depuis septembre 2018, ce qui a conduit à une réflexion obligatoire avec une révision permanente du projet pédagogique (temps d'accueil, besoins spécifiques, journée type…) Des visites dans les crèches du territoire, ont été organisés avec les directeurs des centres afin de créer des accueils adaptés à cette tranche d'âge spécifique.

Les jeunes collégiens à partir de 11 ans sont accueillis sur le local jeunes toutes les vacances scolaires, ce qui libère des places dans les centres de loisirs (anciennement 3-13 ans), sauf après le 5 aout où nous accueillons les collégiens jusqu'à 13 ans sur les centres de loisirs afin de garder un moyen de garde pour les familles.

Les enfants âgés de 3 à 15 ans en situation de handicap et à besoins spécifiques qui rentrent dans le dispositif d'inclusion aux loisirs sont aussi accompagnés par 2 Assistantes de Vie Loisirs sur toutes les activités proposées par le service (en fonction des places disponibles).

Ce dispositif a pour objectif principal de construire avec les familles, autour de l'enfant, un accompagnement qui permette de vivre des temps de loisirs avec les autres, en prenant en compte les besoins et les capacités de l'enfant afin de proposer un accueil adapté.

Au vu de l'augmentation des demandes, **une animatrice AVL vacataire** sur les grandes vacances a été embauché ce qui a facilité la prise en charge des enfants sur la semaine dans 4 structures + les séjours.

Nous rencontrons des difficultés sur les temps périscolaires du mercredi car les AVL compte le quota d'encadrement (ce qui n'est pas le cas les vacances) et nous devons donc refuser des familles sur certains jours. Peu de solution pour ces temps du mercredi où nous n'avons pas la possibilité d'embaucher de vacataires (CEE non réglementaire), ni d'animateur en cdd (cout trop onéreux pour le service)

Moyenne des fréquentations de l'année 2025 par centre de loisirs :

ALSH Caylus : 29 enfants en moyenne sur 53 jours d'ouverture pendant les vacances
ALAE Caylus : 14 enfants en moyenne sur 35 mercredis

ALSH Laguépie : 25 enfants en moyenne sur 53 jours d'ouverture
ALAE Laguépie : 20 enfants en moyenne sur 35 mercredis

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

ALSH Saint Antonin NV : 27 enfants en moyenne sur 63 jours d'ouverture
ALAE Saint Antonin NV : 16 enfants en moyenne sur 35 mercredis

Local Jeunes : 13 enfants en moyenne sur 48 jours d'ouverture
ALAE Local Jeunes : 10 enfants en moyenne sur 35 mercredis

5 stages 10-13 ans : 16 enfants sur 5 jours et une nuitée
1 séjours ski : 15 enfants sur 4 jours et 3 nuitées
1 séjours 4-5 ans : 15 enfants sur 2 jours et 1 nuitée
1 séjour 6-8 ans : 15 enfants sur 4 jours et 3 nuitées
1 séjour 9-11 ans : 15 enfants sur 5 jours et 4 nuitées
1 séjour 11-15 ans : 24 enfants sur 5 jours et 4 nuitées

Les 4 sites de loisirs sont à présent ouverts de **7h45** à **18h30,** à chaque vacance scolaire, excepté les vacances de décembre.
Sur les vacances d'été 2024, nous avons fonctionné sur une offre de service **à 7 semaines**.
Certaines familles souhaiteraient l'ouverture d'une huitième semaine malheureusement nous devons laisser les locaux aux écoles pour la préparation de la rentrée scolaire et le coût supplémentaire pour une semaine serait 5000 euros pour une structure (fonctionnement et saisonniers)

Le local jeunes est quant à lui fermé sur les 4 dernières semaines d'août. (Le coût supplémentaire pour une semaine supplémentaire de plus serait **de 2000 euros**)

Une ouverture alternée des sites (avec système de transport en mini bus fin aout) a permis d'accueillir les enfants pendant 7 semaines durant l'été
Nous avons également établi des navettes aller-retour au départ de Caylus et Laguépie pour l'organisation des stages et sur certaines vacances pour le local jeunes. Cependant avec l'augmentation des prix de l'essence nous avons fait le choix de faire des déplacements avec un minimum de 3 enfants inscrits.

LES SEJOURS : « aller plus loin, découvrir et vivre la collectivité »

Ils sont inclus dans le projet éducatif et pédagogique des ALSH.
Objectifs : Des séjours accès sur le loisir, la détente, les notions de vie en collectivité, de partage, d'environnement et de découverte. Des séjours accès sur le loisir, la détente, les notions de vie en collectivité, de partage, d'environnement et de découverte.

On constate que les demandes étaient en hausse cette année sur tous les séjours, avec une liste d'attente importante pour les 6-8 ans les 9-11 ans et les 11-15 ans.

Cette année, il a été reconduit l'organisation de l'année dernière, à savoir prendre les premiers inscrits et non pas de privilégier les enfants n'étant jamais partis. **La priorité était donnée aux résidents de la CCQRGA** avec un délai d'une à deux semaines avant de prendre en compte les demandes extérieures.

Nous recensons un total de 82 départs sur l'année 2025 contre 80 en 2024 et 76 en 2023.

79 enfants du territoire de la QRGA et 3 enfants hors QRGA

15 communes dont 12 de la CCQRGA ont été concernées par les séjours en 2025.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

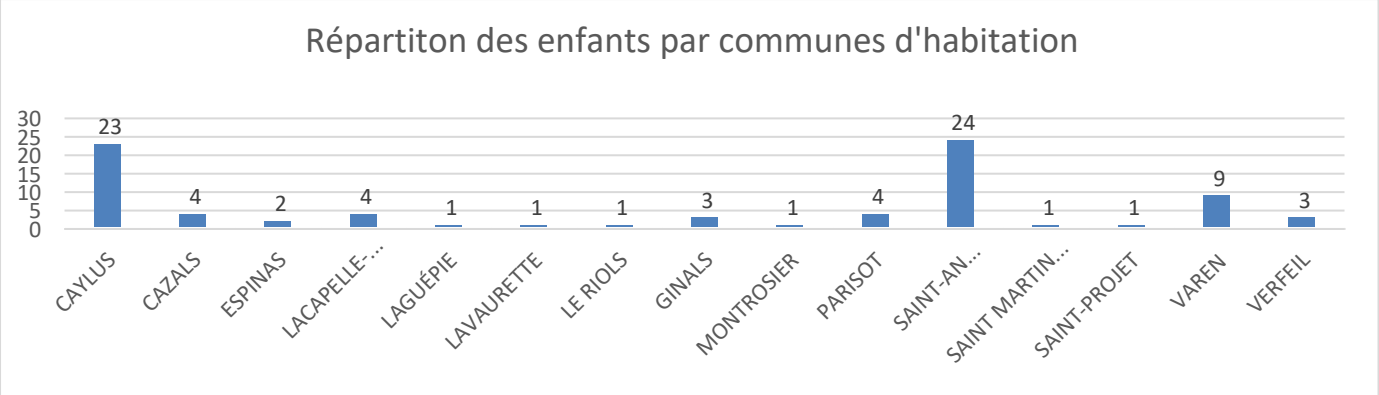

Evolution de la fréquentation des séjours :

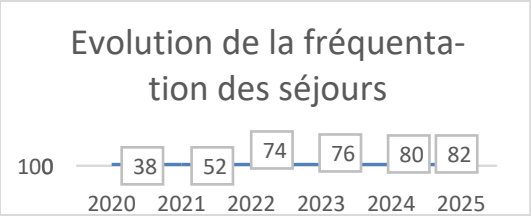

En 2025, 82 enfants différents sont partis en séjours, preuve du succès de chaque année des séjours. Depuis 2020, nous enregistrons 402 départs d'enfants en séjours CCQRGA.

Les tarifs très abordables, permettent un accès au plus grand nombre.

Les séjours des petites vacances sont faits en hébergement en dur et en pension complète.

Les séjours d'été sont tous réalisés en camping sous tente avec une gestion libre sur les repas et une soirée au restaurant la veille du départ. Nous partons toujours avec 1 directeur titulaire de nos services, 1 animateur diplômé auquel « normalement » s'ajoute un stagiaire afin que la vie quotidienne en camping puisse être gérée de façon plus sereine et sécurisée (en cas d'accident ou de pauses des animateurs nous gardons le respect des taux d'encadrement).
Nous utilisons les 2 à 3 mini bus neufs, qui emmènent 15 enfants (séjours de 4 à 11 ans) ou 24 enfants (séjour des 12-14 ans) soit 8 enfants par bus et 1 adulte (ou 7 enfants si 2 adultes).

Budget 2025 :

Séjours	Périodes	Ages	Tarifs CCQRGA	Tarifs Hors CC-QRGA	Nombre d'inscrits	Nombre présent	Budget pré-visionnel	Budget réalisé
Mont d'Holmes	févr-25	8-10 ANS	de 175 à 278 eu-ros	de 255 à 355e	15	15	4600	**4716,59**
Saint Benoit de Carmaux	juil-25	4-5 ANS	de 26 à 60 euros	de 70 à 105 eu-ros	15	14	10000	461,34
Najac	juil-25	6-8 ANS	de 75 à 150 eu-ros	de 155 à 230 eu-ros	15	14		1618,46
Palavas les Flots	juil-25	9-11 ANS	de 85 à 187 eu-ros	de 185 à 287 eu-ros	15	15		2836,6
Palavas les Flots	juil-25	11-15 ANS	de 85 à 187 eu-ros	de 185 à 287 eu-ros	24	24		4488,52
TOTAL							**14600**	**14121.51**

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

N’apparaît ici que le budget fonctionnement, Le coût des animateurs, le petit matériel et l’investissement se trouve
sur d’autres lignes budgétaires.
Le coût du séjour ski est forcément supérieur aux autres séjours de par ses besoins d’hébergement en dur, de location de matériel spécifique.
Le budget n’est pas dépassé car le séjour des 4-5 ans a eu un faible coût cette année (14589.68 euros dépensé en 2024 avec 4 pneus neige achetés)

La relation aux parents :

La communication du séjour avec les parents s’est faite par le biais du site de la CCQRGA, la diffusion des plaquettes au sein des établissements scolaires du territoire, par mail pour les parents habitués et par les réseaux sociaux.
Le planning détaillé de chaque séjour a pu être mis sur le site de la CCQRGA, 3 semaines à l’avance.
Deux réunions d’informations ont été proposées cette année aux parents, une avant le séjour ski et une avant les séjours d’été, proposant d’y présenter les équipes d’animations, les modalités de fonctionnement et objectifs des séjours et afin de répondre aux questions des parents et surtout, ce que nous souhaitons le plus, des questions des enfants.

Le projet stages : Une formule qui a trouvé son public

La formule **« Stage 10-13 ans »** constitue un projet transversal visant à accompagner la transition entre l'école primaire et le collège. Elle permet aux élèves de CM2 du territoire de partager des projets communs avec des collégiens, favorisant ainsi la création de liens, la découverte du fonctionnement du collège et une intégration plus sereine lors de leur future rentrée.

Organisé sur une semaine complète, ce stage accueille un groupe de **16 enfants et adolescents**, avec une **nuitée le jeudi soir**. Les temps d'accueil sont assurés au local Jeunes, tandis que les activités se déroulent principalement à la salle des fêtes de Caylus. Ce fonctionnement permet aux jeunes de participer activement à la vie collective, notamment en préparant eux-mêmes leurs repas, dans une démarche d'autonomie et de responsabilisation.

Afin de favoriser les déplacements et l'autonomie du groupe tout au long du projet, **deux minibus** sont mis à disposition de l'équipe d'animation.

En 2025 :
5 stages sur 5 ont été réalisés (2 l’été et 1 stage par petites vacances).

Fréquentation annuelle par tranche d'âges 2025					
10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	TOTAL
20	21	29	9	1	80

La participation des jeunes de 10, 11 et 12 ans est équitable de 25 à 36%. Par contre, il y a beaucoup de moins de jeunes de 13 ans, 9%

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Répartition des jeunes par communes :

Lieu de résidence	Nombres de présences	Enfants différents
Caylus	6	5
Espinas	4	2
Saint Antonin NV	34	17
Varen	13	6
Cazals	3	2
Lacapelle Livron	1	1
Verfeil sur Seye	3	3
Parisot	1	1
Ginals	1	1
TOTAUX CCQRGA	**66**	**38**
Bournazel (81-4C)	1	1
Vaour (81-4C)	1	1
Roussayrolles (81-4C)	1	1
St Martin Laguépie (81-4C)	5	4
Penne (81-4C)	4	2
Laparouquial (81-4C)	1	1
Najac (12)	1	1
TOTAUX HORS CCQRGA	**14**	**11**
TOTAUX	80	49

Les jeunes viennent du territoire à 82% comme l'année dernière, venant de 9 communes sur
La participation des jeunes de Saint Antonin est très forte, 43%. Varen arrive en second dans la participation des jeunes avec 16%. Les autres communes sont représentées à moins de 10%.
On remarque qu'aucun jeune du nord de la CCQRGA n'a été inscrit cette année (Puylagarde, Loze, St Projet, Mouillac, Castanet) ainsi que de Laguépie, Féneyrols et Montrosier

Il est important de commencer à réfléchir à l'accueil du public 15-17 ans car il y a une demande, notamment des jeunes qui ont fréquentés les projets stage et qui n'ont plus l'âge.

Partenariat : Notre principal partenaire **est la municipalité de Caylus** qui nous cède gratuitement la salle des fêtes pour l'organisation des temps repas ou d'activités d'intérieur, sans cela nous n'aurions pas la possibilité d'organiser les stages tels que défini au préalable puisque les locaux du local jeunes ne sont pas propices à cette organisation

Un total de 76 jeunes présents sur les stages sur 80 places disponibles. Avec 50 enfants différent et 46 familles (38 enfants et 34 familles en 2022) dont 30 garçons et 20 filles.

Budget de fonctionnement stages 2025 :

Carburant : 795,79€
Autoroutes : 66,20€
Alimentation : 1826,52€
Rémunération intermédiaire (prestataire) : 1489€
Droits d'entrée : 2813,36€
Autres services extérieurs (Hébergement, resto, glaces) 2341,54€

Soit un budget réel de 9332,41€euros pour 5 stages. Le budget est légèrement dépassé (332,41euros).

Des perspectives nouvelles peuvent avoir lieu en 2026 avec le maintien de la qualité du projet STAGE et le développement d'un nouveau projet à destination des jeunes : LE CHANTIER LOISIRS JEUNES.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Ce nouveau projet à destination aurait pour objectif de mettre à contribution les jeunes dans l'élaboration d'un projet en 2 temps.

Un premier temps de chantier où une municipalité ou la communauté de communes proposerait aux jeunes un chantier à réaliser. Ce chantier se veut simple, visible et utile par la population afin de mettre en avant l'initiative des jeunes pour le bien vivre ensemble.
A la clé de ce chantier, la commune en question verse une subvention (une enveloppe budgétaire) au groupe de jeunes afin de réaliser un séjour attenant.
L'organisation serait la suivante :

- Une semaine en avril de chantier : travail manuel le matin (selon le chantier) + préparation/recherche de prestataire en lien avec le budget par les jeunes l'après-midi pour un séjour en été.
- Une semaine de séjour en été au tarif préférentiel pour le groupe de jeunes ayant participé au chantier et payant de manière classique pour les autres.

ALAE : Les mercredis 2025 :

Pour les mercredis, les animateurs ont planifié l'année en cycle d'environ 6 semaines (par rapport aux vacances scolaires). Chaque cycle à un thème.

Les ALAE ont fonctionné sur **36 mercredis** contre 34 en 2024.
Les enfants sont également répartis en 2 groupes : 3-5 ans et 6-13 ans.

Nous avons **3 sites ouverts** : 1 centre de loisirs à **Laguépie** avec un accueil de 7h45 à 18h30
1 centre de loisirs à **Caylus** avec un accueil de 7h45 à 18h30
1 centre de loisirs à **St Antonin Noble Val** ouvert de 11h30 à 18h30.

Nous récupérons uniquement les enfants à la sortie des écoles de St Antonin (11h30 pour l'école maternelle et 12h30 à l'école élémentaire) car les enfants ont école le matin.
Le repas se fait en deux services cette année à l'école maternelle avec 2 groupes d'âges 3-5 ans et 6-13 ans cela est appréciés par les enfants.

Les mercredis sont donc ouverts à la journée pour les centres de loisirs de Laguépie et de Caylus.
Les effectifs ont légèrement diminué cette année cela est dû aux 3 mercredis fériés et une légère baisse sur le site de St Antonin qui renouvelle son directeur.

Activité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
ALAE Nombre d'enfant accueillis sur 3 sites	99	126	129	163	**157**	**161**

.
Nombre de familles accueillis en 2025 : 120

Moyenne de fréquentation annuelle ALAE

ALAE Caylus – **14.1,** **hausse de 2.9%** Budget alloué en 2025 : 4600€ (20% de 23000€)
ALAE Laguépie – **19.6,** **hausse de 11.4%** Budget alloué en 2025 : 4500€ (20% de 22500€)
ALAE Saint Antonin NV – **14.5,** **baisse de 17.6%** Budget alloué en 2025 : 5400€ (20% de 27000€)
Local Jeunes – libre, pas de moyenne Budget alloué en 2025 : 3400€ (20% de 17000€)

ALAE Laguépie : **56 enfants inscrits**/ 26 garçons et 30 filles / 17 enfants du Tarn (12 de St Martin Laguépie) / 5 de l'Aveyron / 34 enfants du 82

ALAE Caylus : 50 enfants inscrits / 29 garçons et 21 filles/ 47 enfants (82160) / 2 enfants de Laguépie 82/ 1 enfant de Varen 100% des enfants sont issus de la CCQRGA

ALAE St Antonin : 55 enfants inscrits / 33 garçons et 22 filles / 1 enfant hors QRGA/ 2 Varen /1 Espinas/ 51 enfants de St Antonin

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

La mise à disposition des animateurs aux communes (MAD)

Des mises à disposition sont toujours mises en place à l'école élémentaire de St Antonin par 3 agents. Un agent travaille les lundis et mardis sur les temps Nap, un autre agent sur les temps cantines et les temps de Nap sur 4 jours et **un AVL** sur 2 temps cantine pour créer un lien avec la classe ULISS. Un forfait de 25 euros de l'heure est conventionné avec la mairie de St Antonin.
Cette année **9600 €** ont été perçu (**10437.50** € en 2024)

ALSH : Les vacances scolaires 2025 :

Les enfants sont également répartis en 2 groupes : 3-5 ans et 6-10 ans.
Les groupes ne sont pas figés, les enfants peuvent aller du groupe à l'autre (surtout les 5-6 ans) selon leur désir et leur capacité ou leur classe. Un groupe unique peut être fait pour les 3 ans selon les effectifs car c'est une tranche d'âge avec des besoins spécifiques.

Nous avons **4 sites ouverts** : - 1 centre de loisirs à Laguépie (11 semaines d'ouverture)
1 centre de loisirs à Caylus (11 semaines d'ouverture)
1 centre de loisirs à St Antonin Noble Val (13 semaines d'ouverture)
1 local jeunes à St Antonin Noble Val (10 semaines d'ouverture)

Les enfants sont accueillis de **3 ans à 10 ans sur les centres de loisirs** de la maternelle à l'élémentaire (de la petite section au CM2), les enfants de 11 à 15 ans sont accueillis sur le local jeunes (Collégiens de la 6ème à la 3ème). Afin de permettre l'accès au local jeunes à tous nous mettons en place des navettes au départ de Caylus et de Laguépie.

Depuis 2023, les centres de loisirs sont ouverts à la journée de **7h45 à 18h30**.

Ouverture des 4 sites **toutes les petites vacances scolaire** (hors vacances de Noël).
Pour les vacances d'été des fermetures sont établies en aout. Seul le site de St Antonin Noble Val (qui a la plus grande capacité d'accueil) est ouvert.

Les fermetures de sites et les navettes fin août :

Des navettes sont mises en place au départ de Caylus et Laguépie pour proposer un mode de garde sur l'ALSH de St Antonin. Le local jeunes ferme ses portes la 1ére semaine d'aout un accueil est proposé sur l'ALSH de St Antonin uniquement pour les 11-13 ans. Tous les centres sont fermés la dernière semaine d'aout pour des raisons de congés annuels, de coût de service et d'organisation des municipalités pour la rentrée scolaire.

Durant la fermeture des centres de Laguépie et Caylus, une navette est proposée aux usagers pour assurer la continuité du service public. (avec une condition d'un minimum de 3 enfants inscrits par navette)
Une solution qui permettrait de gagner en confort pour la gestion de la navette serait de **déléguer la conduite à des personnes extérieures à l'animation.**

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Quelques chiffres de 2025 :

Moyenne de fréquentation annuelle ALSH

ALSH Caylus – **28.7,** **hausse de 18.6%** — Budget alloué en 2025 : 18400€
ALSH Laguépie – **24.8,** **hausse de 4.2%** — Budget alloué en 2025 : 18000€
ALSH Saint Antonin NV – **27.1,** **baisse de 10.9%** — Budget alloué en 2025 : 21600€
Local Jeunes – **12.9,** **hausse de 16.2%** — Budget alloué en 2025 : 13600€
Stage – **16, maintien** — Budget alloué en 2025 : 9000€

ALSH Caylus

Période	Nombre d'enfants différents accueillis en 2023	Nombre d'enfants différents accueillis en 2024	Nombre d'enfants différents accueillis en 2025
Vacances d'hiver	47	39	60
Vacances de printemps	57	51	51
Vacances d'été	76	76	93
Vacances d'automne	76	58	71

Au cours de l'année 2025, nous avons recensé **120** enfants différents inscrits les vacances scolaires pour 106 l'année précédente
De la même manière sur les vacances, on retrouve en très grande majorité des enfants résidant à Caylus, Parisot, Puylagarde, Lacapelle-Livron, et Saint-Projet (114 enfants en QRGA et 6 enfants hors QRGA, familles en vacances)

ALSH Laguépie

Période	Nombre d'enfants différents accueillis en 2024	Nombre d'enfants différents accueillis en 2025
Vacances d'hiver	**55**	**57**
Vacances de printemps	**52**	**64**
Vacances de juillet et août	**82**	**92**
Vacances d'automne	**48**	**51**

Au cours de l'année 2025, nous avons recensé **119** enfants différents inscrits sur les vacances scolaires pour 106 l'année précédente. Nous accueillons des enfants venant de **8 communes différentes**
L'ALSH de Laguépie accueille des enfants venant de **23 communes différentes** (contre 19 en 2024) avec 59 enfants du Tarn et Garonne, 38 enfants du Tarn, 18 enfants de l'Aveyron) et 4 d'autres départements.

ALSH St Antonin Noble Val

Période	Nombre d'enfants différents accueillis en 2024	Nombre d'enfants différents accueillis en 2025
Vacances d'hiver	**71**	**57**
Vacances de printemps	**73**	**65**
Vacances de juillet – aout	**135**	**125**
Vacances d'automne	**66**	**54**

Au cours de l'année 2025, nous avons accueilli 157 enfants différents sur les vacances scolaires confondus contre 135 l'année dernière.
Nous accueillons des enfants venant de **20 communes différentes** (contre 19 en 2024).
12 des communes sont du territoire de la CCQRGA et 8 hors du territoire CCQRGA.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

140 enfants résident sur le territoire (soit 63.5% d'enfants de St Antonin Noble Val) et 17 enfants hors du territoire de la CCQRGA. Sur la totalité des enfants accueillis (territoire et hors territoire CCQRGA) 57.4% des enfants sont de St Antonin Noble Val.

Le local jeunes

Tableau de synthèse des fréquentations

Indicateurs	Périscolaire	ALSH Vacances
Fréquentation 2025	Progression régulière depuis septembre (57 en sept., 91 en nov.)	Fréquentation stable entre 12 et 14 jeunes selon les périodes
Jeunes différents accueillis	140 jeunes sur l'année	40 (hiver), 31 (printemps), 42 (été)
Public majoritaire	12-13 ans	11-13 ans
Origine géographique	Majoritairement St-Antonin NV	85 % habitants de la CCQRGA
Répartition filles/garçons	Forte majorité de garçons	Entre 54 % et 75 % de garçons selon les périodes
Inclusion	1 jeune avec notification MDPH	2 jeunes avec notification MDPH
Évolution	Fréquentation en hausse depuis la rentrée	Effectifs supérieurs à 2024 sauf en été

Quelques chiffres :

- 93 enfants différents accueillis
- 34 filles et 59 garçons
- 81 familles

Les enfants viennent de **20 communes différentes dont 12 en QRGA,** (26 inscrits de St Antonin NV), **4 communes du Tarn** (Penne, Vaour, St Martin Laguépie et Le Riols) **4 du 82** (Caussade, Lavaurette...)

PÉRISCOLAIRE

Points forts :

Fréquentation	Augmentation constante depuis septembre.
Ateliers collège	Bonne visibilité du Local Jeunes auprès des collégiens.
Développement de projets	Émergence de groupes autour du jeu de rôle, du graff et de l'aménagement du local.
Accompagnement des familles	Rencontre d'une dizaine de familles, principalement de jeunes de 11 ans.
Partenariats	Club d'échecs, ateliers gestion des émotions, soutien scolaire individuel.
Inclusion	Accueil d'un jeune avec notification MDPH sans besoin d'accompagnement spécifique.

Points de vigilance

Mixité	Baisse de la fréquentation des filles.
Accompagnement scolaire	Peu de retours au questionnaire envoyé aux familles.
Collaboration collège	Manque de transmission d'informations sur les temps d'étude.
Communication	Nécessité d'améliorer la visibilité auprès des collégiens.

Perspectives 2026
- Maintien et développement des ateliers au collège.
- Mise en place d'un accompagnement scolaire.
- Organisation d'une journée portes ouvertes avec la Maison de la Parentalité.
- Développement de projets portés par les jeunes.
- Diversification des activités pour favoriser la participation des filles.
- Mise en route avec communication du van jeunesse

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

ALSH VACANCES

Points forts

Fréquentation	Niveau stable et supérieur à 2024 sur la plupart des vacances.
Participation des jeunes	Implication dans les repas, les règles de vie et l'organisation des activités.
Autonomie	Jeunes acteurs des animations (Halloween, Journée des ados, programmation).
Vie collective	Bonne dynamique de groupe et entraide.
Découverte du territoire	Nombreuses sorties culturelles, sportives et patrimoniales.
Partenariats locaux	Interventions d'associations et prestataires du territoire.
Inclusion	Accueil réussi de 2 jeunes avec notification MDPH.

Encadrement	Rotation importante des animateurs durant l'été.
Continuité éducative	Difficulté à installer une relation durable avec les familles et les jeunes.
Logistique transport	Nécessité de mobiliser du personnel supplémentaire pour certaines navettes.
Locaux	Cuisine peu fonctionnelle (évier trop petit, manque d'eau chaude une partie de l'année).

Perspectives 2026
- Stabiliser les équipes d'animation pendant les vacances.
- Poursuivre les actions favorisant l'autonomie et l'engagement des jeunes.
- Renforcer les partenariats associatifs locaux.
- Continuer l'aménagement du local avec la création d'un espace arts plastiques.
- Développer davantage les actions intergénérationnelles avec les familles.

Périscolaire	ALSH Vacances
Fréquentation en progression et développement de projets portés par les jeunes.	Fréquentation stable et participation active des jeunes à la vie du centre.
Travail partenarial solide avec le collège et les associations locales.	Réussite des actions favorisant l'autonomie, la citoyenneté et la vie collective.
Vigilance sur la mixité et le lien avec les familles.	Vigilance sur la stabilité de l'équipe et certaines contraintes logistiques.

Bilan global positif, marqué par une hausse de la fréquentation, une implication croissante des jeunes dans les projets et une bonne dynamique partenariale. Les principaux axes d'amélioration concernent la stabilisation des équipes, le renforcement du lien avec les familles et une meilleure mixité du public accueilli.

<u>Autres actions phares réalisées :</u>

Projet jeunes :
-« Local'Hoween » : création d'une animation pour le village de St Antonin NV. : stands et animations sous la halle et chasse aux bonbons (création d'affichettes distribuées dans les boites aux lettres, de nombreuses familles sont venues participées)
-**Journée des ados** (été) : les jeunes ont organisé la journée de leurs rêves au Local Jeunes
-**ALAE:** accompagnement d'un ados souhaitant créer un club de donjons et dragons

Évènements :
- **Porte ouverte** (20 jeunes + 3 partenaires)
- **Journée des déléguées** avec le Collège, la ligue de l'enseignement et intervention du technicien GMAPI

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Budget 2025 :

Budget fonctionnement du Local Jeunes 19400 euros prévisionnel Réel 2025 ALAE et ALSH local jeunes 19084 euros

Coût du service jeunesse (fonctionnement, avec masse salariale, amortissement...) avec un séjour 11-15 ans et cinq stages 10-13 ans 78 **500 euros** Subvention **CAF PS jeune**s **30 400 euros** reste à charge **48 100 euros**

Moyens matériels du service :

Véhicules :
Le service EJ **à 3 mini-bus** qui appartiennent à la CCQRGA, ils seront au nombre de **4 en** 2026 Nous avons aussi à notre disposition par convention : 1 mini bus à Laguépie et 2 mini bus bientôt à renouveler qui appartiennent à la mairie de Caylus
1 camion itinérant aménagé pour les activités ados.

Tout le matériel des centres de loisirs appartient à la CCQRGA (hors ALAE St Antonin Noble Val pour le mobilier),
-Mobilier (chaise tables rangement, lit…), électroménager (sauf four et frigo à Laguépie) matériel pédagogique, (jeux intérieur, extérieur, sportifs, art plastique, jeux d'imitation…) mais aussi vaisselle de tables et matériel de ménage….
-2 babyfoot, 1 à Caylus et 1 au local jeunes,
-1 table de ping pong Local jeunes,
-1 abris de jardin à Caylus

Matériel de séjour :
Tentes quechua, tentes cuisine, matériel de cuisine, tables et bancs pliants

Matériel de bureau :
Chaque agent à un bureaux/chaises de bureau sauf 2 agents à 6h et 20h
8 ordinateurs seulement sur 13 agents
3 box internet (local jeunes + bureau EJ+ Caylus) frais partagés avec les écoles pour les autres sites car les lieux sont mutualisés
1 imprimante bureau EJ (Pour les 4 centres se sont des locations)

Les locaux
Tous les locaux sont mis à disposition par les mairies, la CCQRGA n'a pas la compétence de ces bâtiments

Site de Laguépie locaux partagés avec l'ALAE municipal
Site de St Antonin Noble Val locaux partagés avec l'ALAE municipal
Le local jeunes locaux dans l'ancienne école élémentaire de St Antonin. Participation demandée (loyer)
Le bureau EJ est au RDC de la mairie de St Antonin. Participation demandée (loyer et électricité)
Site de Caylus nouveaux locaux non partagés

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

GLOBAL DES CHIFFRES MERCREDIS ET VACANCES CONFONDUS POUR LES 4 STRUCTURES

472 enfants différents accueillis en 2025
487 enfants différents accueillis en 2024
473 enfants différents accueillis en 2023
436 enfants différents accueillis en 2022
383 enfants différents accueillis en 2021

Répartition par genre :

Genre	2021	2022	2023	2024	2025
Garçons	223	253	265	262	222
Filles	160	183	208	225	250
	383	436	473	**487**	**472**

Lieux d'habitation :

QRGA	2022	2023	2024	2025
CASTANET	1	3	0	2
CAYLUS	59	65	71	79
CAZALS	17	15	12	11
ESPINAS	11	10	9	11
FENEYROLS	5	5	1	1
GINALS	8	4	6	10
LACAPELLE LIVR	13	13	16	17
LAGUEPIE	26	18	20	24
LOZE	3	3	2	3
MONTROSIER	0	0	1	1
MOUILLAC	1	2	1	0
PARISOT	19	22	24	22
PUYLAGARDE	13	13	12	14
SAINT PROJET	9	7	7	6
ST ANTONIN NV	133	144	151	126
VAREN	26	31	34	27
VERFEIL SUR	16	20	17	18
QRGA	360	375	**384**	**372**
Hors CCQRGA	76	3	**103**	**100**

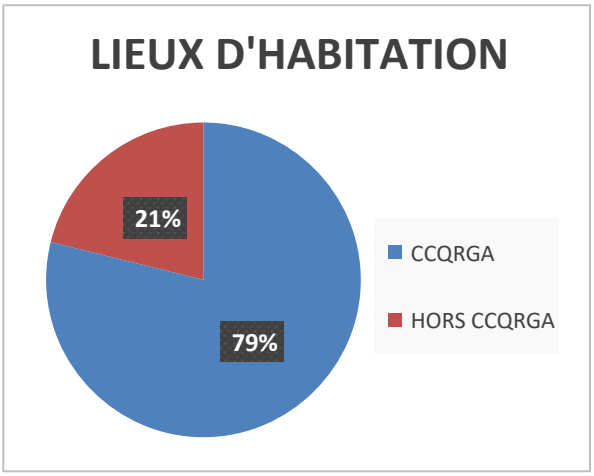

A noter : Sur 472 enfants 100 enfants hors CCQRGA
- ***56 enfants*** proviennent **du Tarn**
Avec **44 enfants issus** de la **4C** dont 21 enfants de St Martin Laguépie, 7 de Vaour, 8 enfants de Penne.
- ***19 enfants*** proviennent de **l'Aveyron (**5 de St André de Najac, 9 de Najac, 4 de Villefranche de Rouergue**).**
- ***15 enfants*** proviennent **du 82**

Activité	2021	2022	2023	2024	2025
ALSH	287	326	353	449	**444**
ALAE	126	129	163	157	**155**
STAGE	47	38	50	50	**49**
SEJOURS	68	74	76	83	**78**
VACANCES LOCAL	31	37	59	84	**82**
TOTAL	559	640	701	823	**808**

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

L'équipe du service enfance et jeunesse

Une directrice de service CHAPMAN Emma (CDI 35H) assure la gestion globale du service petite enfance-enfance et jeunesse (politique enfance et jeunesse, RH, budget, supervision de la communication, facturation, relation aux services administratifs de la communauté de communes, partenaires institutionnels, locaux et aux élus). **Un coordinateur des services** GODFRIAUX Gaëtan (CDI 25H), assure le suivi de la pédagogie et de la méthodologie de projet des différents centres enfance et jeunesse. Il est le référent des stages, du séjour 11-15 ans. Il aide aussi la directrice de service sur plusieurs missions (facturation MAD, lien administratif avec institutions et partenaires, gestion d'équipe des différents sites, liens pédagogiques et réglementaires).

Chaque site de loisirs (Laguépie, St Antonin et Caylus) a un responsable de site disposant d'une formation professionnelle (BPJEPS) universitaire (DEUST Animation) ou non professionnel le BAFD (Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) est un **diplôme** permettant de **diriger**, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en séjours de vacances ou en accueils de **loisirs)**. L'équipe est complétée par deux AVL et 2 animateurs diplômés qui sont répartis sur les différents sites avec des missions transversale (séjours, ALAE, ALSH, gestion mini bus…).

Organigramme du service Petite enfance, enfance et jeunesse

Directrice du service
CHAPMAN Emma
CDI 35H

Coordinateur Enfance et Jeunesse	**Coordinatrice Petite enfance HARA**

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

responsable stages 10-13 ans et chantier jeunes GOFRIAUX Gaëtan C	NG Carole CDD 35H

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

	MASSOT Claire	**Titulaire 22H**
Directrice adjointe ALSH Laguépie et séjours	**FABRE Jade**	**Titulaire 22H**
Directeur ALSH Caylus	**BEN SADIA Félix**	**Titulaire 30H**
Directeur adjoint ALSH Caylus et séjour	**GUINET Hugo**	**CDD 30H**
Directeur St Antonin Noble Val, création des séjours (réservation...) + LAEP du mercredi matin	**BERMOND Nicolas**	**CDD 35H**
Directeur local jeunes en remplacement	**RAMBAUD Thierry**	**CDD 30H**
Animatrice Local jeunes vacances et mercredis ALSH Caylus	**ASSALIT Audrey**	**CDD 20H**
Animatrice ALSH mercredis St Antonin NV	**REINICHE Camille**	**CDD 6H**
Référente Inclusion Auxiliaire de vie loisirs	**BALAT Laurie**	**CDD 35H**
Animateur Inclusion AVL +LAEP du jeudi matin	**VILPOUX Pierre**	**CDD 26H**

Le service Petite enfance /Enfance et Jeunesse est composé de **13 agents**

- 9 agents sont à temps non complet et 4 agents seulement en 35h
- 5 agents ont un complément de contrat dans les mairies de Laguépie et de St Antonin
- 3 agents titulaires à temps non complet
- 2 agents en CDI dont 1 à temps non complet
- 8 agents en CDD, 2 seulement à temps complet

Pour gérer les 4 centres de loisirs nous avons donc 4 directeurs diplômés et 2 adjoints de direction

* **2 agents (1 temps plein et un 26h) sur le projet handicap**
Le projet handicap et accueil de loisirs est développé au sein de la CC QRGA depuis juillet 2019.

Ce dispositif permet de renforcer les conditions d'accueil et d'accès aux loisirs des enfants âgés de 3 à 15 ans en situation de handicap sur les centres de loisirs, local jeunes, stages et séjours proposés par la CC QRGA.

Il permet la participation de tous les enfants aux activités de loisirs grâce à un encadrement humain qualifié et la mise à disposition de malle pédagogique.

Pourquoi ce dispositif ?
Pour faire valoir le droit inconditionnel de chaque enfant, quelle que soit la nature de son handicap, de pouvoir jouer, vivre et grandir avec d'autres enfants de son âge dans les lieux d'accueils de loisirs.
Pour favoriser, dès le plus jeune âge, la rencontre et le partage d'activités entre tous les enfants.
Pour faire en sorte que les parents confrontés à la survenue du handicap puissent continuer, malgré le handicap de leur enfant, à mener une vie la plus ordinaire possible et de maintenir leur activité professionnelle, en disposant, comme tous les autres parents, de l'accès à des modes d'accueil, adaptés aux besoins spécifiques de leur enfant.

Pendant les vacances scolaires
Des agents vacataires sont recrutés durant les vacances scolaires afin de renforcer les équipes d'animation. Ce dispositif représente **environ 36 animateurs** recrutés en Contrat d'engagement éducatif (CEE) sur un volume global estimé à **790 jours de travail saisonnier à l'année.**

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Soit 25 saisonniers durant la période estivale et 15 saisonniers lors des petites vacances scolaires.

En complément, **deux agents d'entretien vacataires** (400 heures environ) interviennent sur l'ensemble des centres afin d'assurer l'entretien des locaux de Caylus, de St Antonin et du local jeunes. Le ménage de Laguépie est réalisé par les agents municipaux et refacturé à la CCQRGA.

Chaque site complète son équipe suivant les inscriptions et ses besoins en personnel saisonniers, notamment pour les vacances scolaires. Les recrutements sont difficiles sur les périodes de petites vacances, les vacataires étant le plus souvent des étudiants.

Une réunion d'équipe, tous les 15 jours, permet de faire le point sur les différents dossiers (préparation des vacances, stages, séjours, organisations diverses liées aux formations, absences…) un compte rendu est réalisé après chaque réunion.

L'équipe a accès à des formations régulières planifiées à la suite des évaluations en fin d'année.

Le budget général 2025

1/ Les dépenses 2025 :

Le budget de fonctionnement 2025 des ALSH augmente chaque année, les dépenses sont dû à une évolution des coûts alimentaire (goûters, repas dans les maisons de retraite), de l'essence.
L'ouverture du PIJ et le nombre de vacataires supplémentaires augmente car les enfants accueillis sont de plus en plus nombreux et les ouvertures à 7h45 nous oblige à la mise en place mise de « rotation des agents » pour ne pas dépasser les 10h par jour maximum de travail.

Nous avons fait **un prévisionnel de dépenses de fonctionnement de 139 000 € (135 220 € dépensé en 2024)** et avons dépensé **au réel 141 552 €** (les repas ont couté à eux seul 40 800 €), un dépassement dû au site de Caylus qui a augmenté sa fréquentation et fonctionné sur 2 sites (école et nouveau centre) durant l'été. Ainsi que la création d'un nouvel événement la journée de l'extraordinaire qui est une sensibilisation à la différence et au handicap.

La masse salariale :

Nous avons eu une augmentation de la masse salariale cette année due principalement à l'augmentation du nombre de vacataires embauchés en 2025 : **796 journées** vacataires (**757 journées en 2024** pour un budget **80347 € (75 880 € en 2024)** Soit un écart de **4467 €.** Dû au remplacement de permanents en arrêt maladie.

Soit un total de masse salariale (CEE + agents permanents) de **448 820 €** en 2025 contre **424 480 €** en 2024 (Écart de **24 340 €**)

Les dépenses globales de 2025 s'élèvent donc à 603 966 € contre **574 480 €** en 2024 soit une augmentation de **29 486 €**.

2/ Les recettes 2025 :

- Participations de familles : **98 100 € en 2024** contre **107 565** € en 2024**.**.
- Mise à disposition des animateurs pour la mairie de St Antonin : **9600 €,** une baisse (837 €) liée à l'arrêt de la mise à disposition du personnel sur les lundis à l'école de St Antonin et aux nombreuses grèves

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

- Subvention CAF, MSA, Conseil Régional et Départemental : **164 118 €** en 2025 contre **126 885** € en 2024 une hausse de **37233 €** due au nouveau complément inclusif qui augmente l'heure enfant à.4.50 € de l'heure (0.59€/h en 2024) pour les enfants ayant une notification MDPH, dans la PS ALSH et ALAE

Les recettes globale 2025 s'élèvent donc à 285 373 € contre 245 255 € en 2024 soit 40118 € de plus qu'en 2024

Un budget global en déficit de 318 593 € contre **329 223 €** en **2024**.

La communication :

L'ensemble de la communication du service, ainsi que la charte graphique est bien identifiée par les familles et fonctionne très bien. Elle est déclinée dans tous les supports du service :

- Une plaquette (triptyque) qui annonce les projets et évènements phares 3 semaines à l'avance.
- Des plannings détaillés pour chaque type d'activité
- Le site Internet qui relaye les informations, plannings, manifestations… en temps réel avec création de journal de bord codé pour les familles (photos, articles avec les enfants)
- Une plaquette d'information avec les objectifs et les contacts du dispositif inclusion ainsi et une affiche, pour l'accueil des enfants en situation d'handicap ce qui a facilité la prise de contact avec les familles concernées.

La communication se fait par voie d'affichage et les plaquettes sont distribuées à chaque élève via les 5 écoles et le collège de St Antonin Noble Val.

Le nouveau site internet, les articles de presse, la gazette intercommunale et les réseaux sociaux complètent le dispositif de communication.

Chaque structure élabore un projet pédagogique qui développe les objectifs du projet éducatif. Ce projet pédagogique sert de cadre pour l'équipe d'animation et il est partagé avec les parents.
A l'inscription des enfants, un règlement intérieur détaillant le fonctionnement des structures est remis aux familles, pour validation.

6.3 La politique « Petite Enfance »

En Mars, une assistante maternelle s'est installée sur la Commune de Varen, proposant tout d'abord 2 places d'accueils puis 3.
Fin Octobre, la micro crèche de Varen « Les Bambins à Varen » a ouvert ses portes, proposant 10 places d'accueils supplémentaires sur le territoire.

Le relais petite enfance :

1. **Ses missions**

Le référentiel national des relais petite enfance décline les missions des RPE autour de ses deux principaux publics.
S'agissant des familles :
> Les informer sur l'offre d'accueil existant sur le territoire
> Faciliter la mise en relation avec les assistantes maternelles
> Les accompagner dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur
S'agissant des professionnels :
> Les informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistante maternelle
> Les assister dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr
> Proposer des temps d'échange et organiser des ateliers d'éveil
> Accompagner le parcours de formation des professionnels

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

> Lutter contre la sous activité subie des assistantes maternelles et promouvoir le métier d'assistante maternelle
Lorsqu'une famille est en recherche de mode de garde le relais propose en plus de la liste des assistantes maternelles et des crèches, une liste de personnes qui font de la garde à domicile.
Interruption de la permanence initiée sur Caylus : 1 seul rendez-vous a été pris sur l'année.

2. Les assistantes maternelles

Sur l'année 2025, il y a 7 assistantes maternelles sur le territoire.18 enfants accueillis en moyenne.
Nombre qui varie en fonction des périodes de l'année.
Certaines assistantes maternelles accueillent moins d'enfants :
- – Préparation progressive d'arrêt de leur activité.
- – Préparation progressive au départ à la retraite.
- – Prise de poste.

Laguépie : 2 exercent dont 1 qui arrête son activité en Décembre 2025(4 +1 enfant accueilli)
Caylus : 3 assistantes maternelles : 2 exercent en Maison d'assistantes Maternelles (8 accueils), 1 exerce à domicile (2, accueils puis 1)
Varen : 1 assistante maternelle exerce depuis Mars 2025 (2 puis 3 enfants)
Lacapelle-Livron : 1 assistante maternelle en interruption d'activité jusqu'au 29 Juin 2026.
En 2025, des rencontres se sont déroulées avec la CAF et la MSA pour un projet d'ouverture d'une Maison d'Assistante Maternelle en 2026 proposant 8 places d'accueils supplémentaires sur la Commune de Parisot.
Sur 2 lieux (Caylus et Laguépie), 2 fois par mois pour chaque lieu, des ateliers d'éveil sont proposés pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.
A ses débuts d'installation, l'assistante maternelle de Varen a eu des difficultés à trouver des contrats d'accueils réguliers.
L'assistante maternelle de Caylus a également eu des difficultés pour trouver des contrats. Elle a accueilli 1 enfant et a choisi d'arrêter son activité au cours de l'année suivante.

Quelques hypothèses :
Le choix de l'accueil collectif qui serait moins coûteux?
Méconnaissance des accueils individuels et du coût (Dès septembre 2025, le CMG, qui aide à financer l'emploi d'un assistant maternel ou d'un salarié de garde à domicile, évolue pour mieux répondre aux besoins d'accueil des familles et s'adapter à leur situation).
Les familles n'ayant pas eu de place lors de la CIAP (Commission Intercommunale d'Attribution des Places) en Octobre ou en Avril se débrouillent pas leur propre moyen et ensuite ne cherchent pas de moyen de garde.

3. Formation continue des assistantes maternelles

Le RPE de la CC-QRGA s'associe avec les RPE des territoires voisins afin de proposer aux assistantes maternelles une offre de formation.
En 2025, le travail en partenariat avec le RPE du Quercy Caussadais et du Quercy Vert Aveyron a été poursuivi pour les propositions de formations des assistantes maternelles et garde à domicile. Aucune assistante maternelle ne s'est inscrite à une formation proposée.
Avec le développement des formations en distanciel, les assistantes maternelles, au vu leur éloignement géographique, se sont saisi de cette possibilité. Pour l'année 2025, les formations proposées ne correspondaient pas aux souhaits des assistantes maternelles.

4.Le travail en partenariat

Le RPE participe 4 fois par an aux réunions de réseau en partenariat avec les autres animatrices de RPE du Tarn et Garonne. Ces rencontres sont organisées par la CAF de Tarn et Garonne. Ces rencontres leur permettent de partager les expériences sur leurs territoires et de travailler ensemble sur des projets communs, d'échanger sur leurs pratiques.
En plus de ces rencontres, la Caf finance tous les ans 2 jours de formations professionnelles aux animatrices du RPE....en 2025 le thème était « **Savoir concevoir et animer un atelier autour d'histoires à**

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

destination des tout petits- rendre le jeune enfant acteur des histoires avec la création d'un support à histoires » Formation réalisée les 16 et 17 Octobre 2025.
En décembre 2024, débute une formation et qui continue sur 2025 (4.5 jours de formation) : **« Soutenir le développement langagier des tout-petits : Outiller les RPE de Tarn-et-Garonne** » , Cette formation- action est proposée par l'Ansa avec le soutien organisationnel et financier de la Caf du Tarn et Garonne.

– Le Service Spécialisé pour les Assistantes Maternelles

Le Service Spécialisé Pour l'Agrément (SSPA) qui dépend du conseil départemental est le service compétent pour la délivrance des agréments aux assistantes maternelles.
Depuis 2023 des rencontres régulières avec le SSPA sont organisées afin de travailler ensemble dans l'intérêt de la pratique professionnelle des assistantes maternelles :
Une rencontre s'est déroulée en Novembre avec les services SSPA pour faire le point sur des questions administratives (ordonnances pour administration des médicaments), les projets de création de Maison d'Assistantes Maternelles, les formations à venir.
Afin de promouvoir le métier d'assistante maternelle des articles dans la gazette, sur le facebook de la QRGA et dans la Dépêche ont été publiés.
Dans cet objectif, la CC-QRGA a décidé d'attribuer une subvention pouvant aller jusqu'à 1200 euros pour encourager l'installation d'assistante maternelle sur le territoire (sur justificatifs de travaux de mise aux normes ou de dépenses liées à l'activité). L'assistante maternelle qui s'est installée à Varen a pu bénéficier de cette aide pour l'année 2025.

II . Le LAEP.

1- A quoi ça sert ?

Le LAEP est un espace convivial et ludique, accueillant les enfants de moins de 6 ans, et ce dès la naissance, accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (parents, grands-parents, assistante familiale...). Ils sont ouverts 2 fois par semaine, le mercredi matin à St Antonin et à Caylus le jeudi matin depuis le mois d'Avril matin de 9h à 11h30. Tout le monde peut y aller de manière libre et gratuite.
Les objectifs du LAEP : · Expérimenter la séparation, tant pour les enfants que pour les parents, dans un cadre sécurisant, basé sur des règles du vivre ensemble ; · Enrichir et conforter la relation enfant-parent ;

- Rassurer les parents dans leur rôle et leur fonction ;
- Favoriser les échanges entre parents autour de leurs expériences et mutualiser leurs savoir-faire parentaux ;
- Favoriser les échanges autour de la difficulté d'être parent au cours des différentes étapes (allaitement, sevrage, arrivée d'un autre enfant, entrée en collectivité, …) ; · Soutenir et accompagner l'enfant et ses parents, dans la dynamique d'autonomisation et de socialisation en utilisant et valorisant le jeu, élément essentiel au développement et à l'éveil ; · Favoriser l'éveil des tous petits en proposant des jeux adaptés selon l'âge, leurs besoins et capacités ;
- Favoriser la mixité sociale et culturelle à travers le dénominateur commun qui est la parentalité ;
- Soutenir les familles dans leurs démarches, en les informant sur des réponses pouvant correspondre à leur besoin, si nécessaire ;
- Prévenir les troubles de la relation parents/enfants, les situations de négligence, ou de violence, ou des difficultés de développement.

2. Fréquentation

La fréquentation du LAEP a beaucoup augmenté en 2022 et continue encore.Plus de fréquentation à Saint Antonin . Les séances avec le musicothérapeute ont été reconduites car elles correspondent en tout point au dispositif du LAEP et au soutien du lien parent- accompagnant/enfant. Ces séances attirent les familles qui parfois viennent exclusivement pour ces atelier et elles permettent aussi de faire connaître le LAEP.

Historique des journées d'accueil	Participants parents- enfants 2025	Participants parents- enfants 2024	Participants parents- enfants 2023	Participants parents- enfants 2022

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

CAYLUS	165	262	285	246
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	354	433	637	352
TOTAL	519	695	922	598

La fréquentation reste importante, plus significative à Saint Antonin Noble Val.
Le total du nombre de participants correspond à l'addition du nombre d'enfants et de parents à chaque jour d'ouverture du LAEP. Par exemple pour 2025 sur 511 participants il y a 279 enfants et 232 accompagnants. Sur les 279 fréquentations d'enfants 176 proviennent de la CC-QRGA et 103 hors CC-QRGA. Les enfants hors CC-QRGA proviennent de territoires limitrophes où parfois il n'existe pas de LAEP et parfois, les familles sont en vacances sur le territoire. Certaines familles sont en congé parental ou sans activité et cherchent ce genre de lieu de socialisation et de rencontres et fréquentent plusieurs LAEP sur la semaine.
Pour 2025 les accueils se font le mercredi avec Nicolas Bonthoux (directeur du centre de loisirs de St Antonin)
Depuis le mois d'Avril 2025, les accueils à Caylus se font les jeudis avec Pierre Vilpoux du service Enfance et Jeunesse et Emma Chapman (directrice du service petite enfance, enfance et jeunesse) tout d'abord dans la salle des Granges du Lac puis dès Septembre dans les locaux du nouveau centre de loisirs (2, rue du Tour de Ronde).

Communication
En Automne 2025, dans le magazine Mag Midi Quercy est paru un article qui évoquait les LAEP sur le territoire du pays midi quercy.

2- Les ateliers de musicothérapie

Les animations avec le musicothérapeute existent depuis de nombreuses années au LAEP et au vu des fréquentations, correspondent aux besoins des familles. Elles leurs proposent un espace de bien-être, de découverte et de moment partagé avec leurs enfants autour d'instruments de musique de tous les pays. Ces séances sont financées par la CAF et la MSA dans le cadre d'action autour de la parentalité (REAAP).

3. Les ateliers d'échanges Parents/ Enfants

3 ateliers ont été animés par Elise Beauvallet de l'association Cocon d'éveil (accompagnante en parentalité, consultante en lactation)
Des ateliers d'échanges à l'attention des familles sur des thématiques en lien avec la Petite Enfance :
- Diversification alimentaire
- A la recherche du sommeil
- La séparation parent/enfant.

Ateliers de 2 heures :
- 2 se sont déroulés à Saint Antonin
- 1 s'est déroulé à Caylus

En tout, 23 familles ont participé.
Ces séances sont financées par la CAF et la MSA dans le cadre d'action autour de la parentalité.

Pour 2026 :
Les ateliers de musicothérapie sont maintenus et reconduits.
Les familles se sont familiarisés avec l' intervenant, une confiance s'est installée (certains viennent expressément pour cet atelier. La proposition de ces séances correspond bien au soutien du lien parent-enfant.
Les modalités sont différentes :1 séance par mois en alternance entre les 2 lieux d'accueils des LAEP, soit un lundi à Caylus, 1 lundi à Saint Antonin NV, de 10h à 11h.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Après échanges avec les familles, elles souhaitaient davantage des propositions d'échanges, d'ateliers sur des thématiques petite enfance (Sommeil, alimentation, allaitement....) : 4 rencontres/ ateliers sont prévues, 1 fois par trimestre.

4.Le jeudi des petits.

Une fois par trimestre,le jeudi entre 17h et 18h à la médiathèque de Caylus, les familles sont invitées à participer à des temps de chansons et comptines. Moment animé par les 2 animateurs jeunesse de la médiathèque et la responsable du LAEP.
2 séances ont été proposées : 16 participants en tout (7 adultes et 9 enfants) .

III. Le Service Public de la Petite Enfance (SPPE)

Conformément aux dispositions de la loi n °2023-1196 du 18 Décembre 2023 pour le plein emploi, dans le cadre du service public de la petite enfance, la Communauté de Communes est désignée et reconnue comme Autorité Organisatrice(AO) de l'accueil du jeune enfant(délibération du 23 Septembre 2025).
En tant qu'Autorité Organisatrice de l'accueil du jeune enfant, elle assume les 3 missions suivantes :

- Informer et accompagner les familles du territoire ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans ainsi que les futurs parents.
- Soutenir la qualité des modes d'accueil.

En tant qu'EPCI de moins de 10000 habitants, elle n'est pas concernée par la mission de planification-développement des modes d'accueil (mise en place d'un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant).
L' Autorité Organisatrice a un rôle d'avis préalable sur les projets viv à vis des besoins du territoire.

- Concerne tout projet de création, d'extension ou de transformation.
- Tout établissement ou service de droit privé accueillant des enfants de moins de 6 ans fait l'objet d'un avis préalable, avant la date d'autorisation.
- Conditionne la délivrance de l'autorisation du projet pour une durée de 15 ans, renouvelable dans des conditions définies par décret.

Les ateliers de musicothérapie sont maintenus et reconduits.
Les familles se sont familiarisés avec l' intervenant, une confiance s'est installée (certains viennent expressément pour cet atelier. La proposition de ces séances correspond bien au soutien du lien parent-enfant.
Les modalités sont différentes :1 séance par mois en alternance entre les 2 lieux d'accueils des LAEP, soit un lundi à Caylus, 1 lundi à Saint Antonin NV, de 10h à 11h.
Après échanges avec les familles, elles souhaitaient davantage des propositions d'échanges, d'ateliers sur des thématiques petite enfance (Sommeil, alimentation, allaitement....) : 4 rencontres/ ateliers sont prévues, 1 fois par trimestre.

IV - Coordination Petite enfance :

1-1 Groupe de travail petite enfance

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Social du Territoire pour la période 2025-2029 des groupes de travail ont été mis en place :
29/01; 02/04 ; 21/05 ; 25/06 ; 03/09 ; 06/10 réunions de coordinations avec la CAF et la MSA ;
9/04 et 15/04 : Préparation de la journée de concertation du 29/04
29/04 : Journée de concertation des acteurs du territoire.
10/06 : Validation des enjeux/objectifs principaux
08/09 : Préparation d'une commission « petite enfance » de la CC-QRGA.Présentation du Service Public de la Petite Enfance (SSPE).
11/09 : Commission Petite Enfance/Enfance- Jeunesse : Présentation du SSPE
02/07 ; 05/11 : Copil du PST
08/10 : Cotech (Famille) du PST

1-2 La Journée Petite Enfance

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

En 2025, **cet évènement petite enfance** a été reconduit sous une forme différente : proposer diverses activités/ateliers sur une semaine dans divers lieux du territoire afin d'être présents sur une plus grande partie de celui-ci et ainsi accessible pour un plus grand nombre de familles.
Évènement qui réunit les acteurs Petite Enfance du territoire (associations, partenaires institutionnels, crèches, Maison de la parentalité, médiathèques....) à l'attention des familles du territoire.
Cet évènement sera certainement reconduit tous les ans à la même période afin de donner un rendez vous régulier aux familles.
6 Réunions de préparation : objectifs, organisation, contenu des ateliers,communication, bilan.

1-3- La Commission Intercommunale d'Attribution des Places (CIAP) en crèche

La micro crèche de Varen fait partie de cette commission dont l'ouverture etait prévue courant Septembre suivant l'avancée des travaux.
Lors de la première commission d' Avril 2025 pour la rentrée en septembre 2025, 31 familles de la CC-QRGA ont déposé un dossier :25 familles habitent le territoire de la CC-QRGA (liste 1) et 4 habitent le territoire de la 4C(liste2), 2 familles habitent hors du territoire et hors conventions (liste 4).
Sur les 25 familles de la liste 1, 16 ont obtenu les places qu'elles souhaitaient (4 Tps plein, 12 tps partiel) 7 autres familles obtiennent partiellement ce qu'elles souhaitaient. 1 dossier est refusé sur Saint Antonin avec proposition d'une place pour la micro crèche de Varen.
Pour la liste 2, 4 dossiers vont être proposés sur la micro crèche de Varen.
Pour la liste 4, 2 dossiers sont proposés sur la micro crèche de Varen
Les 2 dossiers de la liste 2 n'ont pas de place.
Pour la 2ème commission, la crèche de Varen n'était pas encore ouverte pour retard dans la réalisation des travaux, les dossiers ont donc été déposés directement auprès du gestionnaire, l'ADMR.
Lors de la deuxième commission d'Octobre 2025 pour la rentrée de janvier 2026. 12 familles ont déposé un dossier .
Sur ces 12 familles, 2 ont obtenu une place qui répondait partiellement à leur demande.

1-4 Avec les structures petite enfance du territoire et les assistantes maternelles.

- Rencontre inter-crèche :1 fois par trimestre, dans un soucis d'harmonisation,de soutien, pour parler de projets communs, de leur mise en place, de sujets en lien avec la petite enfance (décrets....), de besoins divers (administratifs....).
- 1 fois par an : une formation à l'attention de tout le personnel des crèches sur une thématique choisie. Cette formation est considérée comme journée pédagogique, elle est également proposée aux assistantes maternelles du territoire. En 2025, la formation était sur la thématique « « Réflexes archaïques et développement du tout petit ».
- Au mois de Décembre, dans la salle des fêtes de Parisot, un spectacle a été offert aux enfants accueillis en structures petite enfance et chez les assistantes maternelles « Petite Chimère » de la Cie les Voyageurs amovibles.
- Projet avec l'abbaye de Beaulieu : parcours de visite adapté aux tout petits pour les enfants des crèches et proposé aux assistantes maternelles du territoire. 5 visites se sont déroulées.
- L'organisation des prêts des minibus du service petite enfance/enfance-jeunesse pour favoriser des sorties sur le territoire (spectacles, pique-nique...)
- Participation aux assemblées générales des structures.

V- Projets 2026 :

Une formation commune est proposée au personnel des crèches ainsi qu'aux assistantes maternelles.
La thématique : « Eveil artistique et culturel en petite enfance. Libérer la créativité et la confiance des professionnel(le)s de la petite enfance ».
Maintenir la dynamique Petite enfance sur le territoire avec les structures petite enfance, les assistantes maternelles.
Le projet avec l'abbaye de BEAULIEU est reconduit : parcours de visite adapté aux tout petits pour les enfants des crèches et proposé aux assistantes maternelles du territoire.
Dans une dynamique d'amélioration continue des services rendus à la population, la Communauté de

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (CC QRGA) renouvelle son Projet de Territoire pour la période 2025- 2029. Le service Petite enfance est impliqué dans cette démarche afin d'améliorer des actions déjà existantes mais aussi d'en définir des nouvelles.
Faire connaître davantage le Relais Petite Enfance est un des objectifs des années à venir en le transformant en Guichet Unique, lieu ressources pour les familles, les professionnel(le)s.
Maintenir les actions de soutien à la Parentalité (groupes d'échanges, ateliers musique, ...)
Reconduire l'évènement Petite Enfance qui est un rendez vous de la petite enfance sur le territoire.
Continuer le travail en partenariat avec les Relais Petite Enfance du département afin de maintenir une dynamique sur le territoire.

6.4 France Services

Historique
La France services de Caylus existe depuis 1999, celle de St Antonin Noble Val existe depuis 2000. D'abord Maison des Services Publics, elles ont ensuite été Relais Services Publics, puis Maison de Services Au Public avant d'être labellisées France services en octobre 2020.

Objectif
L'objectif principal de ces espaces est de maintenir l'accès aux services publics en milieu rural, et permettre aux habitants de la communauté de communes QRGA d'avoir un contact permanent avec les administrations en bénéficiant d'une aide dans leurs démarches.
Les conseillères sont là pour accueillir, écouter et aider les usagers.
Tous les services proposés sont gratuits.
Plus de déplacements inutiles à Montauban !

Le personnel
L'équipe se compose de 4 agents pour 3,8 ETP cumulés :
· 3 agents à 1 ETP
· 1 agent à 0,8 ETP

Deux conseillères sont présentes dans chaque France services ;
- Caroline Teillol et Sophie Vanhove à Caylus,
- Armelle Rouquier et Stephanie Tesquet à St Antonin.

Mme Teillol tient une permanence à Varen, à la médiathèque, tous les mardis.
Mme Tesquet tient une permanence à Parisot, à la mairie, tous les lundis.

Partenaires nationaux
Le public peut bénéficier d'informations émanant de 12 partenaires de l'Etat : l'agence nationale des titres sécurisés, le point justice, la direction générale des finances publiques, la poste, France travail, la CPAM, la CAF, la MSA, la CARSAT, l'agence nationale d'amélioration de l'habitat et le ministère de la transition énergétique, l'URSSAF.
Partenaires locaux
Des organismes extérieurs ont également signé une convention de partenariat. Ce sont les partenaires locaux : l'ADIAD, Epice 82, la Maison des Ados, la Médiation familiale, Plateforme Mobilité 82, les maisons des solidarités (assistantes sociales du département), Opteo (accompagnement des familles ayant des enfants handicapés avec dossier MDPH), la Mission locale, Communauté 360, l'ADIL, AGIRabcd,

Les partenaires cités ci-dessus peuvent réaliser des permanences au sein des France services.

Le financement
Une aide forfaitaire de l'état est attribuée à hauteur de 55000 € pour la valorisation de chaque structure France services. Cette aide est composée de crédits relevant du FNADT (fonds national d'aménagement et de développement du territoire) d'un montant de 35 000 €, comprenant la bonification au titre du zonage France Ruralités Revitalisation et du FNFS (Fonds national France services) d'un montant de 20 000 €.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Les missions

- L'accueil, l'information et l'orientation du public
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers à leurs démarches administratives (facilitation administrative)
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires
- L'identification des situations individuelles nécessitant une action des opérateurs partenaires.

Les horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30
Le vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 16h
Réception sur rendez-vous.

Antenne à Parisot
Depuis septembre 2021, une antenne France services existe à Parisot à la Mairie tous les lundis.
Antenne à Varen
Depuis avril 2022, une antenne existe à Varen dans les locaux de la médiathèque tous les mardis.

La communication
La plaquette est élaborée par le service communication de la Communauté de Communes.

LES PERMANENCES

Les permanences à Caylus

- **Plateforme mobilité**, les 1er lundis du mois, l'après-midi sur rendez-vous de 14h à 17h.
- **Fondation OPTEO**, les mercredis sur rendez-vous.
- **Service des impôts des particuliers**, sur rendez-vous les 1er jeudis du mois.
- **Assistante sociale de la CARSAT,** les 3ème vendredis du mois sur rendez-vous.
- **Assistante sociale de la Mutualité sociale agricole** sur rendez-vous.
- **Assistante sociale de la maison des solidarités** sur rendez-vous les 1er et 3ème mardi du mois.
- **Assistante sociale de la CAF** sur rendez-vous le dernier jeudi matin du mois.
- **La médiation familiale** sur rendez-vous.

Les permanences à St Antonin

- **Fondation Opteo**, sur rendez-vous tous les lundis matin
- **Service des impôts des particuliers**, sur rendez-vous tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Epice 82,** sur rendez-vous le 1er mercredi de 14h à 17h
- **Assistante sociale de la Mutualité sociale agricole**, sur rendez-vous
- **Assistante sociale de la CAF**, sur rendez-vous le 2ème et 4ème mercredis du mois
- **Plateforme mobilité 82**, sur rendez-vous le 3ème vendredi du mois
- **Assistante sociale de la CARSAT**, sur rendez-vous 1er vendredi
- **La Mission locale**, sur rdv les mercredis matin et les jeudi après-midi.
- **L'ADIL**, sur rendez-vous le 2ème vendredi après-midi.
- **Communauté 360**, sans rdv le 3ème vendredi après-midi.

Depuis le 1er décembre 2021, la France services est « point justice » :
Les usagers ont la possibilité d'avoir un contact avec un juriste par voie téléphonique en faisant la demande auprès de la France services.

LES EVENEMENTS ORGANISES :

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Les journées France services ont eu lieu du 6 au 18 octobre 2025 :
Lundi 6 octobre 2025, un expert de l'URSSAF a répondu à toutes les questions concernant le CESU, la PAJE et l'URSSAF pour les auto entrepreneur installés ou en projet d'installation, pour les créateurs d'entreprise à la France services de Saint Antonin Noble Val.
Le jeudi 15 octobre 2024, un technicien de la CARSAT a tenu une permanence pendant laquelle il a reçu des futurs retraités afin de les aider à monter leur dossier. Ces rendez-vous ont eu lieu à la France services de Caylus.
Lundi 13 octobre 2025 de 14h à 16h un webinaire intitulé « comment bien préparer ma retraite « a été organisé par la CARSAT pour les conseillers France services et les usagers dans chaque France services.

La fréquentation
Les conseillères utilisent le site www.extranet.france-services.gouv.fr afin de faire le suivi d'activité. C'est sur ce site qu'elles récupèrent les données chiffrées indispensables à l'établissement d'un bilan de fréquentation. Après chaque visite, la conseillère remplit un formulaire en ligne dit « compte-rendu d'activité ».

- 5301 usagers en 2025 à St Antonin
- 3387 usagers en 2025 à Caylus,

Le nombre d'accompagnements est différent du nombre d'usagers car un usager peut venir pour plusieurs motifs différents. Un accompagnement correspond à un acte métier ou un motif.

La fréquentation des France Services (2025):
Les conseillères utilisent le site www.extranet.france-services.gouv.fr afin de faire le suivi d'activité. C'est sur ce site qu'elles récupèrent les données chiffrées indispensables à l'établissement d'un bilan de fréquentation. Après chaque visite, la conseillère remplit un formulaire en ligne dit « compte-rendu d'activité ».

	Nombre d'accompagnements		Nombre d'usagers par jour	
	Caylus	**St Antonin**	**Caylus**	**St Antonin**
Janvier	373	684	14,2	25,1
Février	390	488	17,2	19,9
Mars	406	491	16	20,1
Avril	348	637	14,3	26,2
Mai	341	673	14,2	29,7
Juin	404	531	15,6	23,3
Juillet	525	448	15,7	16,9
Août	316	352	12,3	14,3
Septembre	380	593	13,7	23,2
Octobre	510	597	14,6	18,8
Novembre	426	613	15,4	24,9
Décembre	366	504	10,7	19,1
Total	**4785**	**6611**	**14,5**	**21,7**

6.5 LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

En 2021, une poignée d'utilisateurs a été recensée, confirmant année après année la diminution du nombre d'usagers de ce service.

Face à ce constat, le choix a été fait de ne pas renouveler le marché auprès des prestataires pour l'année 2023 comme en 2022.
Cette situation n'a pas évolué en 2025.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

6.6 LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE (PST)

Le Projet Social de Territoire (PST)

L'année 2025 a marqué une étape déterminante dans la structuration de la politique sociale de la Communauté de Communes, avec l'aboutissement des travaux engagés depuis plusieurs mois autour du Projet Social de Territoire et la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029, en partenariat avec la CAF du Tarn-et-Garonne et la MSA.

Tout au long de l'année, un travail de fond a été mené pour mieux comprendre les réalités vécues par les habitants du territoire. Ce travail s'est appuyé à la fois sur l'analyse de données (évolution démographique, situations de fragilité, accès aux services) et sur de nombreux échanges avec les élus, les professionnels et les acteurs associatifs.

Une attention particulière a été portée à la concertation locale, avec notamment l'organisation d'une journée d'échanges réunissant les « forces vives » du territoire. Ces temps ont permis de faire émerger des constats partagés et de mettre en lumière des enjeux concrets : isolement de certains publics, accès aux services, mobilité du quotidien, accompagnement des familles ou encore soutien à la parentalité.

Dans cette dynamique, plusieurs projets et partenariats ont été confortés ou amorcés, notamment autour de la mobilité solidaire (en lien avec l'association AGIR abcd) ou de la Maison de la Parentalité, qui constitue aujourd'hui un point d'appui structurant pour les familles du territoire.

Ce travail collectif a permis de construire un Projet Social de Territoire réaliste et opérationnel, fondé sur les spécificités d'un territoire rural et sur les initiatives déjà existantes. Il repose sur une organisation associant élus, techniciens et partenaires, dans une logique de coopération renforcée.

L'année 2026 devra désormais permettre de traduire concrètement ces orientations, avec un enjeu central : faciliter l'appropriation du projet par les nouveaux élus et engager la mise en œuvre des premières actions au plus près des habitants.

7. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES TECHNIQUES

7.1 Le service Ordures ménagères

Ordures Ménagères (OM) :

En 2025 nous avons collecté 1731,96 T (baisse 4,27 % par rapport à 2024).

Soit 222,76,7 kg par habitant. Moyenne nationale par habitant : 248 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME 2019)

La Collecte sélective (CS) :

718,5 T (0,28 % de plus qu'en 2024).

Soit 92,41 Kg par habitant en 2023. Moyenne nationale par habitant : 50 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME - Référentiel national 2019)

Les refus de tri :

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Ce sont les déchets NON RECYCLABLES ou souillés déposés par erreur dans les bacs jaunes (sacs noirs d'ordures ménagères, seringues, films plastiques, déchets alimentaires, bidon de pétrole…). Ils doivent être séparés manuellement par les employés du centre de tri et sont ensuite envoyés vers le centre d'enfouissement avec les ordures ménagères ou vers des filières spécialisées (exemples : déchets de soins, aiguilles, seringues…).

Pour cette année, le refus est de **217,33 T**, soit 30,24 % en nette amélioration (34,44 % en 2024). Nous commençons à voir les premiers effets du remplacement des bacs 1100 litres par les colonnes aériennes operculées.

Le verre

Nous avons collecté **474,02 T** de verre (augmentation de 0,2,22 %).

Soit 60,97 kg par habitant en 2025. *Moyenne nationale par habitant : 32 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME).*

Les biodéchets = Déchets de Cuisine et de Table (DCT) + Déchets Verts (DV)

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri à la source des biodéchets est obligatoire et généralisé. Il concerne tous les professionnels et les particuliers sur notre territoire.

En CCQRGA, cela se déploie via 4 axes :

- Le dépôt en déchèterie pour les DV de parcs et de jardins. **319 tonnes** réparties sur les déchèteries de Lexos et Parisot en 2025. Soit **41 kg/ hab.**
- La fourniture de kits de compostage individuel (CI) pour les particuliers disposant d'un jardin. **168 kits de compostage** au tarif préférentiel de 15€ ont été vendus en 2025. Un kit comprend 1 composteur individuel plastique de 400L, 1 bio-seau 1 outil aérateur et un guide.
- L'accès à des sites de compostage partagé (CP) pour les foyers n'ayant pas d'espace suffisant pour composter chez eux. **14 sites sont actifs** sur notre territoire en 2025.
- Le compostage autonome en établissement (CAE) qui consiste en un site de compostage autogéré par la structure publique utilisatrice. Ce type de site peut recevoir d'importantes quantités. La CCQRGA équipe les établissements publiques (école, collège…) souhaitant mettre en place ce système, sensibilise les agents et accompagne pendant la première année. **2 sites de CAE** existent (école de Varen depuis septembre 2025 et le collège Pierre Bayron depuis 2021.

CP et CAE

Années	sites de compostage collectif (encore actif à ce jour)	Communes
2023	3	Castanet (1), Espinas (2 petits sites)
2024	7	Caylus (3), Cazals (1), Féneyrols (1), Puylagarde (1), SANV (1)
2025	4	Verfeil (1), SANV (2), Parisot (1)

En 2025, l'ensemble des sites de CP ont valorisé 13.32 tonnes de biodéchets in situ. Le coût aidé de la collecte, du transport et du traitement des OMR en 2025 étant de 360 €/ tonne, cette valorisation de biodéchets via les sites de CP représente **une économie de 4 800 €.**

L'investissement pour l'achat des bacs de CP et de CAE en 2025 était de 3 800 € TTC.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

La vente des kits de compostage individuel progresse :

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Quantité CI vendue	9	19	9	21	12	19	91	128	123	168

L'achat d'un kit peut se faire quotidiennement sur le site du Service Technique de la CCQRGA à Pétampe ou lors d'événements ponctuels (un stand à Jardin Noble Val, un marché local, en déchèterie…). Ces ventes ponctuelles sont testées depuis 2025 et montrent leur efficacité.

En 2025, le coût d'achat de ces équipements représente 5 200 € TTC. Selon l'ADEME une personne équipé d'un composteur détourne à minima 60 kg de biodéchets par an. Sur les 168 équipements vendus, à en moyenne 2 personnes par foyer, cela représente 20,16 tonnes de biodéchets qui n'ont pas fini dans les OMR. Soit **une économie estimée à 7 250 €.**

Les DV quant à eux ne cessent d'augmenter :

Année	2022	2023	2024	2025
Population en CCQRGA / habitant·es	7848	7825	7775	7840
Tonnages de DV apportés en déchèteries	218 t	211 t	238 t	319 t
Kg / habitant·es de DV	28.44 kg	27.34 kg	30.16 kg	41 kg
Coût de transport et traitement pour la CCQRGA	8 966 €	8 173 €	10 024 €	En attente des chiffres
Coût € / habitant·es	1.15 €	1.04 €	1.29 €	En attente des chiffres

Cependant, ces chiffres propres aux tonnages des déchèteries, ne prennent pas en compte les **10% de DV** estimés présents dans les OMR par la caractérisation de 2022. Ils représentaient environ 193 tonnes et un coût de **60 000 €**. En 2025, c'est une moyenne de **7% de DV** dans les OMR, soit environ 121 tonnes et un coût de **45 540 €** pour la collectivité.

Animations de prévention

En 2025, la CCQRGA dispose d'un 0.5 ETP sur la prévention aux déchets (dont la gestion des biodéchets).

En 2025:		
Public	**Nombre d'actions**	**Personnes sensibilisés**
Animation en milieu scolaire	7	341
Stand/rencontre grand public	6	520
Accompagnement structure professionnelle	1	2
Visites centre de tri des habitant·es	1	15
Formation aux référents de site de compostage collectif	2	2

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Fréquentation des déchetteries : 12 004 visiteurs, soit une augmentation de 7,6 % par rapport à 2024.

Bilan financier 2024 Source Comptes Administratifs validés en conseil communautaire du 21 avril 2026

Section de fonctionnement			
Dépenses	**CA 2025**	**Recettes**	**CA 2025**
Carburants	73 991,86 €	Remb frais personnels	94 475,68 €
Autres achats	76 632,11 €	TEOM	1 436 143,00 €
Collecte verre	32 606,05 €	Redevance Spéciale	88 761,79 €
Entretien matériel roulant	32 831,96 €	Autres services (composteurs, enlèvements)	4 607,00 €
Formation personnels	3 007,00 €	Subv Eco-organismes, Région	137 367,74 €
Assurances	6 987,24 €	Prod exceptionnels (Amort sub + produit cession)	35 542,23 €
Autres entretien/maintenance	2 144,91 €	Produits immobilisés (travaux régie)	10 774,76 €
Autres services extérieurs	9 509,22 €	Reprise matériaux	44 270,97 €
Impôts et taxes	242,16 €	Autres contributions	1 500,00 €
Personnels	474 239,18 €		
Contribution SDD	731 300,00 €		
Amortissements	96 983,92 €		
Intérêts	2 637,02 €		
Anim Tri/transport école	684,00 €		
Cessions Immobilières	32 052,42 €		
Location matériel roulant	9 067,20 €		
TOTAL	**1 584 916,25 €**	**TOTAL**	**1 853 443,17 €**

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Section d'investissement			
Dépenses	**CA 2025**	**Recettes**	**CA 2025**
Travaux sur bâtiments (Régie)	10 774,76 €	FCTVA	94 717,46 €
Travaux sur bâtiments	10 536,00 €	Subvention Equipement	24 232,90 €
Matériel de bureau, mobilier	2 248,49 €	Emprunts	
Matériel roulant	369 067,00 €	Cession d'actifs	29 280,00 €
Autres achats (conteneurs…)	207 314,17 €	Amortissements	96 983,92 €
Rbst Capital Emprunt	19 131,69 €		
+/- value cession immo	7 226,92 €	+/- value cession immo	2 772,42 €
Amortissements Subventions	2 328,20 €		
TOTAL	**628 627,23 €**	**TOTAL**	**247 986,70 €**

7.2. L'ENTRETIEN DES CHEMINS

L'entretien des chemins répond à deux objectifs :

- Le balisage et l'entretien de chemins pédestres inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) : les 35 chemins de promenade et randonnée et des 50 circuits VTT.
- Une aide aux communes pour la gestion de leurs espaces naturels et de leur patrimoine vernaculaire.

Afin d'avoir des sentiers de qualité, la CCQRGA compte 4 agents sur l'année représentant 3 ETP.

En 2025, le Service des chemins a entretenu **610 km** de sentiers qui comprennent :

- Les 35 balades du topo guide « Randonnées pédestres en VTT ou à cheval en Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron » qui maillent l'ensemble du territoire. Cela représente un linéaire de 366 km.
- Les 50 sentiers VTT Gorges de l'Aveyron secteur QRGA représente une longueur cumulée de 1039 km, mais rajoute 244 km supplémentaires d'entretien par rapport à notre guide des 35 randonnées.
- La vérification du balisage des boucles cyclables.

L'équipe entretient également les espaces verts de la CC QRGA : des usines d'eau de Caylus, Parisot et de Varen, le réservoir de la piscine, la lagune de Varen, les stations de Cazals et Arnac, la ZAC de Pech Rondols, la Carsac et la grotte.

Le topo guide, le livret du sentier d'interprétation « À la découverte des Gorges de l'Aveyron » et la carte de l'espace VTT Gorges de l'Aveyron secteur QRGA sont en vente dans les offices de tourisme, les presses, les campings…

Sur la première période de l'année, les agents ont réalisé un entretien hivernal : le service a fini l'entretien à l'épareuse, a élagué les arbres afin d'éviter qu'ils aient trop emprise sur les sentiers, a abattu les arbres morts pour éviter leur chute sur les chemins, a débité les arbres tombés et a réouvert aux endroits où le passage avec le tracteur était étroit. Ils ont également vérifié le balisage des PR et des sentiers VTT ainsi des boucles cyclables. Il y a eu la conception et pose panneaux de départ pour les PR ainsi que la signalétique des intersections sur les communes **de Castanet, Lacapelle-Livron, Loze, Puyla-**

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

garde et Saint Projet.

Les chemins ont été entièrement entretenus au moins deux fois sur la période estivale (4 passages pour le sentier d'interprétation « À la découverte des Gorges de l'Aveyron » qui est très fréquenté et les endroits où la pousse est plus importante). Cet entretien s'est déroulé entre le 8 avril et le 14 août 2025.
Pendant cette période, l'équipe a également conçu et posé des panneaux de balisage aux endroits où ils étaient manquants et refait des balises peinture aux endroits où elles étaient altérées. Le matériel est entretenu régulièrement par les agents afin d'assurer sa pérennité.
Le service a également organisé une animation de randonnées VTT et pédestres à Verfeil sur Seye dans le cadre du Festival Sport et nature le samedi 31 mai 2025.

Sur la période 25 aout – 30 octobre 2025, l'équipe a refait le balisage de certains chemins en suivant le planning pluriannuel de balisage peinture instauré afin de maintenir la qualité de la signalisation de nos chemins de promenade et de randonnée, l'agent conduisant le tracteur a commencé l'entretien hivernal à l'épareuse.

En novembre-décembre, un agent a vérifié le balisage de sentiers VTT, l'entretien hivernal, la conception de panneaux PR et le second a continué l'entretien hivernal à l'épareuse.

Durant cette année, l'équipe a également participé à la conception des sentiers « trail ».

Le bilan financier 2025

Le bilan financier pour le service d'entretien des chemins de randonnée se décline ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	156 138.49 €
Dépenses d'investissement :	2 411.92 €

7.3 GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La compétence GEMAPI a été transférée à l'EPAGE Aveyron aval au 1er janvier 2024. Le personnel et les moyens techniques du service GEMAPI sont mis à disposition de l'EPAGE Aveyron aval à hauteur de 92% et du Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A) à hauteur de 5%.

I. La restauration et l'entretien des rivières en 2025 :

La programmation 2025 a débuté en novembre 2025 et est toujours en cours en juin 2026.

Référence chantier	Rivière	Tronçons	Communes	Type de travaux
R/BONNET01-02-2025	Bonnette	01-02	St Antonin	Gestion traversée urbaine
R/BONNET13-14-15-2025	Bonnette	13-14-15	Espinas / Caylus	Restauration ripisylve / RNA
R/LUSERP3-2025	Luserp	3	St Antonin	Plantation et RNA
R/FONTPE5-6-7-2025	Fontpeyrouse	5-6-7	Parisot	Plantation et RNA
R/AVEY45-46-2025	Aveyron	45-46	Montrosier / Varen	Restauration ripisylve / RNA
R/LABORD1-2025	Laborde	1	Loze	Restauration ripisylve

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

HM/BONNET30-2025	Bonnette	30	Loze/Lacapelle-Livron	Restauration de la continuité écologique et débits réservés
HM/SEYE12-2025	Seye	12	Verfeil	Restauration de la continuité écologique
HM/SEYE5-2025	Seye	5	Varen	Diversification, recharge sédimentaire
HM/BAYE10-2025	Baye	10	Ginals	Diversification, recharge sédimentaire
ZH/CANTENAC-2025	Cantenac	-	Verfeil	mise en défens
ZH/CAUDESAY-2025	Caudesaygues	-	Caylus	Remise en talweg
ZH/BAGNERES-2025	Bagnères	-	Lacapelle-livron	Gestion de la végétation
EEE/SUIVI-2025	Aveyron + Seye	Tous	Toutes	Lutte contre les EEE
RESTAURATION NON PREVUE-2025	Ensemble des rivières			Restauration d'urgence

Le bilan financier pour le service GEMAPI :

Dépenses de Fonctionnement : 262 684 €
Recettes de fonctionnement : 395 933 €

Dépenses d'investissement : 11 962 €
Recettes d'investissement : 15 759 €

7.4 Service eau et assainissement

La Communauté de Communes QRGA gère les compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif depuis le 1er janvier 2018.

SERVICE EAU POTABLE

La Communauté de Communes gère en régie le captage, le traitement et la distribution de l'eau potable pour les communes de Cazals, Espinas, Féneyrols, Montrosier, St-Antonin N.Val, St-Michel de Vax, Varen, Verfeil (bourg et sud de la commune), Caylus, Lacapelle-Livron, Loze, Mouillac, St-Projet, Puylagarde et Parisot.
Pour les communes de Ginals, Castanet, Verfeil (nord de la commune) et Laguépie, la gestion est assurée par le Syndicat Mixte des eaux du Lévezou Ségala.

Le service est composé de 13 agents :
- une responsable administrative
une gestionnaire à 30h/semaine des abonnés et de la régie
une gestionnaire à 31h/semaine des abonnés et de la régie
- une responsable technique
6 agents techniques (4 réseaux – 2 stations)
- un responsable régie travaux eaux et assainissement

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

2 agents polyvalents

Le service administratif eau et assainissement est situé à la ZA de Chirou « La Fabrique » à Caylus.
Le service technique eau est situé à la ZA Pech de Rondols à Caylus

BILAN 2025

Le service gère 6 usines et environ 650 kms de réseaux.

COMMUNE	VOLUME FACTURE m3	NOMBRE ABONNES
CAYLUS	144 291	1 310
CAYLUS CAMP MILITAIRE	34 047	1
LACAPELLE-LIVRON	16 030	177
LOZE	10 163	124
MOUILLAC	4 403	62
PARISOT	91 662	496
PUYLAGARDE	39 957	338
SAINT PROJET	31 618	330
CAZALS	17 820	207
ESPINAS	21 126	179
FENEYROLS	11 397	202
MONTROSIER	1 323	36
ST-ANTONIN	164 094	1 697
ST-MICHEL	3 380	58
VAREN	45 202	634
VERFEIL SUR SEYE	14 526	220

TARIFS 2025

	PARTIE FIXE ANNUELLE / ABONNEMENT € HT	PARTIE VARIABLE / PRIX M3 € HT
ABONNES CCQRGA	118.00	1.45

A ce tarif, il faut ajouter les redevances reversées à l'Agence de l'Eau
(Redevance pollution 0.32 € / m^3, redevance prélèvement de la ressource 0.07 €/m^3 et redevance pour la performance des réseaux 0.07€/m3)

INTERVENTIONS ET TRAVAUX REALISES PAR LES AGENTS

- 93 fuites réparées sur le réseau
- 317 interventions chez les abonnés
- 53 raccordements réalisés
- Renouvellement de compteurs radio relève
  - **62 à Mouillac**
  - **204 Centre bourg de Caylus**

TRAVAUX / CHANTIERS REALISES EN REGIE

Travaux réalisés par l'équipe régie du service Eau :

- Travaux de réhabilitation du regard piscine St Antonin
- Travaux de renouvellement de réseau eau potable Pech Bernou Parisot
- Travaux de renouvellement de réseau eau potable centre bourg Caylus
- Travaux d'assainissement réfection du chemin de la STEP de St Antonin
- Travaux d'assainissement reprise d'un regard à Laguépie
- Travaux d'assainissement réalisation Maison de Santé à Caylus

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

TRAVAUX REALISES PAR DES ENTREPRISES

- Travaux réfection réservoir du Paradis à Caylus
- Remplacement de la pompe de reprise à Teussac St Antonin
- Changement du Ballon station de Labadie Parisot
- Réhabilitation bâches du Martinet St Antonin (1ere tranche)

BILAN FINANCIER

En 2025 ; les résultats constatés au budget eau potable sont les suivants (cf CA 2025) :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 180 859,22 €	983 400,52 €
RECETTES	2 785 501,29 €	1 065 380,48 €

SERVICE ASSAINISSEMENT

L'assainissement collectif.

Inventaire des réseaux d'assainissement collectif.
Le territoire de la CCQRGA compte 14 stations d'épurations réparties sur 13 communes.
Tableau récapitulatif des installations d'assainissement collectif

STATION / COMMUNE	TYPE EPURATION	NOMBRE D'ABONNES
CASTANET	Filtre à sable	27
CAYLUS	Boues activées	358
CAZALS	Filtres plantés de roseaux	85
FENEYROLS	Filtre à sable	74
LACAPELLE-LIVRON	Filtre compact (coco)	17
LAGUEPIE + ST-MARTIN	Boues activées	318 + 34
MONTROSIER	Fosse toute eaux	15
PARISOT	Lit bactérien	130
PUYLAGARDE	Boues activées	87
ST-ANTONIN NV.	Boues activées	869
ST-PROJET	Filtres plantés de roseaux	66
VAREN	Lagunage	249
VAREN ARNAC	Filtres plantés de roseaux	50
VERFEIL SUR SEYE	Lit bactérien	138

Tarifs

Le tableau ci-dessous donne les détails de ces tarifs :

COMMUNE	ABONNEMENT €	PRIX €/m3	DATE APPLICA-TION
CASTANET	104.50	1.36	01/01/2022
CAYLUS	104.50	1.98	01/09/2021
CAZALS	178.00	2.21	01/07/2025
FENEYROLS	120.00	1.67	01/07/2021
LACAPELLE LIVRON	178.00	1.50	01/07/2025
LAGUEPIE	159.00	1.98	01/01/2022
MONTROSIER	104.50	1.08	01/07/2021
PARISOT	140.00	1.79	01/01/2022
PUYLAGARDE	140.00	1.62	01/09/2021
ST-ANTONIN NV	118.00	1.96	01/07/2021

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

ST-PROJET	159.00	2.16	01/07/2025
VAREN	159.00	2.03	01/07/2025
VERFEIL SUR SEYE	104.50	1.67	01/07/2021

Remarque : Il faut également ajouter à ce tarif la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte qui s'élève à 0,25 €/m3.

Les taxes lors du raccordement au réseau d'assainissement collectif :

Depuis le transfert de la compétence assainissement à la communauté de commune, il a été instauré 2 taxes dont doivent s'acquitter les usagers lorsqu'ils se raccordent au réseau d'assainissement :

- La PFAC (Participation Financière à l'Assainissement Collectif) dont tout usager doit s'acquitter lorsqu'il se raccorde à un réseau de collecte (existant ou neuf). Cette taxe est de 2 500 € par habitation. Des tarifs spécifiques sont applicables dans les autres cas (raccordement d'un commerce, d'un hôtel, etc.).

- La PFB (Participation pour les Frais de Branchement) dont doit s'acquitter l'usager lorsque la collectivité, à la demande des propriétaires, a réalisé et financé les parties des branchements situées sous la voie publique dans le cas d'extension de réseau. Le montant de cette participation a été fixé à 1200 € par branchement.

Tarif des contrôles de raccordement au réseau d'assainissement collectif :

Le contrôle de raccordement dans le cadre des ventes de biens immobiliers a été rendu obligatoire par délibération du 9 juillet 2024, depuis le 1er août 2024. Le montant de ce contrôle est de 400 € depuis le 1er mai 2024.

Synthèses des contrôles ventes réalisés en 2025 :

En 2025, 90 contrôles de raccordement à l'assainissement collectif ont été réalisés dans le cadre de ventes.

Tableau - répartition des contrôles en fonction des communes sur l'année 2025.

COMMUNE	CONFORME	NON CONFORME
CASTANET	0	0
CAYLUS	11	2
CAZALS	1	0
FENEYROLS	0	0
LACAPELLE LIVRON	0	0
LAGUEPIE	11	1
MONTROSIER	0	0
PARISOT	1	2
PUYLA-GARDE	3	1
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	30	12
SAINT-PRO-	1	0

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

JET		
VAREN	6	2
VERFEIL	4	2
TOTAL	**68**	**22**

Les travaux et études réalisés en 2025 :

Commune(s) concernée par les travaux	**Objet des travaux réalisés**
Feneyrols	Réhabilitation d'un filtre des 2 filtres à sables de la STEP (travaux réalisés en régie)
Varen	Réalisation du plan d'épandage et curage de la lagune de Varen
Varen	Création d'une nouvelle armoire électrique pour le poste de relevage du moulin et installation d'un compteur électrique dédié
Laguépie	Remplacement d'un regard sur le réseau principal au niveau des résidences Clair Vallon
St-Antonin	Réfection chemin STEP
St-Antonin	Remplacement de la goulotte de récupération des surnageants sur le clarificateur de la station

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Le service public d'assainissement non collectif a été créé en 2004.
Dans un premier temps, seuls les contrôles des installations neuves étaient réalisés.
Les contrôles des installations existantes ont débuté en 2008 et se sont terminés en 2015. Depuis 2015, ce sont les contrôles périodiques, qui sont réalisés.

Contrôle des installations neuves ou à réhabiliter :

En 2025, 52 contrôles de conception et 40 contrôles de l'exécution des travaux ont été réalisés.
Sur les 40 contrôles de travaux réalisés, tous ont été contrôlés conformes.

Contrôle des installations existantes :
En 2025, le SPANC a continué la campagne de contrôles périodiques sur les installations d'assainissement individuelles du territoire. Il est également intervenu ponctuellement sur les communes du territoire à la suite de demandes de notaires, de vendeurs ou de futurs propriétaires dans le cadre de ventes de maison.
À la suite de chaque visite, un rapport de visite est rédigé et envoyé au propriétaire.

En 2025, 341 contrôles périodiques ont été réalisés sur le territoire et 72 contrôles dans le cadre de ventes.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Tableau - répartition des contrôles en fonction des communes sur l'année 2025.

Communes	Nombre de contrôles périodiques réalisés	Nombre de contrôles ventes réalisés
CASTANET	13	3
CAYLUS	21	17
CAZALS	2	1
ESPINAS	6	1
FENEYROLS	4	1
GINALS	3	2
LACAPELLE LIVRON	64	2
LAGUEPIE	32	2
LOZE	33	4
MONTROSIER	0	0
MOUILLAC	25	1
PARISOT	11	6
PUYLAGARDE	6	2
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	38	19
SAINT-PROJET	8	4
VAREN	73	7
VERFEIL	2	0
TOTAL	**341**	**72**

Classification du fonctionnement des dispositifs d'assainissements non collectif :
Après contrôles, les assainissements non collectifs peuvent être classés en 4 catégories différentes selon leur fonctionnement et leur impact sur l'environnement :
- Installation conforme
- Installation non conforme avec une réhabilitation obligatoire en cas de vente.
- Installation non conforme avec une réhabilitation obligatoire sous 4 ans

Graphique 1 - classification des assainissements contrôlés en 2025.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

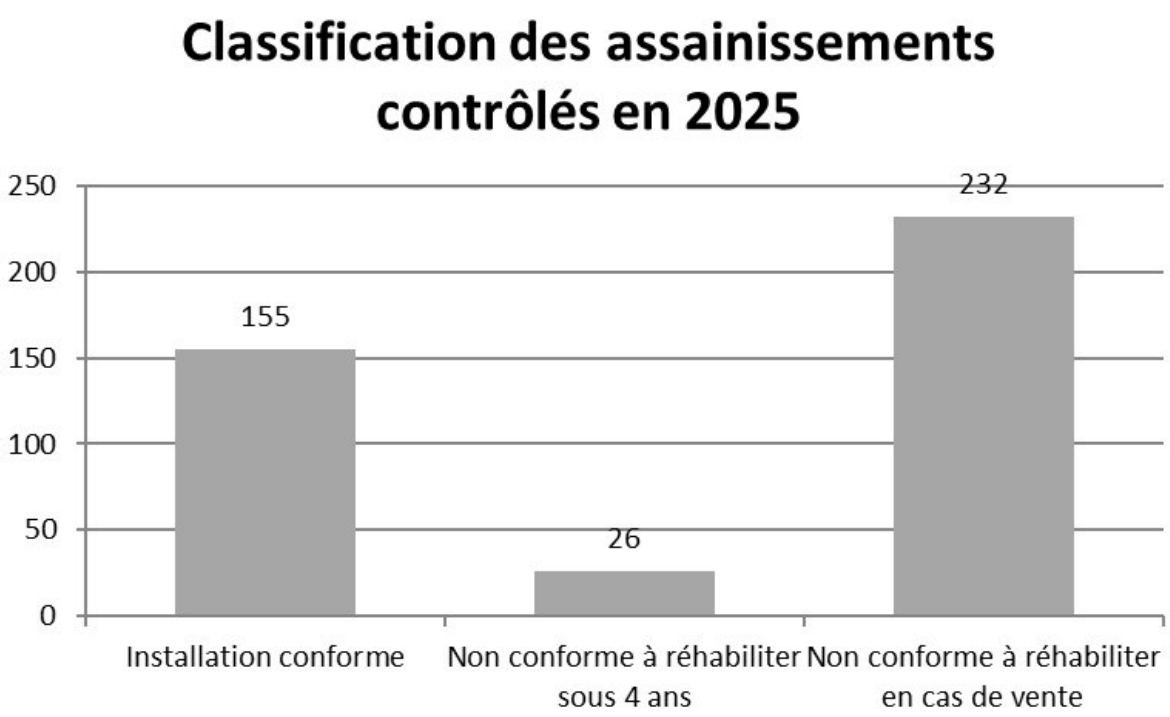

37,5% des installations contrôlées par le SPANC en 2025 correspondent à la législation en vigueur actuellement : dans la majorité des cas, il s'agit de dispositifs récents ayant étaient contrôlés à la fin des travaux.

Les principales installations contrôlées qui ont été classées dans la catégorie des « non-conformes » (62,5% des visites) sont des installations :
- Dans de rare cas, ne possédant pas de dispositif d'assainissement non collectif (ex : rejet direct au fossé, dans le pluvial, dans un puits, dans une rivière…).
- Pour la majorité n'étant pas complètes (ex : fosse septique rejetant directement dans le milieu naturel dans une zone à risque, dispositif significativement sous dimensionné…). Ce sont souvent des installations anciennes.

6% des installations contrôlées en 2024 ont été classées en « réhabilitation obligatoire sous 4 ans ». La totalité de ces installations présentaient un danger pour la santé des personnes, correspondant pour la majorité des cas à une installation incomplète située dans une zone à enjeu sanitaire (périmètre de protection de captage d'eau).
Aucune installation n'a été classée dans la catégorie des installations présentant un « risque environnemental avéré », car aucune zone à enjeu environnemental n'a encore été définie sur le territoire de la Communauté de communes.

Tarifs :
Par délibération du Conseil communautaire n° 2024-2918 du 9 avril 2024, la redevance est fixée comme suit :

- Redevance de contrôle de conception et de réalisation des travaux : 300 € ou 170 € si le dossier est déposé moins d'un an après le contrôle de l'installation existante.
- Redevance du diagnostic des installations existantes (contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien) : 120 €
- Redevance du diagnostic des installations existantes dans le cadre d'une vente : 400€

Depuis la prise de compétence eau et assainissement au 1er janvier 2018, le budget du service assainissement collectif et non collectif est un seul et même budget. Le bilan financier sur l'année 2025 est présenté ci-dessous.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Bilan financier :
Le bilan financier comprend l'ensemble du service assainissement (collectif et non collectif) :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 401 447,58 €	1 004 027,30 €
Dépenses	871 712,25 €	140 274,76 €

7.5 HYGIENE ET SECURITE *115115*

1 – Le Document Unique :
Le document unique a été complété. Le document unique de l'eau a été recommencé.

2 - Les EPI

Les EPI ont été renouvelés pour chaque agent : chaussures de sécurité, vêtements de travail et de hautes visibilités, gants, lunettes, casques anti-bruit…
Au cours de l'année 2025, les EPI d'élagage ont été vérifiés et mis en conformité par rapport à la réglementation. Un contrôle annuel de ce matériel est réalisé.

3 - Les vérifications périodiques obligatoires

Les vérifications annuelles :
- Réalisation de la vérification annuelle des extincteurs, les BAES, des systèmes de prévention contre l'incendie, de l'ensemble des bâtiments de la CCQRGA (bureaux, stations d'eau potable, véhicules…),
- Vérification annuelle des échelles,
- Vérification annuelle des installations électriques (bureaux, bâtiments, stations d'eau potable, réservoirs d'eau, château d'eau, stations d'assainissement et points de relevage des eaux usées ont été contrôlés),
- Réalisation de l'entretien des climatisations des services techniques, du CRE, du service de l'eau, les déchetteries et de l'office de tourisme de Saint Antonin.
- Vérification trimestrielle des bennes à ordures ménagères,
- Vérification semestrielle des engins de levage.
- Vérification mensuelle de l'aire de jeu

Les non-conformités notifiées seront levées, soit par un agent de la collectivité compétant dans le domaine ou par une entreprise spécialisée. En 2025, 4 compteurs électriques de l'assainissement ont été refait entièrement.

4 - Les vérifications des pharmacies

Une vérification annuelle est effectuée concernant les pharmacies des différents bâtiments et des véhicules, ainsi qu'un renouvellement des produits si nécessaire.

5 - Recherche documentaire et mise à jour des tableaux de suivis

Des recherches réglementaires sont réalisées régulièrement comme sur les formations obligatoires et la sécurité au travail.
Plusieurs tableaux ou documents sont mis à jour, ils concernent le suivi des points suivants :
- Registres et règlements ;

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

- Contrôles et vérifications périodiques (installations concernées, dates de réalisation et prochaine échéance...) ;
- Véhicules et engins (équipements de sécurité à bord, date du prochain contrôle technique…), relevé en cours ;
- Formations des agents (Obligatoires : habilitations électriques, SST… …) ;
- Permis, CACES, ACES (date de validité, autorisation de conduite…) ;
- Récupération des fiches données de sécurité des produits chimiques…
- Etablissement d'un plan canicule

6 – Conduites

6.1 Ordre de mission et autorisation de conduite

Conformément à la réglementation en vigueur, des ordres de mission (permanents ou ponctuels) sont mis en place pour les agents effectuant des déplacements hors territoire.
Les ordres de missions et les autorisations de conduite sont mis à jour régulièrement pour l'ensemble des agents conduisant les véhicules et des engins dans le cadre de leurs missions.

6.2 Permis de conduire

Les permis de conduire sont collectés lors de la première réalisation de l'autorisation de conduite ou lors du renouvellement du permis de conduite. Les agents s'engagent à signaler toutes les circonstances susceptibles d'affecter la validité.
Il y a un suivi des visites médicales pour le permis poids lourds

6.3 AIPR

L'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) est obligatoire depuis le 1er janvier 2018.
Cette formation concerne la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. À la suite de l'obtention de ce test, l'autorité territoriale délivre l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Trois catégories de personnes doivent disposer d'une AIPR :

- profil "concepteur" : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.
- profil "encadrant" : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Cet encadrant doit être présent sur le chantier ou avoir la capacité de s'y rendre dans la demi-journée.
- profil "opérateur" : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des conducteurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR.
Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR.

Dix agents ont passé AIPR 8"concepteur"et 2 « encadrant »

6.4 Conduite des engins de chantier

L'autorisation de conduite est délivrée par l'autorité territoriale, à l'agent concerné pour un équipement déterminé, à partir des 3 éléments suivants :

- Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- Un contrôle des connaissances et du savoir-faire du conducteur pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail (Aptitude à la conduite en sécurité – ACES) qui a une validité de 10 ans pour les engins de chantier concerné par le R482 ; la formation se fait sur place avec leur engin avec un formateur interne.
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Il y a eu 3 sessions de formation en 2025.
6 agents ont suivi la formation ACES engin de chantier R482 : 1 agent A (mini-pelle), B1 (pelle) et G (Chargement-déchargement du porte engin), 1 agent B1(pelle), E (tracteur), G (chargement déchargement), 2 agents E (tracteur) et 1 agent F (chariot de manutention).

6.5 Utilisation de plateforme élévatrice

L'autorisation de conduite est délivrée par l'autorité territoriale, à l'agent concerné pour un équipement déterminé, à partir des 3 éléments suivants :

- Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- Un contrôle des connaissances et du savoir-faire du conducteur pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail (Aptitude à la conduite en sécurité – ACES) qui a une validité de 10 ans pour les engins de chantier concerné par le R486 ; la formation se fait sur place avec leur engin avec un formateur interne.
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Il y a eu 1 session de formation en 2025.
6 agents ont suivi la formation ACES plateforme élévatrice mobile.

6.6 FIMO/FCO marchandises

La FIMO, **Formation Initiale Minimum Obligatoire**, est une formation obligatoire depuis septembre 2009 selon l'ordonnance n° 58-1310 du 23 décembre 1958 modifiée et le décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007 pour les conducteurs de véhicule au PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) supérieur à 3,5 tonnes pour le transport de marchandises. Sa durée est d'un mois.
La FCO, **Formation Continue Obligatoire** est une formation qui doit être suivie tous les 5 ans par tous les chauffeurs en activité à partir de l'obtention de la qualification initiale et permet le renouvellement de la FIMO
Sa durée est de 35 heures sur 5 jours consécutifs. La FCO permet de remettre à jour les connaissances des chauffeurs sur les réglementations et la sécurité.
Ces formations sont obligatoires pour le service des ordures ménagères.
Les agents des services de l'eau et de la régie eau en sont dispensés. En effet, selon l'article 1-4° de l'ordonnance n°58-1310 du 23 décembre 1958 modifié correspondant au cas : g) Des véhicules transportant du matériel ou de l'équipement, à utiliser dans l'exercice du métier de leur conducteur, à condition que la conduite du véhicule ne représente pas l'activité principale du conducteur. »
2 agents ont suivi cette formation en 2025.

6.7 Autorisation de Conduite – personnel transportant des enfants.

L'autorisation de conduite est délivrée par l'autorité territoriale à l'agent concerné pour un équipement déterminé, à partir des éléments suivants :

- Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- Un examen d'aptitude à la conduite réalisé par le médecin agréé
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter et à faire respecter.

7 – Les formations spécifiques

7.1 Formation secourisme :

La prévention des accidents du travail passe également par la formation du personnel aux gestes de premiers secours et par la mise en place de moyens de secours adaptés (trousse de 1er secours, téléphone, …). En effet, une intervention efficace et rapide sur une victime d'accident permettra de limiter les conséquences de cet accident.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

Pour information : la circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours a pour objet de former 80 % des agents publics aux gestes de premiers secours avant le 31 décembre 2021.
Une majorité des agents ont été formée.
Pas de formation PSC1 en 2025, 9 agents ont suivi la formation pour devenir SST.

7.2 Formation extincteur et évacuation incendie

Le Code du Travail indique que des exercices doivent être effectués pour apprendre au personnel à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les manœuvres nécessaires. De ce fait, cela signifie que la formation à la manipulation des extincteurs est obligatoire ainsi que d'être capable d'organiser l'évacuation des agents.
Une formation a eu lieu en 2025 et 10 agents ont été formé

7.3 Formation habilitation à manipuler du chlore gazeux

Le chlore utilisé par le service de l'eau est un gaz dangereux. Une formation tous les 3 ans est obligatoire pour montrer les dangers de ce produit chimique et pour apprendre ou rappeler les mesures de protection et de prévention à mettre en œuvre lors de la manipulation et du stockage de ce gaz.
Il n'y a pas eu de formation cette année.

7.4 Formation CATEC

Le certificat d'aptitude à travailler en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement est obligatoire depuis le 30 novembre 2016. Elle est destinée à présenter les risques du travail en espace confiné, connaître et à savoir utiliser les EPC et EPI, à apprendre les procédures d'intervention. Cette formation est à renouveler tous les 3 ans.
En 2025, pas de formation ni de recyclage pour cette formation.

7.5 Formation travail en hauteur

Selon le code du travail, l'employeur doit former les agents au travail en hauteur (Art. 423-106). Les agents ont l'obligation de participer à une formation travail en hauteur dès lors qu'ils portent des EPI contre les chutes avec un recyclage tous les 3 ans.
Pas de formation en 2025.

7.6 Formation électrique

Un agent qui effectue des opérations sur une installation électrique ou dans son voisinage doit être habilité par son employeur dans le respect des dispositions de l'article R. 4544-9 à. 4544-11 du Code du travail après avoir reçu une formation spécifique aux travaux sous tension auprès d'un organisme agréé et un avis médical du médecin du travail.
1 agent a suivi la formation habilitation électrique BO, HOV, BS, BE manœuvre

7.7 Signalisation des chantiers

Lorsqu'un agent intervient sur le domaine routier, une signalisation temporaire de chantier doit être mise en place. Le rôle de cette signalisation sur route en circulation est d'avertir l'usager qu'il y a danger et de le guider pour garantir leur sécurité, mais surtout celle des agents.
Des panneaux de signalisation ont été achetés pour l'équipe régie eaux.

7.8 Les visites de sites

Les différents bâtiments de la collectivité ont été visités : ALSH, La Fabrique, les offices de tourisme, le CRE, les usines d'eau, les châteaux d'eau, les stations d'épuration, les stations de relevage.

AR Prefecture
082-248200107-20260616-2026_3339-DE
Reçu le 18/06/2026

En 2025, la fabrique, les déchetteries, les offices de tourismes et les bâtiments de l'eau ont été visités. Un suivi des tournées ordure ménagère, des visites de chantiers rivières ont été accomplis. Un rapport a été envoyé à la direction et le CST a été informé.

7.9 Achats sécurité

Du matériel ergonomique de bureau a été acheté : des fauteuils ont été renouvelé pour le service assainissement et le service tourisme. Une étude de poste a été réalisée ainsi que son aménagement.

7.10 Quart d'heure de sécurité

5 « ¼ d'heure sécurité » ont réalisé en 2025 :

- Un sur les EPI : pour le service eau et régie eau
- Un sur la collecte des déchets pour le service des ordures ménagères
- Un sur le travail isolé pour les services GEMAPI et chemins
- Un sur le registre de sécurité pour le service eau
- Un sur le travail extérieur pour le service GEMAPI.

8. Le bilan financier 2025

Le bilan financier pour le service hygiène et sécurité se décline ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	73 328,08 €
Recette de fonctionnement :	1 184,40 €
Dépenses d'investissement :	31 965,88 €
Recette d'investissement :	2 295.87 €

La Présidente

Elisabeth BIRS